

RAPPORT
ANNUEL
2025



LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES ET LES HOMMES À IVRY-SUR-
SEINE

2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA COLLECTIVITÉ	5
1. ANALYSE DE LA SITUATION COMPARÉE DES FEMMES ET DES HOMMES AGENT·ES DE LA COLLECTIVITÉ	6
2. STRUCTURE DES EFFECTIFS ET DES EMPLOIS	10
3. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	15
II. L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES	24
1. SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE EN MATIERE D'INEGALITES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES SUR LE TERRITOIRE IVRYEN	25
2. IVRY, UNE VILLE QUI INTEGRE L'EGALITE FEMMES-HOMMES DANS SES GRANDS PROJETS ET POLITIQUES PUBLIQUES	29
Grandir à Ivry	29
La solidarité, l'accès aux droits et à la santé à Ivry	38
Emancipation et participation citoyenne à Ivry	48
L'espace public à Ivry	75
III. BILAN ANNUEL DU PLAN D'ACTIONS EN MATIERE D'EGALITE DE GENRE 2024/2026	79
1. S'ENGAGER PUBLIQUEMENT POUR PROMOUVOIR L'EGALITE	80
2. AGIR POUR UNE EGALITE PROFESSIONNELLE ET PROMOUVOIR L'EGALITE DANS LES PRATIQUES DE LA COLLECTIVITE	90
3. PROMOUVOIR UNE CULTURE DE L'EGALITE	101
4. LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	104
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	109
ANNEXES	111

INTRODUCTION

La loi du 4 août 2014 et son article 61 prescrivent aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 20 000 habitant·es de présenter préalablement au débat sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire, les orientations et enfin les programmes de nature à améliorer cette situation¹.

L'article 1^{er} précise que « l'Etat et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée. Ils veillent à l'évaluation de l'ensemble de leurs actions »². L'approche intégrée devient donc la règle dans la conduite des politiques publiques locales. Il s'agit de considérer la situation des femmes et des hommes avant la mise en place ou le réajustement de toute action.

Cette loi rappelle que la politique pour l'égalité entre les femmes et hommes définit des actions ayant pour objectifs de lutter contre les violences à l'égard des femmes, de prévenir et de lutter contre les stéréotypes sexistes, de lutter contre la précarité des femmes, de garantir l'égalité professionnelle et salariale et la mixité dans les métiers, de favoriser une meilleure articulation des temps de vie, un partage équilibré des responsabilités parentales, de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales, de garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création, à la production culturelle et artistique ainsi qu'à la diffusion des œuvres, de porter à la connaissance du public les recherches françaises et internationales sur la construction sociale des rôles genrés.

A première vue, les politiques publiques doivent respecter une certaine neutralité, alors pourquoi contribueraient-elles aux inégalités ?

Parce que ce n'est pas mécanique et que les rapports de dominations imprègnent nos modes de pensée et d'action, prendre en considération le critère des inégalités femmes-hommes dans la définition des politiques publiques réduirait ainsi leurs effets discriminatoires.

Si l'objectif de ce rapport est de recenser et de valoriser l'existant, il doit aussi être le point de départ de politiques locales intégrées. Pour ce faire, il est nécessaire de poursuivre les efforts pour renforcer le travail de collecte des données genrées afin de mieux identifier les spécificités du territoire ivryen et de faire une analyse des évolutions au cours des années.

En effet, les données genrées mettent en évidence la persistance des inégalités femmes-hommes au sein de la collectivité territoriale : l'absence de mixité dans de nombreuses filières, la surreprésentation des femmes parmi les personnes travaillant à temps partiel et parmi celles qui

¹ Legifrance. « LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes : Article 1 ». 5 août 2014 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029330832&categorieLien=id#JORFARTI000029331277>

² Legifrance. « LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes : Article 1 ». 4 août 2014 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=JORFARTI000029330833&cidTexte=JORFTEXT000029330832&categorieLien=id>

prennent des jours enfants malades, etc ; mais également d'inégalités sur le territoire, à l'image de celles de la société : par exemple, les femmes sont les plus représentées parmi les plus pauvres, de part des emplois plus précaires, des salaires plus faibles, des journées de travail plus longues et du travail non rémunéré (travail lié aux tâches ménagères, à la garde des enfants et au soin des personnes âgées ou en situation de handicap).

Pour rappel, en 2024, deux documents constitutifs ont été adoptés en Conseil municipal, le nouveau plan d'actions en matière d'égalité de genre³ tiré de la signature par la Ville d'Ivry de la Charte européenne en matière d'égalité dans la vie locale, et le nouveau plan d'action égalité professionnelle, obligatoire depuis la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019. Ces deux plans d'actions recensent les actions que la Ville s'engage à mettre en place afin de réduire les inégalités multiples subies par les femmes.

La Ville se fixe dans ses deux plans des objectifs forts afin de progresser sur les questions d'égalité de genre à la fois en interne au sein de la collectivité et à la fois dans le cadre de ses politiques publiques.

Sur ce point, la Ville a souhaité soutenir un plan d'actions en faveur de l'égalité de genre et non plus femmes-hommes afin de briser la binarité femmes-hommes excluant de nombreuses personnes. Il est fondamental d'inclure chaque personne qui vit des inégalités, des discriminations voire des violences en raison de son identité de genre.

Le rapport annuel visibilise les projets menés par la Ville en matière d'égalité et permet chaque année de réaliser un bilan des actions menées sur ces questions et apporte un nouveau diagnostic permettant de proposer de nouvelles actions ou axes de travail.

Pour conclure, ce rapport, qui intègre l'ensemble des données quantitatives et qualitatives disponibles, présente dans une première partie la façon dont l'égalité entre les femmes et les hommes se décline dans la **politique des ressources humaines**. Une seconde partie relate la mise en œuvre des objectifs d'égalité en termes de **politiques publiques locales**. Enfin, la dernière partie permet **un bilan annuel du plan d'actions 2024-2026** pour l'égalité de genre.

En conclusion, les perspectives de la Ville sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes sont précisées.

Cette structure du rapport permet d'être plus en adéquation avec la pratique du travail en partenariat et en cohérence des directions et des services sur des projets liés à l'égalité. Il permet aussi de visibiliser clairement les engagements et axes de travail de la Ville et d'y joindre les actions menées sur l'année, étant ainsi un vrai levier pour diffuser les valeurs d'égalité de la Ville.

³ <https://www.ivry94.fr/425/plan-d-actions-pour-l-egalite-de-genre.htm>

**I. ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS LA GESTION DES
RESSOURCES HUMAINES DE LA COLLECTIVITÉ**

1. ANALYSE DE LA SITUATION COMPARÉE DES FEMMES ET DES HOMMES AGENT·ES DE LA COLLECTIVITE

La politique des ressources humaines menée à Ivry-sur-Seine s'attache à favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à mettre en œuvre des mesures tendant à réduire les écarts dans ce domaine en déclinaison des engagements du programme municipal et des axes du projet d'administration 100% Service Public.

En effet, le projet d'administration 100% Service Public engage une série d'actions en lien avec les orientations politiques fixées. Ces actions sont travaillées autour de 3 axes majeurs :

- Une administration qui soutient la participation citoyenne
- Une administration mobilisée pour le développement durable
- Une administration engagée pour l'égalité femmes-hommes

Comme précisé dans le projet d'administration, « *Ces axes nécessitent une mobilisation générale de l'administration et une évolution des comportements (que ce soit entre collègues ou vis-à-vis des citoyens et des usagers). Ils sont intégrés dans nos priorités, dans nos projets de direction et nos projets de service.* ».

L'ensemble des champs d'intervention sont concernés que ce soit l'accès à l'emploi public (recherche de mixité dans les emplois et la constitution des équipes), le déroulement de la carrière (accès à la formation, évolution de carrière) et la lutte contre les stéréotypes.

Bien que le cadre statutaire offre des garanties certaines pour assurer une égalité de traitement entre les femmes et les hommes, force est de constater que certaines de ses dispositions ainsi que des pratiques encore ancrées dans la société conduisent à créer des inégalités sur lesquelles la collectivité dispose de très peu de marges de manœuvre (différence de structure du régime indemnitaire selon les filières, impact des temps partiels sur la carrière et régime des congés familiaux).

Différents outils ont été mis en œuvre en 2025 :

- **Le second plan d'action égalité professionnelle femmes-hommes (2024-2026)**

Ce plan d'actions égalité professionnelle a été voté en comité social territorial (CST) le 11 janvier 2024, et se décline en un objectif transversal et 3 axes spécifiques :

- Objectif transversal : renforcer la culture commune autour de l'égalité femmes-hommes, être un employeur inclusif.
- Axe 1 : Maintenir et développer les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités.
 - Maintenir et développer le niveau statistique de la situation comparée des femmes et des hommes,
 - Promouvoir la mixité des métiers,
 - Garantir des conditions de recrutement égalitaire.
- Axe 2 : Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle/ familiale.

- Encourager une meilleure répartition des congés familiaux (parents, proches-aidants) entre les hommes et les femmes dans la collectivité.
- Axe 3 : Prévenir et traiter les actes de violences, de harcèlement sexuel et les agissements sexistes.
 - Poursuivre l'évaluation et la communication sur le dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination de genre, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissement sexistes,
 - Généraliser les campagnes de prévention sur les violences sexuelles et sexistes.

- **L'index égalité 2024**

La loi n° 2023-623 du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique a instauré la mise en place de la publication d'un index égalité femme-homme, dans la fonction publique territoriale.

La réglementation définit précisément le contenu de cet index qui a pour objectif de noter les collectivités territoriales sur quatre indicateurs précis :

- Indicateur 1 : Écart global de rémunération en équivalent temps plein entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires, par filières et catégorie hiérarchiques équivalentes (noté sur 50 points),
- Indicateur 2 : Écart global de rémunération en équivalent temps plein entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent, par filières et catégorie hiérarchiques équivalentes (noté sur 15 points),
- Indicateur 3 : Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (noté sur 25 points),
- Indicateur 4 : Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations (noté sur 10 points).

La somme de ces indicateurs attribue donc une note à la Ville sur un total de 100 points. Les collectivités dont la note est inférieure à 75 points doivent proposer des actions de corrections dans un délai contraint.

La ville d'Ivry-sur-Seine obtient la note de 86/100 pour l'année 2024, comme en 2023, même si la répartition des indicateurs est différente.

La note et le détail par indicateur est, conformément aux obligations réglementaires, en ligne sur le site de la ville depuis le 30 septembre dernier.

Nous sommes donc au-dessus du seuil fixé par la réglementation (75/100). Ainsi, nous n'avons pas d'objectifs de progression à transmettre à la préfecture, ce qui n'exclut pas une volonté forte de maintenir les actions en faveur de l'égalité professionnelle à Ivry-sur-Seine.

86/100

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

Contact :
dgcl-index@dgcl.gouv.fr

Score global		86/100
1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires		65/70
2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent		15/15
3/ Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promos / promouvables)		0/0
4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations		6/15

Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale

Concernant les indicateurs, il est prévu par la réglementation qu'un indicateur puisse ne pas être calculé s'il n'est pas représentatif. Cette année, l'indicateur 3 qui concerne le taux de promotion de grade n'a pas été calculé, puisqu'à ce jour il n'y a pas eu de promotion de grade dans la collectivité. La note sur 100 est alors obtenue par addition de seulement 3 indicateurs, qui individuellement changent donc de note.

Le premier indicateur (normalement sur 50 points) est donc cette année sur 70 points. L'année dernière, la note de la Ville était de 47/50, cette année, elle est de 65/70. Elle reste donc la même en proportion. L'indicateur 2, sur 15 points, obtient comme l'année dernière la note maximale. Les données concernant ces deux indicateurs (écart global de rémunération femmes-hommes pour les fonctionnaires, puis les contractuels sur emploi permanent) sont donc les mêmes que l'année dernière.

Le quatrième indicateur (normalement sur 10 points) est, cette année sur 15 points. Cet indicateur concerne le nombre d'hommes et de femmes parmi les dix plus grosses rémunérations. La note de l'année dernière était de 7/10, Cette année la note est de 6/15. Nous n'obtenons pas la note maximale car 8 femmes sont concernées pour 2 hommes (l'année dernière 7 femmes/3 hommes) dans cette tranche de rémunération, alors que pour avoir une note maximale il faudrait une répartition femme-homme parfaitement égale. Il est à préciser que les femmes représentent plus de 60% des effectifs et que, si ce résultat ne correspond pas aux objectifs de l'indicateur, il démontre néanmoins une représentation des femmes, parmi les 10 plus hautes rémunérations, proportionnelle aux effectifs femme-homme de la Commune.

Le calcul de cet index est effectué selon une réglementation très précise. En effet, il se base sur les données RSU. Tout comme les différences de chiffres obtenues entre le bilan social et le RSU, les résultats de l'index égalité peuvent être différents des données genrées fournies ci-après. Enfin, l'index égalité porte sur l'année 2024, alors que les données de ce rapport sur 2025 (arrêtées au 31/08/2025).

Les notes obtenues aux deux premiers indicateurs, qui portent sur les écarts de rémunération sont de 47/50, pour les fonctionnaires et 15/15, pour les contractuels sur emplois permanents, ce qui peut démontrer l'efficacité de cette politique.

- Le plan de formation

L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre du plan de formation égalité. En effet, le plan de formation 2024/2026 a inclus les formations nécessaires à l'application du plan d'action égalité professionnelle et un plan de formation spécifique sur l'égalité femme-homme a été élaboré pour 2024-2026. En 2025, plusieurs formations ont eu lieu :

Service/ Direction	Formations Violences sexistes et sexuelles (VSS)	Nombre d'agent-es	Nombre de jours
DDAC	Conduite d'enquête	1	1
ATSL	Cyberviolences de genre : comprendre pour prévenir et agir	1	2
DAC	Enseigner les arts sans violences : prévenir, agir, transformer	14	28
ATSL	Inceste : repérer, accompagner et prévenir	1	2
DAC	Les fondamentaux de la lutte contre les VSS dans les arts et la culture	10	10
DAC	Les fondamentaux de la lutte contre les VSS dans les arts et la culture	15	15
DAC	Les fondamentaux de la lutte contre les VSS dans les arts et la culture	16	16
DRH	Lutter et prévenir les violences sexistes et sexuelles	38	19
DRH	Lutte et prévenir les violences sexistes et sexuelles - sensibilisation	38	19
Pôle familles	Formation au repérage et accueil de victimes de violences intrafamiliales	14	14
	Total général	148	126

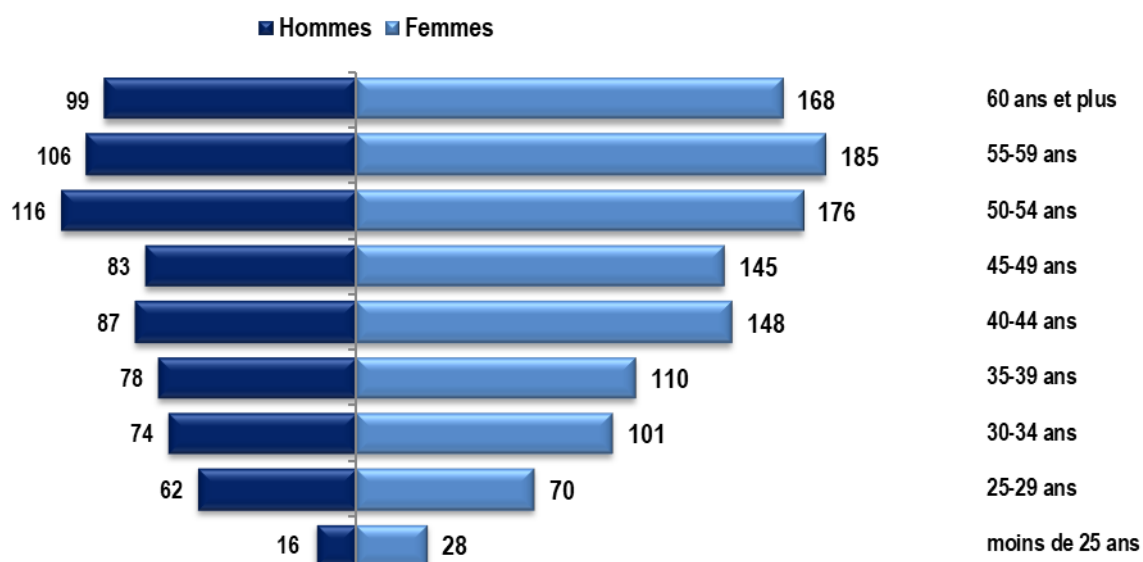
Service/ Direction	Formations Egalité	Nombre d'agent-es	Nombre de jours
Petite Enfance	Déconstruction des stéréotypes de genre pour les professionnel·les de la petite enfance	29	43
ATSL	Sensibilisation à l'égalité filles-garçons	62	31
ATSL	Etre ambassadeur·rices de l'égalité	12	30
ATSL	Etre ambassadeur·rices de l'égalité - TEP	8	12
ATSL	Egalité filles garçons dans les pratiques professionnelles éducatives	5	5
ATSL	L'égalité filles-garçons dans les pratiques professionnelles éducatives	6	6
ATSL	L'égalité filles-garçons dans les pratiques professionnelles éducatives	19	19
ATSL	L'égalité filles-garçons dans les pratiques professionnelles éducatives	16	16
	Total général	157	148

Les données sont arrêtées au 31 août 2025. Une formation d'une journée se tiendra pour le Service Habitat de la Ville le 24 novembre sur le repérage et l'accueil d'une victime de violences intrafamiliales, permettant à nouveau la formation d'une quinzaine de professionnel·les. Un choix a été fait de prioriser les services en contact avec du public et particulièrement avec les enfants et les jeunes.

2. STRUCTURE DES EFFECTIFS ET DES EMPLOIS

Les données RH ont été, cette année, arrêtées au 31 août 2025.

Pyramide des âges des agent·es permanent·es

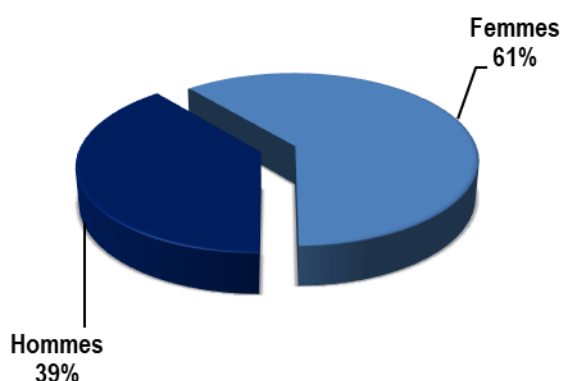


La pyramide des âges témoigne d'un vieillissement de l'effectif global, plus accentué sur l'effectif féminin. En 2025, 321 hommes et 529 femmes ont plus de 50 ans, en 2024, 314 hommes et 528 femmes. Les proportions hommes-femmes dans la tranche plus de 50 ans restent stables. On constate toutefois une augmentation du nombre d'hommes dans cette catégorie et une stagnation du nombre des femmes. De même, les effectifs de moins de 35 ans restent stables : en 2025 152 hommes et 199 femmes et en 2024 154 hommes et 201 femmes.

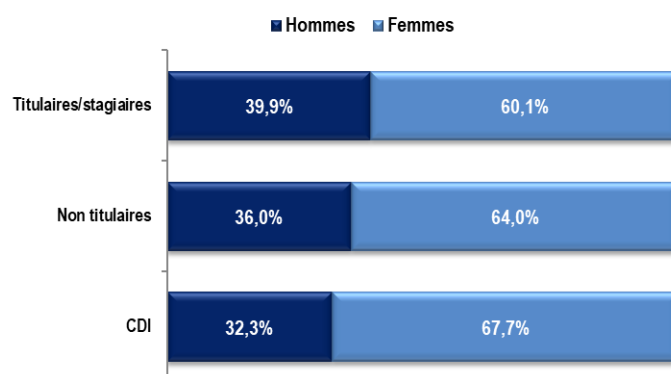
Répartition des agent·es permanent·es

- Par genre

La répartition des effectifs permanents est majoritairement féminine et reste à peu près identique depuis plusieurs années.

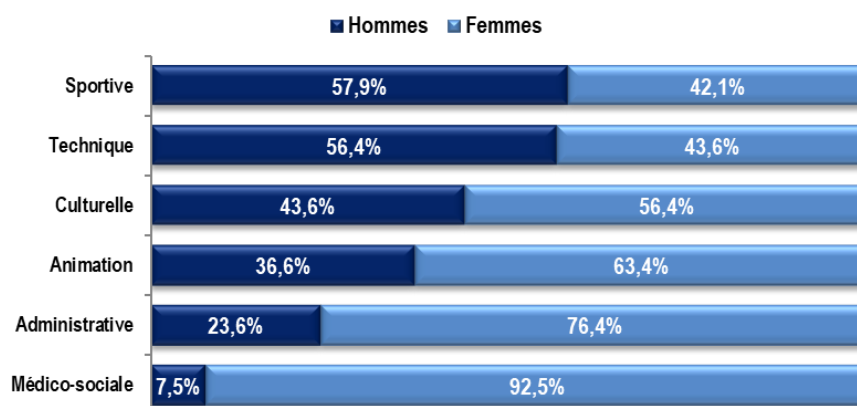


- Par statut et genre



La répartition femmes-hommes reste stable par rapport à l'année précédente, en ce qui concerne les titulaires et les non titulaires. Toutefois, concernant les CDI, une nette augmentation de la part d'hommes apparaît 32,3% pour 24% en 2024. A noter, ce statut reste à la marge dans la collectivité et ne représente pas un nombre important d'agents. Toutefois, une attention reste à porter sur l'évolution future de cet indicateur.

- Par filière et genre

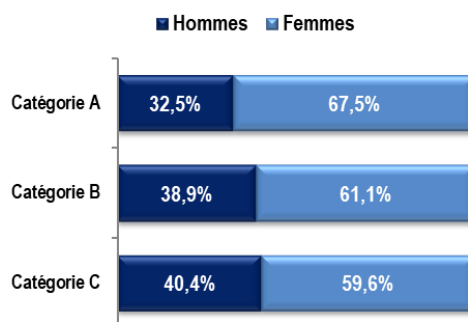


Comme lors des années précédentes, la proportion de femmes est supérieure dans toutes les filières à l'exception des filières technique et sportive où elles sont minoritaires mais néanmoins relativement bien représentées. Il est à noter que le taux de femmes reste très élevé dans la filière médico-sociale.

En ce qui concerne l'évolution des chiffres par rapport à l'année dernière, on constate une stagnation des données pour les filières technique, culturelle, médico-sociale et animation.

On constate des variations dans la filière sportive depuis quelques années : + 12% de femmes en 2025 sachant qu'en 2024 il y avait - 6% et en 2023 + 6%. Cette filière, traditionnellement masculinisée, reste donc à surveiller dans ce qui semble être une évolution positive de son taux de féminisation.

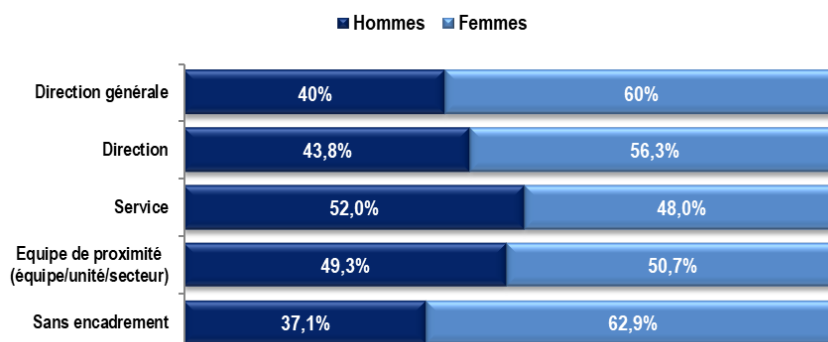
- Par catégorie et genre



Si la répartition des femmes et des hommes dans la catégorie B et C correspond sensiblement à la répartition globale des effectifs par genre, on constate une représentation plus importante des femmes dans la catégorie A. Les femmes sont majoritaires dans toutes les catégories.

En termes d'évolution, les chiffres restent stables en comparaison de l'année dernière.

- Par fonctions et genre



À Ivry, la place des femmes dans les emplois de Direction est supérieure au niveau requis à compter de 2017 par la réglementation (obligation issue de la loi du 04 août 2014 de porter à 40 % le taux des femmes aux emplois supérieurs de direction).

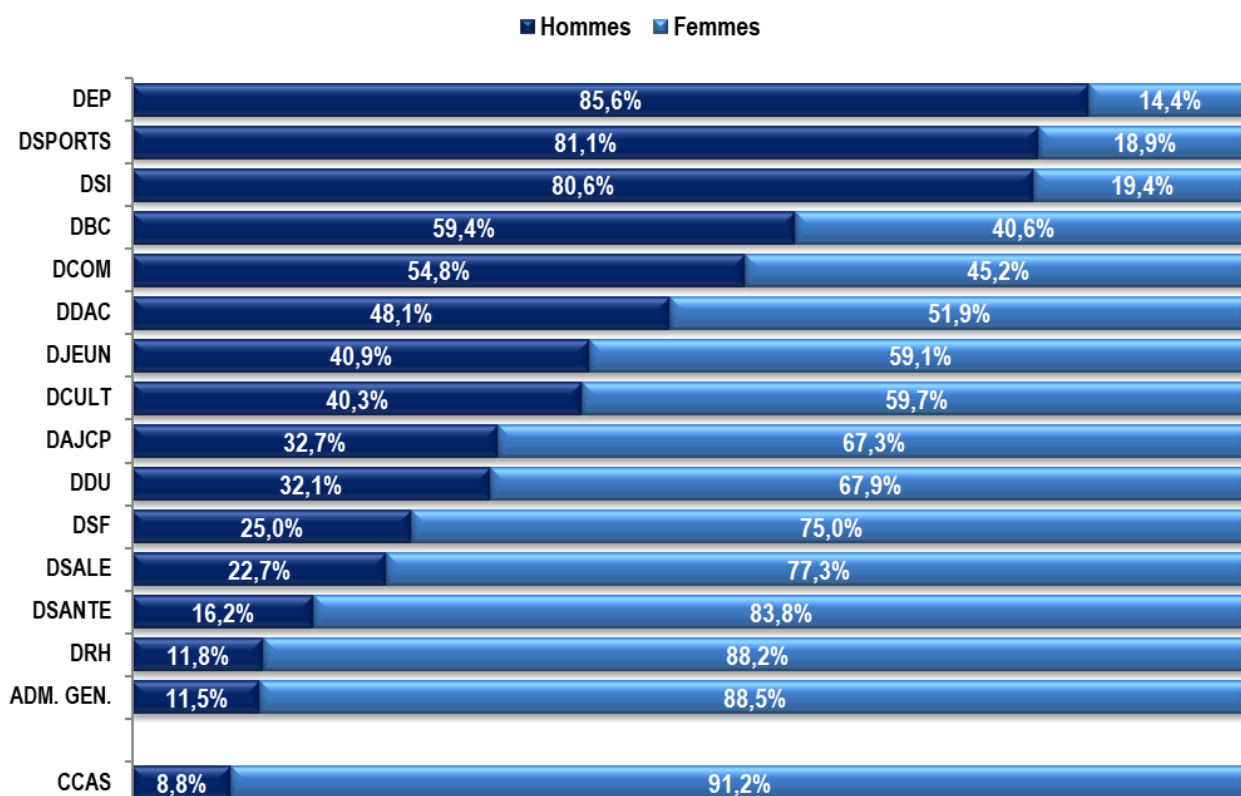
Par ailleurs, l'emploi de DGS a été occupé alternativement par une femme (1990 à 2006), un homme (2006 à 2015), puis une femme depuis 2016.

En 2024, une baisse de 15% de la part des hommes en direction générale avait été constatée. En 2025, nous revenons au taux de 40% de 2023. Ces évolutions sont dues au recrutement d'un homme DGA début 2025.

Les postes de direction ont perdu 3,7% de leur effectif féminin, alors qu'ils avaient déjà perdu 9% l'année dernière. Il semble qu'une attention devra être portée afin de maintenir le taux de féminisation des postes de direction correspondant à l'effectif global de la Ville.

Par ailleurs, les postes d'encadrement connaissent une augmentation de 3% du nombre de femmes, après une baisse de 11% entre 2022 et 2024. Il reste nécessaire de garder une attention sur ces fonctions afin de s'assurer qu'une parité aux postes d'encadrement soit maintenue.

- Par direction et genre

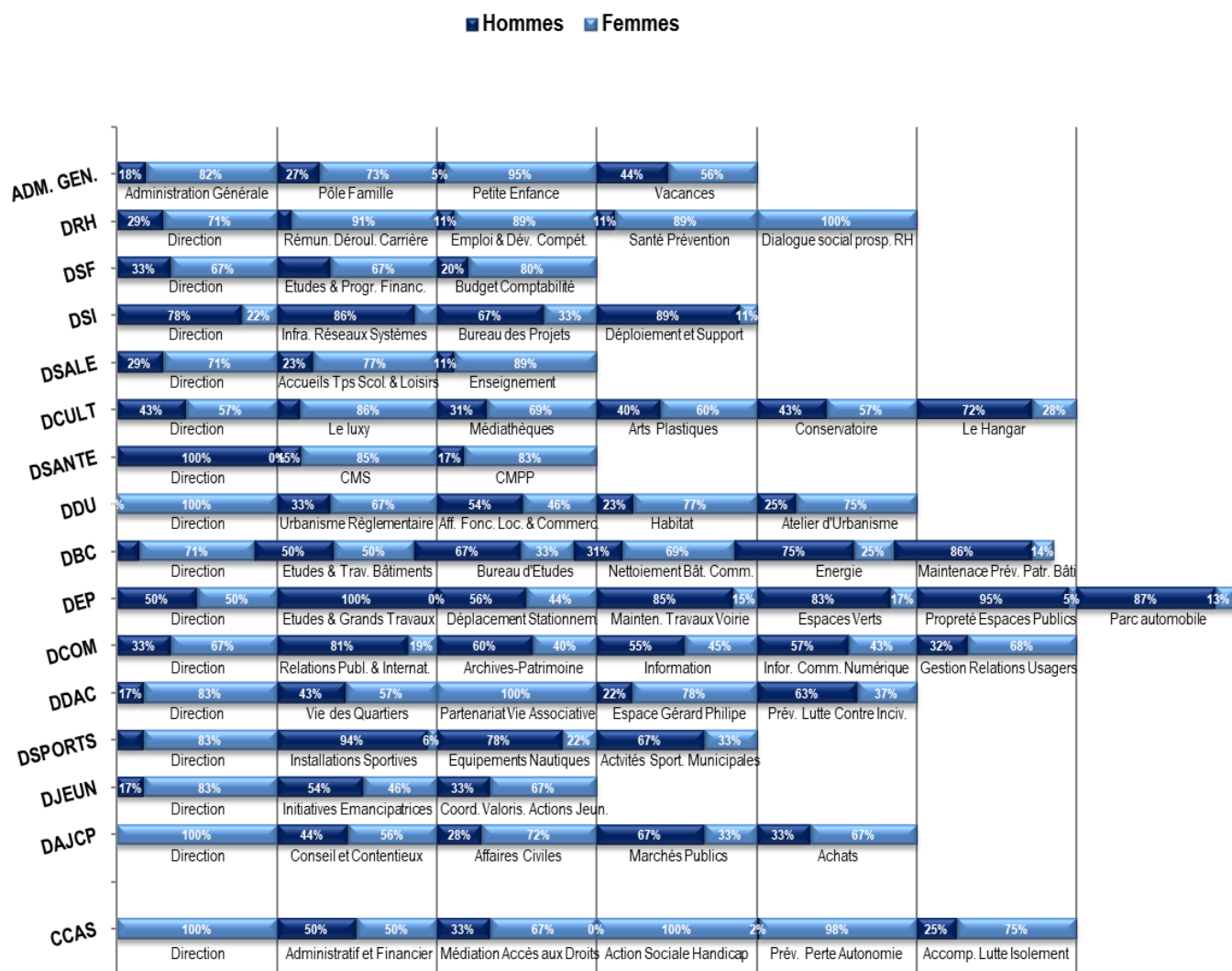


DEP : Direction des espaces publics
 DSports : Directions des sports
 DSI : Direction des systèmes d'information
 DBC : Direction des bâtiments communaux
 DCOM : Direction de la communication
 DDAC : Direction de la démocratie et de l'action citoyenne
 DCULT : Direction de la culture
 DDU : Direction du développement urbain
 DJEUN : Direction de la jeunesse
 DAJCP : Direction des affaires juridiques et de la commande publique
 DSF : Direction des services financiers
 DSALE : Direction de la scolarité et des accueils de loisirs éducatifs
 DSANTE : Direction de la santé
 DRH : Direction des ressources humaines
 CCAS : Centre communal d'action sociale

On note, comme les années précédentes, une absence marquée de mixité dans les directions des espaces publics, des services d'informatique et des sports qui restent des directions majoritairement masculines. Par ailleurs, les directions de la santé, des ressources humaines, du CCAS et l'administration générale restent fortement occupées par des femmes. Ces données restent représentatives d'une répartition genrée des métiers dans la société française.

Nous constatons peu d'évolutions en comparaison de 2024. Toutefois, il est à noter une évolution de la part des hommes à la direction de la jeunesse (+9%), à la DAJCP (+7%), ainsi qu'à la direction du CCAS, traditionnellement fortement féminisée (+2%).

- Par direction/service et genre



On relève, à la Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique, que les services conseil et contentieux, affaires civiles et particulièrement marchés publics ont vu la part des hommes progresser.

AU CCAS, le service d'accompagnement et de lutte contre l'isolement qui a connu l'arrivée d'hommes en 2025 (16% en 2024 à 25% en 2025).

Nous constatons donc qu'une légère masculinisation de directions traditionnellement féminines au cours de l'année. Toutefois, on observe que les directions à forte présence masculine n'aient que peu connu d'évolution cette année.

3. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Recrutement/emploi

L'ensemble des process d'accès à emplois, notamment en termes de recrutement et de mobilité, est basé sur des critères non discriminants et veille à favoriser, quand cela est possible, la mixité des métiers et des équipes selon les différents emplois et niveaux de responsabilité, ainsi qu'à lutter contre les stéréotypes :

- Les avis et le contenu des annonces de recrutement, les intitulés des fiches de postes sont traduits en écriture inclusive, et s'adressent indistinctement aux hommes et aux femmes ;
- La présentation de l'organigramme prend en compte l'écriture inclusive pour l'intitulé des postes ;
- Les profils de poste sont déterminés de façon objective au regard des compétences nécessaires pour exercer les missions et de celles dont disposent les candidats, même si des caractéristiques liées à la nature des métiers peuvent sous-tendre un caractère plutôt masculin ou féminin parfois ;
- La mixité dans les équipes et les emplois est favorisée dès que cela est possible. La Ville s'attache ainsi par exemple à avoir une représentation féminine dans des métiers techniques (agent-es de nettoyage des espaces verts, les jardiniers, les peintres) ou de la surveillance de la voie publique et lutte contre les incivilités (équipes d'ASVP ou d'agent-es de proximité) et inversement à disposer d'une représentation masculine dans des métiers administratifs sur des postes de secrétariat, de gestionnaire RH ou dans les métiers de la restauration et de la petite enfance, généralement composés davantage de femmes.

Cependant, en pratique, certains métiers peuvent connaître une surreprésentation genrée de par la nature des conditions de travail (forte pénibilité physique, par exemple) ou de par la nature même des missions (métiers du *care*/du soin, de l'entretien, de l'informatique...), et cela en raison de stéréotypes de genre et de préjugés fortement imprégnés dans les mentalités.

Ces problématiques sont traduites dans le plan d'action égalité professionnelle de la Ville et des actions sont donc prévues dans ce sens.

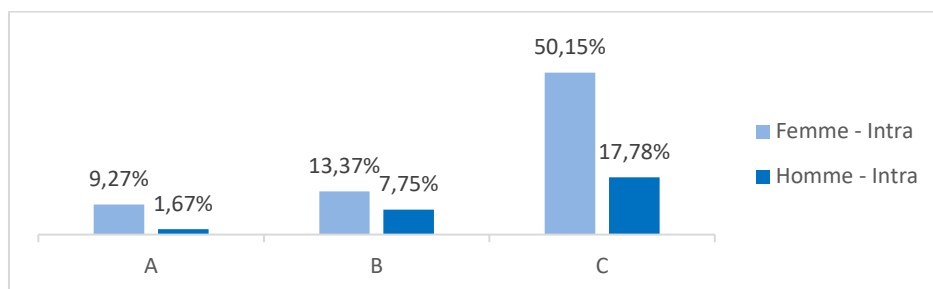
Formation professionnelle

Pour les formations organisées en intra, lors de la constitution des groupes d'agent-es, la mixité est favorisée dans la mesure du possible.

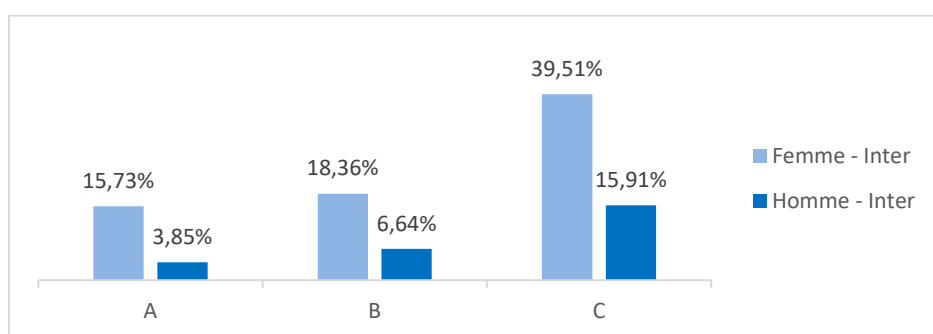
Les indicateurs ont évolué cette année : la Ville a différencié la participation à la formation en inter et en intra. Il sera intéressant d'étudier ces évolutions afin de savoir si la formation sur site impacte la participation femmes-hommes.

- Taux de départ en formation par catégorie et par genre

En intra :



En inter :



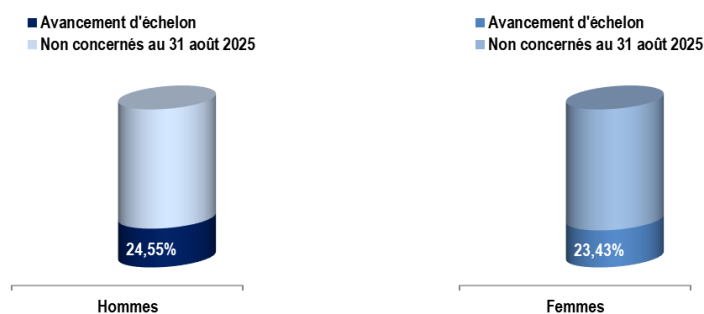
On constate que, toutes catégories et formations confondues, les femmes participent beaucoup plus aux formations que les hommes. De plus, les catégories C participent davantage aux formations, et particulièrement en intra.

Cet indicateur sera à comparer dans le temps afin d'accompagner les agent-es au mieux vers la formation.

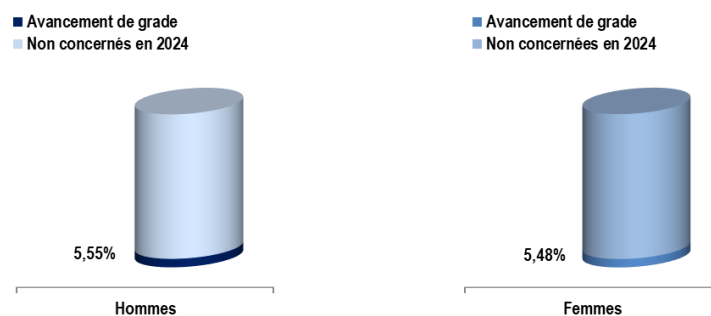
Déroulement de carrière

L'ensemble des agent-es est soumis aux mêmes règles de déroulement de carrière en termes d'avancement d'échelon, de grade ou de promotion interne, indépendamment de sa quotité de travail (temps complet, temps partiel, temps non complet). La valeur professionnelle des agent-es servant de base aux propositions d'avancement ou de promotion interne, est déterminée au regard de critères communs et objectifs liés aux missions et responsabilités exercées.

- Taux d'avancement d'échelon par genre



- Taux d'avancement de grade par genre



Les avancements de grade ci-dessus ont été réalisés en janvier 2025 au titre de l'année 2024.

Les taux d'avancement d'échelon ont baissé pour les hommes comme les femmes (-3,5% pour les hommes et -7% pour les femmes).

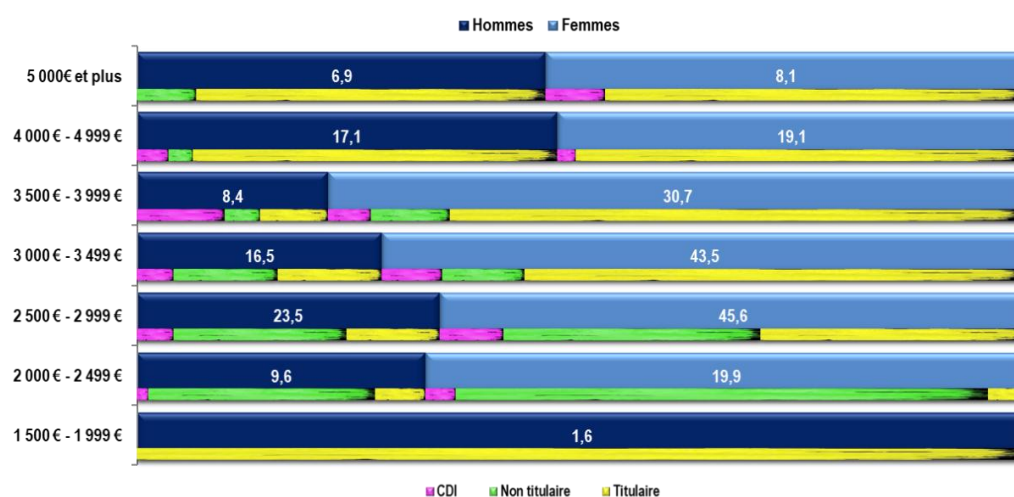
Le taux d'avancement de grade a augmenté pour les hommes (+2,2%) et diminué pour les femmes (-1%).

Il est à noter que pour les deux taux, celui des femmes est devenu inférieur à celui des hommes.

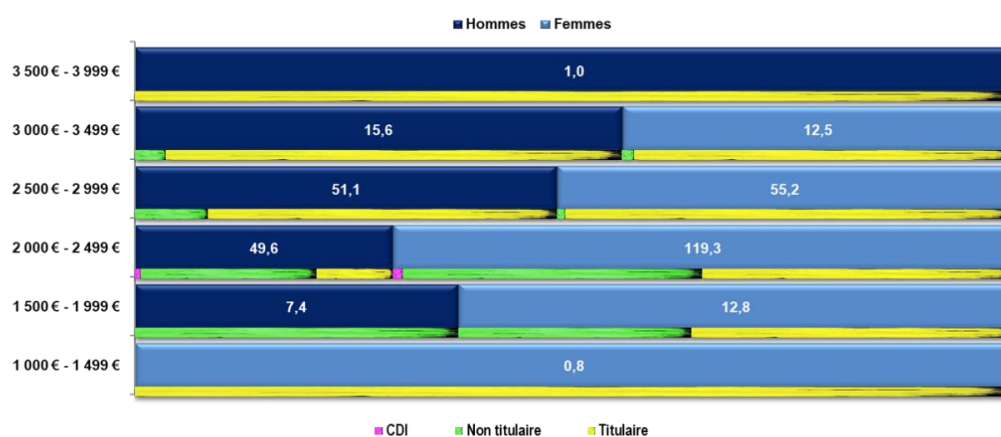
Rémunérations

- Répartition des salaires nets moyens en Équivalent Temps Plein des agent-es permanent-es par catégorie

Catégorie A



Catégorie B

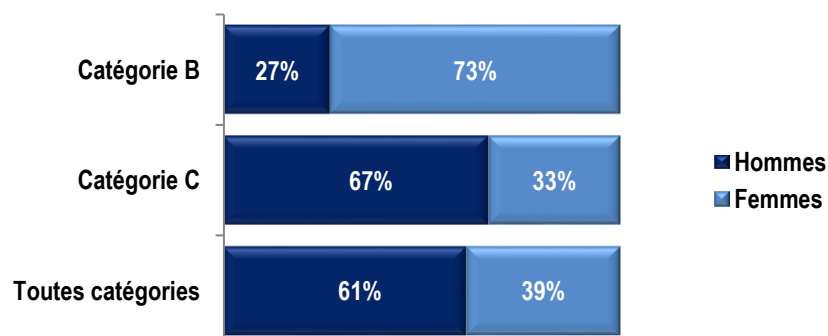


Catégorie C



- Répartition des heures supplémentaires de fonctionnement payées par catégorie et par genre

Ces indicateurs apparaissent comme importants dans l'évaluation de la parité professionnelle. En effet, ils montrent l'impact sur l'équilibre vie privée- vie professionnelle, mais aussi sur la rémunération, plus élevée avec la déclaration d'heures supplémentaires.



Les chiffres restent globalement stables en comparaison des années précédentes, à noter que le nombre de femmes est plus important que celui de l'année dernière (28% de femmes concernées en 2024 pour 39% cette année).

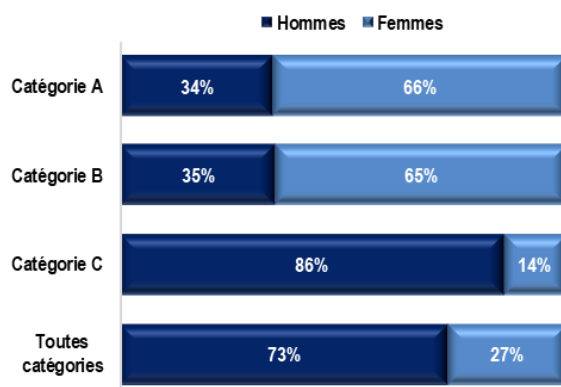
Néanmoins, globalement les agents masculins, toutes catégories confondues, déclarent davantage d'heures supplémentaires que leurs collègues féminines. Ce phénomène n'est pas seulement ivryen.

Certaines hypothèses peuvent être émises sur ce point en lien avec les constats des rôles genrés :

- Les femmes ont moins tendance à demander que leur travail supplémentaire soit rémunéré.
- La charge de travail et la gestion du foyer incombant généralement plus aux femmes, il est possible que pour certaines, effectuer des heures supplémentaires soit impossible.

• Répartition des astreintes et permanences par catégorie et par genre

Ces indicateurs permettent, comme pour les heures supplémentaires, d'évaluer l'impact sur l'équilibre vie privée - vie professionnelle et sur la rémunération. De plus, ils permettent aussi d'observer la présence de femmes dans certains postes à horaires atypiques.



Les chiffres restent globalement stables en comparaison avec 2024.

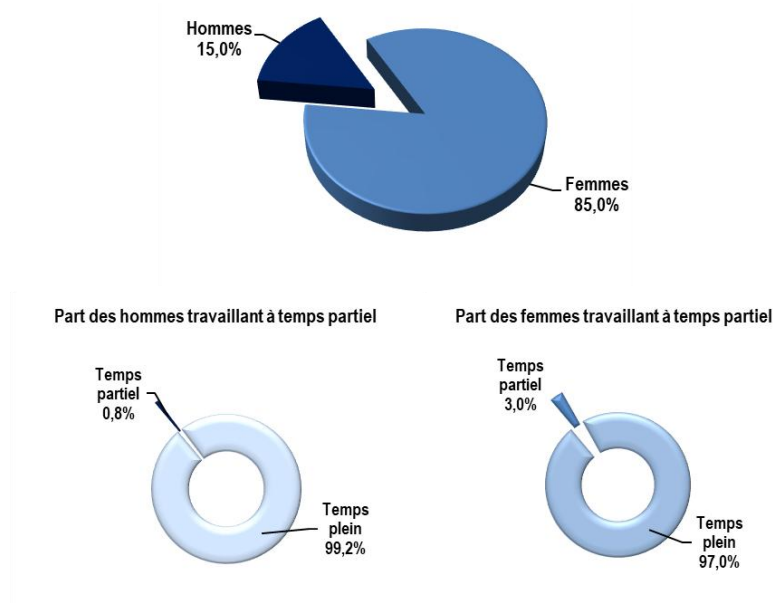
On repère ici à nouveau une disparité femme-homme, toutes catégories confondues. De même, ce sont les agents de catégorie C qui montrent une disparité plus importante avec une surreprésentation masculine. Une analyse sur les métiers concernés pourrait venir nourrir la réflexion sur la mixité des métiers à accompagner.

Temps de travail et congés familiaux

Les dispositions du règlement intérieur relatives aux temps de travail et aux congés et absences donnent un cadre global identique pour tous les agent-es, qui peut faire l'objet de dispositions spécifiques liées aux nécessités et contraintes particulières de service. L'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle est ainsi appréciée au regard des spécificités de chaque service, en veillant à préserver un équilibre et de l'équité au sein des équipes dans l'attribution des différentes autorisations d'absence et dans l'organisation du temps de travail.

La prise des différents temps partiels ou congés familiaux existants (congé maternité, congé paternité, proches aidants...) n'entraîne aucune conséquence pour l'agent·e en termes de régime indemnitaire ou de déroulement de carrière. Cependant, il convient de noter qu'en application des règles statutaires, le montant des pensions de retraite est impacté par la prise de temps partiels ou de congés familiaux au cours de la carrière, ce qui de fait est constitutif d'une inégalité de genre indirecte dans notre société aujourd'hui.

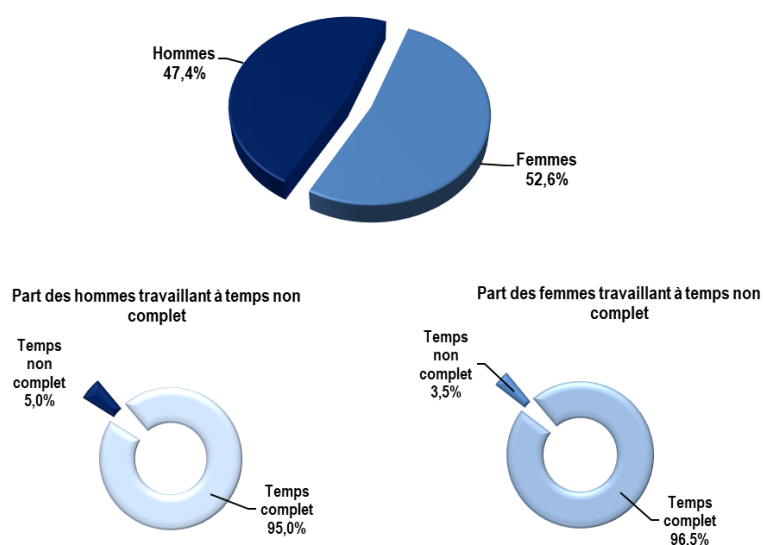
- Répartition des temps partiels



Les temps partiels, qui sont utilisés principalement sur une quotité de 80%, le sont très majoritairement par les femmes même s'ils sont ouverts aux hommes dans les mêmes conditions. Pour la moitié, il s'agit de temps partiels sur autorisation et pas seulement de temps partiels de droit.

En ce qui concerne l'évolution de ces données, il est à noter une augmentation de 6 % d'hommes à temps partiel (pour une augmentation de 2% en 2024). Cette augmentation plus importante que l'année dernière reste minime vu les chiffres globaux ; il est toutefois à pointer dans le sens d'une évolution qui s'accroît.

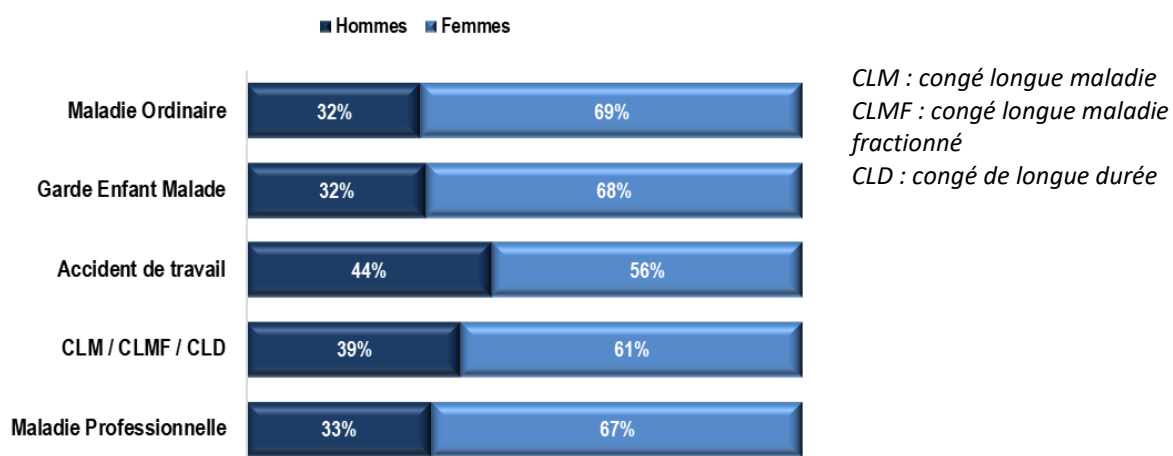
- Répartition des temps non complets



Les femmes et les hommes sont représentés à peu près au même niveau sur les temps non complets, la majorité correspondants à des emplois d'enseignement ou médicaux.

- Répartition des absences par genre

Cet indicateur a été créé récemment. Il nous a paru important d'évaluer les absences ainsi que leur nature d'un point de vue genré, au-delà des jours de garde enfants malades.



Ces chiffres nous permettent d'observer globalement que les absences pour cause de maladies concernent majoritairement les femmes. Il serait intéressant d'étudier au plus près si certains métiers, davantage féminisés, sont plus sujet à maladie/ accident du travail.

La prévention et lutte contre les comportements sexistes et les violences sexistes et sexuelles

Le dispositif de signalement

Afin de prévenir et lutter notamment contre les agissements sexistes et les violences sexistes et sexuelles, la Ville a mis en place en 2022 au sein de la direction des ressources humaines **un dispositif de signalement des violences, discriminations, harcèlement moral et violences sexistes et sexuelles au travail**.

Ce dispositif de signalement des actes de violences, de discriminations, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes est prévu par l'article 80 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 et précisé par le décret n° 2020-256 du 13 mars 2020. Depuis la compilation réalisée dans le Code Général des Collectivités Territoriales entré en vigueur le 1er juillet 2022, les menaces ou tout autre acte d'intimidation ont été rajoutés dans le dispositif.

A Ivry-sur-Seine, ce dispositif a été pleinement déployé après la formation des membres de la cellule en octobre 2021 et une communication auprès des agent·es en février-mars 2022. Une nouvelle session de formation des membres de la cellule s'est tenue en novembre 2024 et un travail sur les procédures et modalités a été mené en 2025.

Le dispositif est mis en place avec pour objectif une écoute et de l'orientation pour les agent·es témoins ou victimes de faits, tout en assurant une confidentialité des échanges et des informations traitées. Ainsi, il comporte une procédure de recueil des signalements, une procédure de traitement et de suivi des situations en pluridisciplinarité, ainsi que des procédures d'orientation vers les services ou structures de soutien et d'accompagnement et vers les autorités compétentes pour traiter les faits signalés.

Ce dispositif à destination des agent·es de la Ville et du CCAS, permet à toute victime de violences physiques, verbales, harcèlement moral, violences sexistes et sexuelles : agressions sexuelles, viols, harcèlement sexuel, agissements sexistes, et discriminations, de le signaler. La victime est informée de ses droits et des démarches possibles, elle est orientée vers les professionnel·les compétent·es.

Le dispositif est présenté lors du module d'accueil des nouveaux·elles arrivant·es, dans la thématique « santé-prévention ».

La cellule peut être saisie par téléphone au 01 49 60 25 00 ou par mail à cellulesignalement@ivry94.

Bilan quantitatif :

- 2022 : 7 signalements, dont 5 entrants dans le cadre du dispositif, et 3 ayant fait l'objet d'une fiche de signalement et ayant donc été traités jusqu'au bout.
- 2023 : 9 situations traitées ayant fait l'objet de 13 signalements et de 24 entretiens individuels.
- 2024 : 7 situations traitées ayant fait l'objet de 7 signalements et de 7 entretiens individuels.
- 2025 (chiffres arrêtés au 1/09/2025) : 5 situations traitées ayant fait l'objet de 10 signalements et de 3 entretiens de témoins.

Dans le détail cette année, il y a eu 3 situations saisies pour des faits de harcèlement moral, 1 situation pour des faits de harcèlement moral, sexuel et discrimination, 1 situation pour des faits de violences verbales et harcèlement sexuel. Certaines situations sont encore en cours d'étude et les faits ne sont pas encore tous qualifiés par la cellule.

En proportion, il y a peu de signalements pour des violences sexistes et sexuelles par rapport aux types de situations traitées par le dispositif de signalement. Il faut préciser que cela n'est pas forcément révélateur de l'absence de ces violences à Ivry mais davantage de leur invisibilisation en général. Nous savons que les violences sexistes et sexuelles sont souvent méconnues voire banalisées dans la société, c'est pourquoi la Ville a travaillé en 2025 à l'identification des violences sexistes et sexuelles, à leur repérage afin de mener de la prévention et la lutte de ces violences, à travers notamment une campagne de sensibilisation interne qui sera déployée sous peu.

II. L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'objectif de ce second volet est d'amener les collectivités territoriales à produire un diagnostic annuel sur les politiques publiques menées sur le territoire en termes d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour ce faire, les collectivités territoriales doivent identifier et rassembler les données quantitatives et qualitatives existantes, et au besoin, créer de nouveaux outils en définissant elles-mêmes un certain nombre d'indicateurs.

Ce second volet commence par un rapide état des lieux de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes à Ivry-sur-Seine, à l'aide d'indicateurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Nous pourrions lire par la suite les données issues des différents services en matière d'inégalités et les actions qu'ils mènent en faveur de l'égalité seront présentées.

1. SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE EN MATIERE D'INEGALITES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES SUR LE TERRITOIRE IVRYEN

Situation économique et sociale en matière d'inégalités femmes-hommes à Ivry

La population légale d'Ivry-sur-Seine s'élève à 64 526 habitant-es⁴, avec une mixité quasi-parfaite entre femmes (49.8%) et hommes (50.2%). Près de la moitié de la population (47.6%) est âgée de 15 à 44 ans, indiquant une population relativement jeune.

La situation économique et sociale en matière d'inégalités s'apprécie selon divers critères.

Les compositions familiales

Tout d'abord, un déséquilibre marqué apparaît dans la composition des familles monoparentales. En effet, les données recueillies révèlent des disparités significatives entre les femmes et les hommes. Les données que nous fournissons sont celles du service Pôle Familles de la Ville d'Ivry, plus récentes que celles proposées par l'INSEE (2022).

Le service précise toucher la quasi-totalité des familles, en effet chaque famille s'inscrit soit au moment de l'inscription à l'école, à la restauration scolaire, et au périscolaire, soit pour une inscription à des activités sportives ou culturelles.

Le service précise que le nombre total de familles a beaucoup augmenté, du fait non seulement de la population grandissante (avec construction de nouveaux quartiers) mais également du fait d'avoir cette année menée un important travail de permanence pour toucher le plus de familles possibles.

On note que pour 2024/2025, les familles monoparentales représentent 29,7 % de la totalité des familles inscrites (chiffre stable par rapport à l'année dernière) au Pôle Familles.

Sur un total de 1200 familles monoparentales, 94% sont composées d'une femme avec enfant(s). Ce chiffre est stable par rapport à l'année dernière.

A cela s'ajoute que le quotient familial (QF) moyen des familles monoparentales dirigées par une femme avec enfant(s) est de 289, ce qui indique une situation économique précaire. Le QF moyen des hommes seul avec enfant(s) est de 467, bien plus élevé donc que celui des femmes.

De plus, 108 familles monoparentales dirigées par une femme avec enfant(s) sur 1125 ayant fait calculer leur QF, soit 10%, ont un quotient familial à 10, signifiant qu'elles sont sans ressources.

Ces chiffres révèlent une vulnérabilité économique et sociale accrue des femmes cheffes de famille monoparentale. En effet il est important de relever que ces familles rencontrent un taux de chômage plus important, un taux d'occupation de postes à temps partiel plus important, des conditions d'hébergement plus précaires... et donc des difficultés financières plus importantes et un taux de pauvreté plus élevé.

⁴ Données les plus actuelles de l'INSEE sur 2022

La population active

Si le taux d'emploi est sensiblement le même pour les hommes et les femmes, pourtant 19.8% des Ivryennes salariées sont en temps partiel contre 10% d'Ivryens (chiffres stables par rapport à l'année dernière).

Pour rappel, les femmes restent moins représentées que les hommes dans certaines catégories socio-professionnelles, comme chez les cadres et professions intellectuelles supérieures, mais aussi comme artisan·es, commerçant·es et chef·fes d'entreprise.

Là encore, un des marqueurs d'inégalité est visible dans la répartition des femmes et des hommes dans les catégories socio-professionnelles. Ainsi, les femmes sont sous représentées dans certaines catégories socioprofessionnelles, notamment en tant qu'employeuse ou cheffe d'entreprise.

Par ailleurs, nous avons aussi accès par les données de l'INSEE (2023) et pouvons observer des inégalités dans le salaire net mensuel selon la catégorie socio-professionnelle. Ainsi, chez les cadres, nous notons un salaire net mensuel moyen de 4848 euros pour les hommes et de 4201 euros pour les femmes. De même, dans la catégorie socio-professionnelle des ouvrier·ères, le salaire net mensuel moyen est de 2149 euros pour les hommes et 1791 euros pour les femmes.

La scolarisation

La ville d'Ivry-sur-Seine, grâce à sa proximité avec Paris, dispose de nombreux établissements d'enseignement supérieur, tant publics que privés. Cette proximité a un impact significatif sur la scolarisation et le niveau de diplôme des jeunes de la commune.

5 542 jeunes sont scolarisés, les femmes étudiantes de 18 à 24 ans scolarisées représentent 69,9 % des personnes scolarisées et les hommes de cette même tranche d'âge 64,8%⁵.

Pour la tranche d'âge de 25 à 29 ans, Ivry-sur-Seine a enregistré une hausse de 80 étudiants, ce qui porte la part de la population scolarisée à 18,8 % (les femmes de cette tranche d'âge représentent 18,6% des personnes scolarisées, et les hommes 19,1%).

Pour les personnes de 30 ans et plus, la part de la population scolarisée est restée stable entre 2019 et 2022.

L'analyse des diplômes les plus élevés parmi la population non scolarisée de 15 ans permet d'observer que le pourcentage de femmes comme d'hommes sans diplôme est en légère diminution : il est passé de 24,1 % en 2021 à 23,1 % en 2022 pour les femmes sur la ville d'Ivry sur Seine, contre 17.8 % au niveau régional pour les femmes, et de 25.4 % en 2021 à 24.6 % en 2022 pour les hommes (17.5 % au niveau régional). Parallèlement, le pourcentage de femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus est passé de 19.9 % en 2021 à 20.5 % en 2022. Il est légèrement inférieur au pourcentage régional qui est de 21.3 %.

Alors que pour les hommes, le pourcentage de titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus reste stable entre les deux années passant de 19.6 % en 2021 à 19.7 % en 2022. (Pour 24.7 % sur le plan régional)

⁵ Source : Chiffres pour 2022, Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024

La précarité étudiante

Malgré l'accès aux universités facilité par la proximité, la précarité étudiante augmente en France, touchant particulièrement les femmes.

Selon une enquête de l'Unef (Union nationale des étudiants de France) de 2025 :

- L'augmentation du coût moyen de la vie serait de +4.12 % par rapport à 2024,
- Ce qui entrainerait une augmentation des dépenses de +807 € par an,
- Ainsi qu'une augmentation des coûts de +2.46 % pour les loyers dans le privé et +3.26 % pour ceux du CROUS.

Dans un rapport de l'INJEP (institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) d'avril 2025⁶, Anne-Cécile Caseau, chargée d'études et de recherche, explique que la précarité étudiante est multidimensionnelle car elle touche :

- aux difficultés financières : les étudiant·es se retrouvent à jongler entre les aides publiques, le soutien familial et les emplois souvent précaires pour faire face au coût élevé de la vie ;
- au logement : car cela devient de plus en plus difficile pour les étudiants de se loger (coût élevé dans des logements privés, manque de place en CROUS ou logements insalubres) ;
- à l'alimentation : ce qui pousse certains étudiants à sauter des repas ou à baisser la qualité des aliments achetés ;
- à la santé qui amène des étudiant·es à renoncer ou reporter des soins « non-essentiels » ;
- aux loisirs et à la vie sociale qui entraîne un isolement des étudiant·es les plus précaires qui ne peuvent se permettre de dépenser de l'argent dans des sorties.

Le rapport explique que les étudiant·es issus de milieux modestes ou étrangers sont particulièrement exposés à la précarité et aux difficultés citées ci-dessus. Les femmes, doivent en plus assumer des dépenses liées à la précarité menstruelle qu'elles sont obligées de privilégier au détriment d'autres achats. *Le surcoût est en moyenne de 318€ par an selon l'UNEF*. Faute de moyens, elles se retrouvent dans l'obligation de reporter des rendez-vous ou soins gynécologiques. *Selon l'enquête de l'Unef⁷ d'août 2025 : 25 % des étudiantes ont déjà renoncé aux soins gynécologiques par contraintes financières. La consultation est en effet en moyenne de 37 €, auxquels s'ajoutent les frais récurrents, liés à la contraception et aux antidouleurs pendant les menstruations, qui ne sont pas remboursés.*

La chercheuse explique que cette précarité a un réel impact sur l'avenir des étudiant·es notamment dans la capacité à se projeter, ou sur leurs aspirations professionnelles.

Afin de travailler la précarité étudiante sur la ville, de nombreuses initiatives voient le jour, comme la mise en place de distributeurs pour lutter contre la précarité menstruelle, les paniers repas distribués par le CCAS (voir dans les parties suivantes), mais également une réflexion plus globale avec la création d'un groupe de travail pour étudier la possibilité d'une offre de restauration le soir pour les étudiant·es de la résidence Crous Marthe Gauthier.

La monoparentalité, le temps partiel et la précarité étudiante sont des phénomènes qui touchent majoritairement les femmes et donc sont des marqueurs d'inégalités entre les femmes et les hommes.

⁶ Anne-Cécile CASEAU, Précarité étudiante, des arbitrages au quotidien pour les jeunes, INJEP, Avril 2025

⁷ UNEF, Enquête sur l'évolution du coût de la vie étudiante, août 2025

Historique et contexte des missions en faveur de l'égalité de genre à Ivry

Une délégation politique dédiée à la lutte contre les discriminations existe à Ivry-sur-Seine depuis 2011. L'élue en charge de cette délégation s'appuie sur une chargée de mission qui effectue un travail transversal sur les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ au sein de la collectivité. Est suivi en priorité l'axe égalité et mixité, en particulier la lutte contre les violences faites aux femmes avec le développement d'un travail en réseau avec des professionnel·les de terrain et du monde associatif.

L'engagement d'Ivry-sur-Seine pour l'égalité entre les femmes et les hommes reste clair et fort. Cet engagement est ancien et se renforce au fil des années :

- Depuis 2009, la Ville soutient, organise et coordonne le réseau ivryen de lutte contre les violences familiales et intrafamiliales, constitué de professionnel·les de terrain régulièrement sollicité·es par des victimes de violences issu·es des domaines de la santé, du social, de la police, de la justice, etc. Ce réseau a pour objectif de développer une expertise pour repérer, informer et orienter les victimes et d'améliorer leur accompagnement global.
- En 2015, la Ville a signé la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, de part cette adhésion, la Ville s'engage à élaborer un plan d'actions pluriannuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Un premier plan d'actions a été élaboré en 2018, dont un bilan a été réalisé en 2021 et 2022. Un nouveau plan d'actions d'égalité de genre a été élaboré en 2023 et adopté début 2024.
- En 2019, la Ville a signé la Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes. Les dix recommandations relatives à cette convention ont été mises en pratique à Ivry-sur-Seine en 2021. Depuis la parution du guide pour une communication égalitaire en 2025, les communications se feront désormais en suivant des règles d'écriture inclusive.
- En 2019, un groupe « égalité » a été mis en place au sein de la collectivité, composé d'au minimum un·e référent·e par direction. Il a pour objectif de renforcer le traitement des inégalités et le travail transversal des questions d'égalité à la Ville.
- En 2020, le projet municipal a réaffirmé l'engagement de la Ville pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les discriminations multiples. L'égalité femmes-hommes est également un des trois axes prioritaires du projet d'administration 100% service public.
- En 2021, la Ville a signé un protocole d'engagement avec la Mission Hébergement Logement (MHL) du Département et s'était engagée à réserver 5 logements de son contingent de logements sociaux (logements relais) à des femmes victimes de violences en sortie d'hébergement d'urgence.
- En 2023, un nouveau plan d'actions en matière d'égalité de genre est élaboré, co-construit avec les services de la ville, les différents acteurs et actrices du territoire, tels que les associations notamment. Ce plan d'actions présente 4 axes de travail et plusieurs objectifs vers lesquels tendre en matière d'égalité.
- Le 8 février 2024, ce plan d'actions d'égalité de genre est adopté au conseil municipal, ainsi que le plan d'actions en matière d'égalité professionnelle. La mise en œuvre de ces plans d'actions a débuté dès 2024.

2. IVRY, UNE VILLE QUI INTEGRE L'EGALITE FEMMES-HOMMES DANS SES GRANDS PROJETS ET POLITIQUES PUBLIQUES

Grandir à Ivry

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT)

Le projet éducatif de territoire (PEDT) a pour objectif de fédérer les acteur·rices d'un territoire au service de tous les enfants, de leur épanouissement et de leur bien-être. A Ivry-sur-Seine, il concerne les enfants de 0 à 18 ans et prend donc en compte l'ensemble du développement physiologique, cognitif, social, culturel de l'enfant, depuis la petite enfance jusqu'à la sortie de l'adolescence et l'entrée dans la vie de jeune adulte.

Il donne une impulsion et fixe un cadre aux actions éducatives partenariales mises en œuvre sur tous les temps (scolaire, périscolaire et extrascolaire). Il permet d'assurer une cohérence et une complémentarité des interventions de chacun, dans l'intérêt de l'enfant et de ses parents et permet donc de mobiliser les ressources et les moyens du territoire pour favoriser une continuité éducative.

Un des axes du PEDT porte sur l'égalité filles-garçons/ femmes-hommes. Cela se traduit de manière concrète dans les projets pédagogiques des accueils en crèche, accueils de loisirs éducatifs, dans leurs actions au quotidien auprès des enfants, mais également auprès de leur famille. Par ailleurs, il traverse aussi les projets transversaux entre accueil de loisirs et Education nationale et les « rendez-vous de l'éducation », outils au service du PEDT, mais aussi tous les projets menés par la Ville en direction des jeunes.

La petite enfance

Le service petite enfance de la ville s'efforce d'intégrer les principes d'égalité entre les femmes et les hommes, et plus précisément entre les filles et les garçons, dans ses politiques et pratiques. Cette démarche vise à offrir des opportunités équitables et un traitement non discriminatoire à tous les enfants, indépendamment de leur genre, et ce dès leur plus jeune âge. De plus, le service veille à porter une attention particulière aux familles monoparentales et aux femmes victimes de violences lors des demandes de places en crèche. Ainsi, ces situations familiales sont prises en compte dans l'étude des demandes.

L'égalité filles-garçons dans le projet éducatif de la Petite Enfance

Depuis 2018, le Service Petite Enfance de la Ville définit l'égalité filles-garçons comme un axe de son projet éducatif devant découler sur des mesures spécifiques. Chaque structure décline ensuite le projet éducatif dans un projet pédagogique.

Le projet éducatif du Service Petite Enfance est largement imprégné de la pédagogie Pikler-Loczy (Pédiatre Emmi Pikler), qui s'appuie sur le « jeu libre » en mettant à disposition des enfants des jeux et des jouets, ce qui leur permet d'aller d'un jouet à l'autre au gré de leurs envies et non sur sollicitation

de l'adulte. Ainsi, on y trouve des espaces de motricité, de jeux d'imitation (cuisine, dinette, garage, déguisements, ...), et de motricité fine (puzzle, jeux de manipulation, pâte à modeler, ...). Les espaces et jeux sont en accès libre et donc proposés aux enfants sans distinction de genre.

« Les professionnel·les ne font pas de différence en ce qui concerne la question du genre fille-garçon. A ce titre, aucune distinction ne se fait dans les propositions de jeux, jouets ou d'activités. Un petit garçon peut jouer à la poupée et une petite fille au garage. Il n'y a rien d'anormal, les enfants ouvrent le champ des possibles selon leurs envies. Cette expression participe à faire évoluer les regards sur l'image et le rôle des femmes et des hommes dans la société. »

Le 7ème des 10 grands principes pour grandir en toute confiance de la charte d'accueil du jeune enfant :

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

La sensibilisation des professionnel·les à l'égalité

Les stéréotypes de genre se mettent en place dès le plus âge, prévenir la transmission des inégalités entre les filles et les garçons, passe par l'analyse fine des représentations et des pratiques professionnelles.

Les normes sexistes imprègnent notre société et impliquent une éducation et une socialisation genrée qu'il faut déconstruire pour parvenir à une égalité réelle. Pour créer une culture commune sur les questions d'égalité, il est nécessaire de former et de sensibiliser le plus grand nombre aux stéréotypes sexistes et les conséquences qu'ils produisent, rôles genrés dans la société, inégalités salariales, familiales, politiques, discriminations voire violences. C'est à travers la prise de conscience de chaque personne que les lignes pourront bouger, les adultes véhiculent inconsciemment des stéréotypes de genre qu'il est fondamental et urgent de déconstruire et d'interroger.

Le plan d'actions ivryen pour l'égalité de genre 2024-2026 prévoit, en priorité, de former les professionnel·les qui travaillent auprès des enfants et notamment les professionnel·les de la petite enfance. Ainsi, sur les trois prochaines années les professionnel·les des crèches municipales seront tous·tes formé·es à ces sujets (voir partie 3 – sous partie 2).

Par ailleurs, un travail sur le choix des livres a également d'ores et déjà été amorcé.

Proportion filles/garçons parmi les enfants accueillis en 2025

Le Service Petite enfance, dans la déclinaison de l'axe transversal « Egalité femmes-hommes » du projet d'administration 100 % Service public ivryen, a une attention particulière sur la fréquentation des filles et des garçons dans les effectifs des équipements de la Petite enfance.

Jusqu'à maintenant, un équilibre était trouvé car le sexe de l'enfant était pris en considération dans l'attribution de la place en crèche. Le nouveau système de cotation mis en place en 2025 ne prend plus cette dimension en compte sauf en cas d'égalité de points.

Pour le moment, aucun déséquilibre n'est à noter mais la plus grande partie des effectifs des enfants est entrée en 2024 et en 2023. L'évolution du nombre de filles et de garçons fréquentant les

établissements d'accueil du jeune enfant sera donc suivie avec intérêt. A ce jour, il est possible de constater une parité quasi parfaite sur l'ensemble des structures.

Structure/ Nombre de filles et de garçons accueilli-e-s de janvier à septembre 2025	Filles	Garçons	Total	% Filles	% Garçons
Rosa Bonheur	24	20	44	55%	45%
Ada Lovelace	25	25	50	50%	50%
Maria Merian	20	17	37	54%	46%
Niki de Saint Phalle	16	24	40	40%	60%
Parmentier	11	12	23	48%	52%
Madeleine Brès	15	11	26	58%	42%
Total	111	109	220	50,45%	49,55%

La proportion parmi les enfants accueilli-es en crèches municipales est de 50,45% de filles et 49,55% de garçons. L'an dernier : 46% de garçons étaient accueillis en crèches et 54% de filles.

La prise en compte des familles monoparentales

La situation des familles monoparentales est regardée avec attention lors des commissions d'attribution de places en crèches. En effet, la situation de monoparentalité génère un déséquilibre et une certaine fragilité. La place en crèche devient alors une condition sine qua non pour que le parent puisse travailler, percevoir un salaire et subvenir aux besoins de sa famille. De la place en crèche dépend alors l'indépendance économique et sociale de la famille.

Cette année, 61 familles accueillies dans les crèches municipales déclarent être monoparentales, elles représentent 28 % des familles accueillies. Ce pourcentage est supérieur à celui du dossier de l'INSEE en 2022 qui fait état de 25.4 % de familles monoparentales au total sur le territoire. De même, en 2023, les familles monoparentales représentaient 23 % des familles accueillies en crèches municipales. Les structures accueillant le plus de familles monoparentales sont les multi accueils Ada Lovelace (Ivry-Port), Maria Merian (Monmousseau) et Parmentier (Centre-ville Marat) avec respectivement 30 %, 38 % et 39 % de familles monoparentales.

Dans 95 % des situations de monoparentalité, l'adulte à la tête de la famille monoparentale est une femme. En 2023, 100% des familles monoparentales étaient composées d'une femme (97% en 2022). Ces chiffres restent stables et correspondent également aux chiffres nationaux.

A noter, que 22 % des familles accueillies en crèche disposent de moins de 801 € de ressources mensuelles. Ce montant correspond aux minima sociaux définis par la Caf. Ce sont les familles qui bénéficient du tarif le moins élevé en crèche.

Structures	Familles monoparentales	% Familles monoparentales	% Femmes à la tête	% Homme à la tête
Rosa Bonheur	9	20%	88,89%	0,11%
Ada Lovelace	15	30%	100%	0%
Maria Merian	14	38%	100%	0%
Niki de Saint Phalle	9	23%	100%	0%
Parmentier	9	39%	89%	11%
Madeleine Brès	5	19%	80%	20%
Total	61	28%	95%	5%

La prise en compte des situations de violences conjugales et intrafamiliales

Lors des coordinations, un regard attentif est porté sur les situations de violences conjugales. La plupart du temps, les situations ne sont pas connues lors de l'étude des demandes de places en crèche. La demande de place en crèche se fait de façon dématérialisée sur une plateforme, il s'agit d'un questionnaire administratif à remplir, peu de parents y indiquent d'autres informations que celles demandées. Même s'il existe la possibilité d'apporter des éléments spécifiques dans la rubrique « commentaires » ou « situation particulière », écrire des éléments d'une situation personnelle complexe sur un formulaire administratif sur internet n'est pas facile.

La Direction Départementale de la Protection maternelle et infantile alerte ponctuellement le service petite enfance, lorsqu'une situation de violences conjugales est identifiée afin de soutenir la demande de place en crèche.

Nous constatons que certaines personnes libèrent leur parole auprès du responsable de la crèche ou auprès de la professionnelle référente de l'enfant. A ce moment, une information de premier niveau avec orientations est faite.

Une puéricultrice, conseillère technique, du Service Petite enfance est chargée de suivre le travail du réseau de professionnel·les de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Chaque responsable de structure dispose à la crèche de plaquettes d'orientation pour les victimes de violences intrafamiliales.

Scolarité et accueils de loisirs éducatifs

Les projets pédagogiques

Le projet pédagogique est écrit chaque année par le ou la responsable de l'accueil de loisirs. Ce document permet de définir les axes principaux de travail et les objectifs que se fixe chaque année l'équipe pédagogique. En prenant appui sur le projet éducatif de territoire, l'enfant est au centre des préoccupations, mais également la lutte contre les stéréotypes de genre afin de permettre un accueil le plus égalitaire possible à tous les enfants. Par des actions très concrètes les centres travaillent sur cet axe, notamment en mettant à disposition dès le plus jeune âge des jeux ouverts à tous et toutes, en permettant aux enfants de se déguiser en fonction de leur imaginaire et sans restriction.

Les animateur·rices sélectionnent des livres ou médias respectueux de l'égalité de genre. Dans ce sens, un travail, au sein de la direction de la scolarité et des accueils de loisirs, a été lancé pour travailler sur les bibliothèques d'école, afin de permettre une réflexion sur le mobilier mais également sur les ouvrages proposés afin de diversifier les livres et en proposer pour lutter contre les stéréotypes de genre.

Au sein de la Ville, une « malle pédagogique égalité » est en cours de constitution pour permettre aux équipes de se saisir notamment avec les enfants de la question du genre. Les ouvrages proposent de renverser les codes des albums de fantaisie, de parler des tâches ménagères ou encore de discuter du genre.

La ville d'Ivry-sur-Seine propose aux écoles et accueils de loisirs de développer des projets communs financés par la Ville pour répondre aux axes du projet éducatif de territoire.

Les projets transversaux sur l'année 2024/2025 ont amené une réflexion dans trois bibliothèques d'écoles afin d'interroger le contenu des fonds d'ouvrages proposés aux enfants au regard de l'enjeu d'égalité de genre. Pour certaines cela a été l'occasion de retirer des livres trop vieux, ou de mettre dans une catégorie particulière les livres contenant des stéréotypes, afin qu'ils puissent être travaillés avec les enfants.

Les rendez-vous de l'éducation

Les « Rendez-vous de l'éducation » sont des temps d'échange avec les habitant·es et les parents autour de thématiques liées à l'éducation.

Neuf rencontres ont été organisées entre septembre 2024 et juin 2025.

Dans une volonté de renouveler leur format, un collectif réunissant plusieurs services municipaux a été constitué. Son objectif est de mieux coordonner les sujets abordés et d'éviter les chevauchements dans le calendrier des événements. De nouvelles modalités d'accueil ont également été pensées pour faciliter la venue des parents accompagnés de leurs enfants.

Par ailleurs, des formats plus variés ont été expérimentés — tels que des tables rondes ou des spectacles — afin de sortir du cadre classique de la conférence.

Lors de chaque rencontre, les intervenant·es étaient invité·es à adapter leur discours à la diversité des publics présents, en intégrant notamment une réflexion sur les questions de genre dans les contenus proposés. Voici les publics et thématiques abordées :

- 1^{er} rendez-vous : La découverte du corps et l'apprentissage de l'intimité chez l'enfant avec Séverine Derry : 9 femmes et 1 homme accompagné·es de 5 enfants
- 2^{ème} rendez-vous : Les préoccupations et difficultés parentales face au handicap avec Elsa Deransart (Psychologue du CMPP), Coralie Imbert (chargée de mission inclusion) et Livia Pouponnot (Référente des actions partenariales et actions collectives du CCAS) : 24 femmes et 7 enfants
- 3^{ème} rendez-vous : A la découverte des bienfaits des jeux de société pour les enfants : venez jouer en famille ! avec l'association Ludivry : 20 parents (hommes et femmes) ainsi que 20 enfants
- 4^{ème} rendez-vous : Atelier Philosophique - conte sur l'obéissance et la désobéissance avec Carole Visconti : 10 femmes et 13 enfants
- 5^{ème} rendez-vous : Les marionnettes de l'égalité avec l'association dans le genre Egales : 8 femmes, 2 hommes et 12 enfants
- 6^{ème} rendez-vous : projection de *Cassandra* avec le cinéma le Luxy : 50 personnes présentes avec 20% d'hommes
- 7^{ème} rendez-vous : atelier sur comment poser un cadre et des limites à son enfant sans violences ? avec Maud Alejandro : 2 femmes et 2 hommes
- 8^{ème} rendez-vous : Soirée jeux parents-enfants autour des langues avec l'association à la croisée des langues : 35 personnes dont en grande majorité des femmes
- 9^{ème} rendez-vous : spectacle, conte queer et marionnettes *Pourvu que ce soit une princesse* de la compagnie Les Enfants de Ta Mère : 9 femmes, 1 homme et 14 enfants
- 10^{ème} rendez-vous : Atelier "Entre les lignes" pour la création de contes hors normes de la compagnie Les Enfants de Ta Mère : 1 femme et 1 enfant

On remarque que plusieurs rendez-vous portaient directement sur des thématiques liées à l'égalité de genre, notamment les 5^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} rendez-vous. Cela a permis d'aborder les questions d'égalité entre les filles et les garçons, auprès des enfants et auprès des parents, notamment en abordant la question de l'éducation à travers le prisme du genre, des impacts sur les relations filles-garçons et femmes-hommes. Cela a enclenché des discussions autour de la déconstruction de chaque adulte à ses propres stéréotypes, en interrogeant les stéréotypes que chacun·e reproduit. Ces stéréotypes ont également été abordés à travers les contes et histoires que nous lisons aux enfants.

En outre, le premier rendez-vous, a été consacré à l'apprentissage de l'intimité chez les enfants et à la façon de parler et d'apprendre le consentement à son enfant. Quand les enfants ont la capacité de comprendre le consentement et l'intimité, ils peuvent identifier les actes qui ne sont pas autorisés sur leur corps. Cela leur permet de prévenir les agressions et de verbaliser plus facilement qu'une agression vient de se produire.

Concernant la fréquentation de ces rencontres, on observe que la grande majorité des personnes fréquentant ces rendez-vous sont des femmes. Cela peut s'expliquer par le fait que la charge des enfants est encore largement portée par les femmes. Le travail du « care », du soin est encore très largement féminin.

Une étude de 2025, de l'observatoire des inégalités montre toutefois une réduction des inégalités sur ce point : « *Le soin aux enfants et aux personnes dépendantes concerne deux périodes de la vie principalement. D'abord la tranche d'âge 25-49 ans, c'est-à-dire lorsqu'on est le plus susceptible d'être parents de jeunes enfants. À cet âge, 49 % des femmes apportent soins ou éducation tous les jours. En regard, seuls 33 % des hommes le font. Ensuite, après 65 ans, 13 % des femmes apportent des soins quotidiens à une personne dépendante, un conjoint ou un parent par exemple, ou à des petits-enfants, contre 9 % des hommes.*⁸ »

Néanmoins, la réflexion pour favoriser la venue des hommes à ces rendez-vous est interrogée régulièrement par les équipes.

Les séjours de vacances organisés par la collectivité

Pour l'année 2025, ce sont 977 (919 en 2024) enfants et jeunes de 4 à 17 ans qui ont pu bénéficier de séjours de vacances déployés sur la période des vacances de février et de l'été. Lors des commissions d'attribution, une parité est recherchée pour la constitution des groupes. Ce principe de parité est le premier critère d'attribution, qui peut parfois faire défaut en fonction des demandes avec une recherche d'équilibre pour avoir autant de filles que de garçons autant que possible.

La répartition par période et par genre pour l'année 2025 :

Période	Nombre de filles	Nombre de garçons
Février 2025	207	218
Juillet 2025	220	227
Août 2025	54	51
Total	481	496

Il y a donc 49.23 % de filles qui ont participé à un séjour de vacances contre 50.77 % de garçons en 2025.

Toutes les activités proposées et les thématiques abordées sont non genrées. Une attention particulière est portée sur ces questions étant donné que nos séjours s'ouvrent à tous·tes. L'offre doit permettre de faire participer tous les enfants sans aucune distinction. L'un des nombreux rôles de l'équipe pédagogique doit amener les enfants à la découverte. Lors des séjours, la capacité des enfants à faire de nouvelles découvertes à travers de nouvelles expériences et l'envie de passer un bon moment les poussent à dépasser les a priori sur une activité ou sur des stéréotypes associés à certaines activités. Les enfants et les jeunes sont invités à découvrir, participer, essayer, mais ne sont jamais forcés.

⁸ Anne Brunner, Partage des tâches domestiques : les progrès sont lents, 7 mars 2025

Ci-dessous les nombres d'animateurs et d'animatrices recrutés pour l'année 2025 :

Périodes	Animatrices	Animateurs
Hiver 2025	19	16
Juillet 2025	27	40
Août 2025	7	13
Total	55	69

La politique de recrutement suit la même démarche que la constitution des groupes d'enfants, à savoir un équilibre homme-femme par séjour. Sur l'année 2025, ce sont 124 animateurs et animatrices qui ont été recrutés pour encadrer les séjours de vacances.

Avant une période de séjours de vacances, un séminaire est organisé avec l'ensemble des équipes pédagogiques. Ce séminaire a pour objectif principal de fournir un espace de travail propice à transmettre les valeurs éducatives de la Ville d'Ivry-sur-Seine, afin que celles-ci, puissent se diffuser sur les différents projets pédagogiques des séjours. Pour ce faire, les agents du service vacances s'appuient sur le PEDT de la ville.

Pour l'année 2025, lors du séminaire d'été, les FRANCAS, association d'éducation populaire conventionnée avec la Ville, sont intervenus, sur les questions d'inclusion des enfants en situation de handicap. Cette intervention a permis de mieux appréhender les différentes formes de handicaps et d'identifier ses formes quotidiennes. L'action basée sur les échanges entre pairs a permis de questionner les représentations, les préjugés et les stéréotypes. Dans un cadre sécurisé, l'intervenant a aidé les participants à réfléchir à leurs appréhensions et à transmettre des outils afin d'accueillir au mieux les enfants à besoins spécifiques.

La Maison de la jeunesse

La maison de la jeunesse est un espace d'accueil, d'information et d'accompagnement ouvert à tous et toutes : collégien·nes, lycéen·nes, étudiant·es, demandeur·euses d'emplois, associations. Son public est âgé de 11 à 30 ans. Sont proposés :

- un espace d'information et de documentation sur tous les domaines de la vie quotidienne (études, stages, emploi, vacances, santé, loisirs...).
- des services gratuits (imprimantes, ordinateurs, accès Internet, aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation).
- une aide au montage de projets et un accompagnement collectif ou individuel par des référent·es projets jeunes.

La Direction Jeunesse s'engage tout au long de l'année afin de respecter l'égalité filles/garçons, axe transversal du PEDT, mais également de la Stratégie Jeunesse à travers l'accès aux droits, l'émancipation et l'engagement. Ainsi, les politiques jeunesse sont tournées vers la lutte contre les stéréotypes sexistes, notamment grâce à l'information jeunesse, réalisée au quotidien par les Référent·es de Projets Jeunes (RPJ), les campagnes de communication et d'affichage, ainsi que l'accompagnement de projets par et pour les jeunes.

Au quotidien, une vigilance est portée sur la mixité des publics fréquentant les dispositifs, activités et information jeunesse.

La parité est quasiment atteinte en 2025 avec 48,4 % de filles fréquentant la structure jeunesse pour 51,6 % de garçons. Si les garçons sont plus nombreux que les filles, l'année dernière, ces dernières représentaient 55 % des fréquentations ce qui démontre que les pratiques des jeunes varient selon leurs besoins.

La répartition de filles et de garçons dépend des dispositifs et activités.

Dispositif	Filles	Garçons	Total
Vacances janvier 2025 (2.01 à la patinoire)	68	32	100
TUT-TUT janvier à août 2025	41	59	100
Stage cinéma février 2025	22	78	100
PSC1 février 2025	50	50	100
Bafa février et avril 2025	61	39	100
Vacances scolaires février et avril 2025	58	42	100
Coup de Pouce mars et juillet 2025	21	79	100
COREUS Mars et juillet 2025	82	18	100
Séjour aux Mathes avril 2025	41	59	100
Séjour au Futuroscope	50	50	100
Bilan des activités de l'été	45	55	100
Information Jeunesse juillet et août 2025	37	63	100
Stages 2024-2025	52	48	100
Ensemble	48	52	100

Source : Bilan des activités 2025 en % arrondis à l'unité.

NB : Nous n'avons recensé aucune personne non binaire ou non genrée dans les bilans cette année

Note de lecture : 60,5% des participants aux sessions de BAFA de février et avril 2025 étaient des filles.

On remarque, lors des sessions de mars et juillet du dispositif COREUS (Contrat de réussite solidaire, qui vise à favoriser l'accès à l'autonomie matérielle et financière par la mise en relation avec des acteurs locaux et le financement de projets), 81,8 % des lauréat-es étaient des filles. A l'inverse, dans le cadre du dispositif Coup de Pouce (accompagnement d'aide à la réalisation de projets concernant les domaines de la culture, du sport de la solidarité et du développement durable) la proportion de participantes n'était que de 21,1 % sur la même période. Sur l'année 2025, les filles ont donc tendance à davantage solliciter l'accompagnement de la Direction jeunesse autour de projets axés sur l'autonomie et l'accompagnement individuels, mais moins sur des projets thématiques ou collectifs.

Néanmoins, les référent-es de Projets Jeunes veillent tout de même à garantir une représentation équitable lors des dispositifs, sorties et stages sur inscription : la formation PSC1 et le séjour au Futuroscope ont regroupé autant de filles que de garçons, témoignant d'une vigilance constante en matière d'égalité d'accès.

La solidarité, l'accès aux droits et à la santé à Ivry

Le Centre Communal d'Action Sociale

La vocation du centre communal d'action sociale est de mettre en œuvre les politiques de solidarité, d'accès aux droits et d'accès à la santé. Dans ce cadre, il intervient avec l'ensemble des acteur·rices institutionnel·les ou associatif·ves pour apporter une réponse adaptée aux besoins de la population ivryenne.

Service des retraité·es, Service Autonomie et Aide à la Vie Quotidienne et Service Accompagnement et Lutte Contre l'Isolement

Le service des retraité·es vise à renforcer le bien-être des personnes âgées en privilégiant leur maintien à domicile et leur autonomie. De nombreuses animations et de nombreux loisirs sont proposés à toutes et tous par les équipements culturels et sportifs de la Ville, par les Maisons de quartier ou par les résidences pour rompre avec l'isolement.

Les Résidences Autonomie comptent à septembre 2025, 37 femmes et 20 hommes, soit 65 % de femmes et 35 % d'hommes.

Concernant, le service Accompagnement et lutte contre l'isolement, on relève que les bénéficiaires de portage de repas se présentent comme suit : 99 femmes et 67 hommes, soit 40 % d'hommes et 60 % de femmes.

On remarque que les locataires des résidences et les bénéficiaires du portage de repas sont davantage des femmes, même si une certaine mixité existe ; d'autres missions d'aide à la personne recensent toujours plus de femmes que d'hommes.

Cette année encore, les bénéficiaires du service de soins à domicile sont à 78 % de femmes pour 22 % d'hommes (228 bénéficiaires dont 177 femmes et 51 hommes). De même, les bénéficiaires du service de soins infirmiers à domicile représentent 74 % de femmes pour 26 % d'hommes (49 patient·es au total, dont 36 femmes et 13 hommes).

Secteur action sociale

Le secteur action sociale s'adresse à tou·tes les habitant·es majeur·es de la commune. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, RSA, Aide Médicale de l'Etat et gère l'attribution de l'aide extra-légale facultative, Fonds Solidarité Energie et Commission sociale.

Par ailleurs, l'action sociale permet la domiciliation à toute personne sans domicile stable de bénéficier d'une adresse postale pour y recevoir son courrier et ainsi ouvrir ses droits. Il s'agit d'une obligation légale des CCAS envers toute personne ayant un lien avec la commune (activité professionnelle exercée sur la commune, enfants scolarisés sur la commune, habitant·es de la commune sans domicile fixe suite à une expulsion locative...). Les associations agréées peuvent également procéder à une domiciliation administrative. Pour Ivry, l'association Emmaüs Etape Ivryenne procède aux domiciliations et propose également un accueil de jour. Sur les 295 domiciliations réalisées en 2025⁹, 60 % des demandes de domiciliation sont faites par des femmes (en hausse par rapport à l'année

⁹ Chiffres du CCAS arrêtés à septembre 2025

dernière où il y avait 57% de demandes par des femmes). Une explication qui peut être apportée sur cet écart est que les hommes isolés sont souvent orientés vers Emmaüs, ce qui réduit le nombre d'hommes domiciliés au CCAS.

Lutte contre la précarité des femmes à travers l'habitat social

Comme cela a été évoqué dans le rapport sur la situation économique et sociale à Ivry, nous remarquons que les femmes sont particulièrement touchées par la précarité. Ainsi, une révision de la cotation municipale pour l'attribution de logement sociaux a été réalisée en 2022 pour prendre en compte l'isolement des femmes avec des enfants à charge et la pauvreté, ainsi des points supplémentaires sont accordés aux femmes précaires et seules.

Après avoir retravaillé la cotation, a été constaté lors du bilan que sur la proportion de demandeurs de logements il y avait :

- 35 % de femmes seules
- 36 % d'hommes seuls
- 29 % de couples

Grâce à ce système de points en plus sur la cotation qui prend en compte les femmes seules avec enfants, ont été relogé-es en 2023 :

- 40% de femmes seules avec enfant(s)
- 24 % d'hommes seuls avec enfant(s)

Le Centre Municipal de Santé Fanny Dewerpe (CMS)

Le CMS est une structure sanitaire de proximité, dispensant des soins de premier recours et, le cas échéant, de second recours et pratiquant à la fois des activités de prévention, de diagnostic et de soins, au sein du centre, sans hébergement, ou au domicile du patient. Il a pour vocation d'offrir l'accès aux soins pour toutes et tous. C'est une médecine de proximité. Il assure une prise en charge pluriprofessionnelle.

Le CMS a pour objectifs de faciliter l'accès aux soins pour toutes et tous, d'offrir des prestations indispensables à la prise en charge des différentes pathologies, de lier le soin et la prévention et de garantir la qualité et la sécurité des soins prodigués.

Au niveau de l'offre de soins, le CMS propose plusieurs spécialités médicales, certaines spécifiques à la santé des femmes, comme le secteur gynécologique en activité constante et composé de gynécologues et de sages femmes.

L'équipe est composée de 65 femmes et de 11 hommes. On note une équipe majoritairement composée de femmes. Cela reflète des métiers de soins encore particulièrement genrés dans la société.

Centre de planification familiale et d'information sexuelle permet d'accueillir les usager-ères (mineur-es, les non-assuré-es sociaux et les jeunes majeurs, ...) au sujet d'informations sur la sexualité et la contraception, du recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), pour des consultations gynécologiques, suivi des femmes enceintes, des entretiens sur les difficultés du couple et les problèmes familiaux, des entretiens préalables et postérieurs aux interruptions volontaires de

grossesse.

En lien avec les établissements scolaires du territoire, des informations sur la sexualité et la contraception sont organisées et ont lieu au CMS ou au sein des établissements.

Des psychologues consultent au CMS ainsi que dans les maisons de quartiers d'Ivry (comme les autres psychologues de l'Antenne écoute).

Des antennes d'accueil et d'écoute sur le territoire ivryen sont tenues par des psychologues du CMS formées aux situations de violences conjugales. Plusieurs professionnelles du CMS font partie du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

Les psychologues du CMS se déplacent dans les différentes maisons de quartiers de la ville où elles réalisent des consultations. Elles réalisent également des animations sur différents thèmes psychologiques ou sur des sujets actuels pouvant être en lien avec la santé mentale (exemple : le café Blabla ou le café des parents).

Le Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (IST) d'Ivry-Vitry propose des permanences, toute l'année. Les habitant-es peuvent même anonymement venir chercher informations et conseils sur leur santé sexuelle.

La prévention et le dépistage des IST visent au respect de l'autre, cela permet également de lutter contre les stéréotypes autour des personnes LGBTQI+ et contre LGBTQI+phobies.

En 2025, ce sont 633 personnes qui ont consulté ce centre CeGIDD, dont 56% d'hommes, 40% de femmes, et 4% qui n'ont pas souhaité préciser leur genre. Les chiffres sont stables sur les années.

Santé publique

A l'instar des missions de soins que peut apporter un centre de santé, les actions de prévention et de promotion de la santé sont la clé permettant au public éloigné du soin de les ramener vers le soin tout en veillant à ne stigmatiser personne. C'est le sens de la santé publique. Les actions de santé publique sont des missions transversales essentielles au « prendre soin » des usagèr-es.

Conscient des enjeux dans les différents secteurs de la santé, les missions de santé publique se développent et des partenariats avec les différentes instances de l'Etat : Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie. En lien avec les différents services de la ville et les associations (ligue contre le cancer, Ikambere...), l'équipe de Santé Publique propose des animations durant lesquelles la population est sensibilisée à différentes problématiques de santé, dans le but de rapprocher du soin celles et ceux qui en sont éloignés.

Pour les personnes les plus fragiles, plusieurs événements et sorties sont organisées. Par ailleurs, des visites dans différentes écoles sont organisées par un médecin et la secrétaire santé publique afin de sensibiliser les enfants au harcèlement, sociabilisation... et à la valorisation des compétences psychosociales des enfants de 4 à 6 ans.

Pour finir, la mairie d'Ivry-sur-Seine démontre son engagement dans la lutte contre les discriminations de genre à travers son programme "Octobre Rose 2025". Cette initiative, axée sur la sensibilisation au cancer du sein, illustre une approche multidimensionnelle de la solidarité et de la prévention.

Diverses actions ont été menées pour cette occasion :

- Un stand de prévention et de sensibilisation auprès du public avec la présence de la Ligue contre le cancer et des démonstrations d'autopalpation avec un buste ;
- Une action de sensibilisation par la Ligue contre le cancer, l'association Ikambere et la chargée des actions de santé publique.

Le Centre Médico Psycho-Pédagogique (CMPP)

Le CMPP est placé sous la responsabilité d'un·e médecin directeur·rice. L'équipe du CMPP est composée d'une équipe pluridisciplinaire qui regroupe plusieurs professionnel·les : médecins, pédopsychiatres, psychologues, psychomotricien·nes, orthophonistes, assistant·es de service social, agent·es d'accueil et agent·es sociaux·ales. On remarque que les professionnel·les sont majoritairement des femmes : 26 femmes pour 4 hommes dans l'équipe.

Le CMPP a pour principales missions de :

- Diagnostiquer et traiter les troubles exprimés de l'enfant ou de l'adolescent, tout en lui permettant de rester dans son lieu de vie habituel ;
- Fournir une prise en charge globale de l'enfant ou de l'adolescent en apportant les aides thérapeutiques et rééducatives adaptées à ses troubles ;
- Favoriser l'adaptation familiale, sociale, scolaire en prenant en compte les spécificités de chaque individu : accompagnement de la famille, prises en charge individuelles, en groupe, etc. ;
- Participer à l'orientation d'enfants ou d'adolescents, en fonction de leurs troubles (MDPH, autres services de soins...) ;
- Faciliter toute action d'intégration en milieu ordinaire : si la famille le souhaite, un travail de concertation peut avoir lieu avec les enseignants, les médecins, les travailleurs sociaux qui connaissent l'enfant, dans le respect du secret professionnel ainsi qu'une participation aux équipes éducatives.

Le travail en réseau avec les partenaires extérieurs directement concernés par l'enfant (institutions et services de la santé, de l'éducation, de la justice, du secteur social, médecins, paramédicaux...) se révèle très important.

Le CMPP accueille sans sectorisation, les enfants de 0 à 20 ans et leurs parents pour des soins psychiques sans opérer aucune forme de sélection dans le choix des enfants suivis, autres que les critères de priorité liés à l'urgence/gravité de la situation de santé précise.

Les patient·es bénéficient d'une prise en charge globale par des psychologues, pédopsychiatres, orthophonistes et psychomotricien·nes qui pratiquent le diagnostic et le traitement des enfants dont l'inadaptation est liée à des troubles neuropsychiques ou à des troubles du comportement susceptibles d'une thérapie médicale, d'une rééducation médico-psychologique ou d'une rééducation psychothérapique ou psychopédagogique sous autorité médicale.

La raréfaction paradoxale de l'offre de soins pédopsychiatrique sur le territoire est attestée par les listes d'attentes des différents services de soins publics recevant les Ivryen·nes.

En 2025, ce sont 296 garçons et 125 filles qui ont été accompagné·es par le CMPP.

La prise en charge des enfants, de leur santé mentale et physique est primordiale. Rappelons, qu'en France, chaque année 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles, chaque année 1 enfant sur 7 est victimes de violences dans le sport, chaque semaine 1 enfant meurt victime de violences intrafamiliales, 52 000 enfants victimes de violences intrafamiliales pour lesquelles une plainte a été déposée.

Près de 400 000 enfants sont co-victimes de violences conjugales, 143 000 vivent dans un foyer où une femme a déclaré des formes de violences sexuelles et/ou physiques au sein de son couple, 42% ont moins de 6 ans. Les possibilités de suivi pour les enfants victimes ou co-victimes de violences sont très réduites car les consultations du CMPP sont saturées. Or, ces enfants ont besoin d'être suivis rapidement après les événements violents.

Les politiques d'accès au droit

L'Espace de Médiation et d'Accès au Droit (EMAD) est intégré au CCAS depuis le 1 janvier 2023. Il a pour mission d'accompagner et d'orienter les ivryennes et ivryens dans leurs démarches, les guider pour la défense ou le faire valoir de leurs droits dans un cadre de service public égalitaire et désintéressé.

Cet espace propose des permanences dans le domaine de l'accès au droit, de l'aide aux victimes, de l'orientation juridique et de l'accompagnement judiciaire au profit des victimes de discriminations ou d'atteintes au droit dans un cadre individuel, familial, parental ou professionnel. Il y a notamment des permanences pour les personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales dispensées par des juristes du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF).

Bilan d'activité 2025 de l'Espace de Médiation et d'Accès au Droit

En 2025, 8020 personnes ont été accueillies (chiffres au 30 août 2025) à l'EMAD (9 292 en 2024 mais les chiffres ont été arrêtés plus tôt cette année), le public accueilli est assez mixte mais davantage de femmes sont accueillies puisque sur ces 8020 passages, 4154 sont des femmes pour 3866 hommes.

On note que près de 32 % des hommes ont entre 18 à 30 ans, 48 % entre 40 et 60 ans et 20 % ont plus de 60 ans. Pour les femmes, 46 % ont entre 18 et 30 ans, 44 % ont entre 40 et 60 ans et seulement 10 % ont plus de 60 ans.

Plusieurs professionnel·les interviennent au sein de l'EMAD : des avocats conseils, des avocat·es spécialisé·es en droit du travail et en droit des étranger·es, un conciliateur de justice, un notaire, une psychologue, une déléguée du défenseur des droits, des professionnel·les de la médiation familiale, ainsi que des associations spécialisées en droit de la consommation, en droit du logement, en droit du handicap, ainsi que le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).

Bilan 2024 des permanences du CIDFF 94

La permanence du CIDFF 94 est assurée au sein de l'EMAD de la ville d'Ivry Sur Seine. Le public est aujourd'hui accueilli sur rendez-vous.

Le CIDFF 94 est membre du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

Association loi 1901 créée en 1975, le CIDFF 94 remplit une mission d'intérêt général confiée par l'État en matière d'information des femmes et des familles dans les domaines juridique, économique, social et familial. Pour la mise en œuvre de l'égalité entre les femmes et les hommes, le CIDFF oriente et accompagne le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit et de l'aide aux victimes.

L'association participe aux actions en faveur de l'égalité des chances, à la lutte contre les violences faites aux femmes, à la lutte contre les discriminations. Au vu des résultats, il est utile de rappeler et de développer les champs d'actions du CIDFF qui se déclinent en 2 principales missions :

Accès au droit

La permanence juridique du CIDFF, service gratuit, s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent s'informer sur des démarches juridiques ou qui s'interrogent sur des questions de la vie quotidienne concernant notamment :

- le droit de la famille (mariage, PACS, divorce, autorité parentale, succession, surendettement, pension alimentaire, état civil...).
- le droit des biens, le droit du travail, le droit social, le droit pénal, le droit des étrangers, le droit à l'emploi...

Aide aux victimes

Le CIDFF du Val-de-Marne propose une information et un accompagnement. Ce service spécialisé propose un accueil, une écoute et un accompagnement juridique, social et psychologique particulièrement en direction des femmes victimes de violences :

- Informer et accompagner toute victime pénale tout au long de la procédure.
- Lutter contre les violences faites aux femmes – violences conjugales, intrafamiliales et violences spécifiques...

Activité et fonctionnement de la permanence

La permanence du CIDFF 94 est assurée au sein de l'EMAD d'Ivry-sur-Seine. Le CIDFF 94 assure des permanences chaque lundi et vendredi matin ainsi que le jeudi toute la journée. Le contexte sanitaire a fait évoluer les modalités d'accueil depuis 2020 pour instaurer un accueil du public uniquement sur rendez-vous : 10 rendez-vous sont programmés en journée complète et 5 en demi-journée.

727 entretiens ont eu lieu à l'EMAD sur l'année 2024 (contre 768 l'année précédente), soit une fréquentation plutôt stable.

Il est à noter que le nombre d'entretiens n'est pas en corrélation avec le nombre de rendez-vous pris. En effet, on constate que quelques rendez-vous ne sont pas honorés malgré des relances téléphoniques effectuées par les agent-es d'accueil de la structure.

Cette année, 13 % entretiens se sont tenus par téléphone et 87 % entretiens en rendez-vous physiques. Les rendez-vous physiques restent majoritaires sur cette permanence.

Les entretiens durent dans 16.1 % des cas moins de 15 minutes, 61.8 % des cas de 16 à 30 minutes, 20.4 % des rendez-vous durent 31 à 55 minutes et 1,7 % durent plus d'une heure. Il faut préciser que

les agent·es d'accueil de la structure bloquent systématiquement une heure de rendez-vous pour l'aide aux victimes.

Parmi les usager·ères, 82.4 % des personnes viennent dans le cadre d'un premier rendez-vous. Les personnes ont été principalement orientées par un média telle une plaquette d'information ou internet (20.1%), une structure d'accès au droit ou le tribunal (22.4%), un service municipal (46.6%). Les orientations proviennent également de partenaires et organismes sociaux, de la police, des unités médico-judiciaires (UMJ) de professionnel·les de santé, d'associations, d'établissements scolaires, de relations privées...

Le profil des personnes consultantes

Le public reçu est majoritairement un public de femmes, 60.6 % de femmes, 37.7 % d'hommes et 1.3 % de couples (données stables sur les années).

La tranche d'âge avec 34 % la plus représentée est celle des 36-45 ans tout comme l'année précédente. La plupart des personnes reçues sont âgées de 26 à 55 ans. Le CIDFF a également reçu plus de 12 % de personnes âgées de plus de 66 ans.

Concernant la nationalité, 63.5 % des personnes reçues sont de nationalité française, 30 % étaient issues d'un pays situé hors de l'Union européenne.

Du point de vue de la situation familiale, parmi les personnes reçues, 31.3 % étaient en couple, 8,4 % en cours de séparation, 10.2 % déjà séparées et 42.5 % vivaient seules. 24.6 % ont déclaré avoir au moins un enfant à charge.

Concernant la situation professionnelle, la majorité avec 55.5% exerce une activité professionnelle au moment de l'entretien. Parmi les 39,4 % des personnes sans emploi, nous retrouvons 23,1 % de personnes retraitées, 7 % de personnes en invalidité, 10.3 % de personnes au foyer, 12.4 % de personnes demandeuses d'emploi depuis moins d'un an et 4.9 % de personnes percevant le RSA.

L'EMAD a pour spécificité d'accueillir uniquement des habitant·es d'Ivry-sur-Seine avec une tolérance pour la permanence du CIDFF concernant les personnes victimes de violences conjugales si elles viennent d'une autre commune.

Le CIDFF 94 peut être amené à recevoir des habitant·es d'Ivry-sur-Seine sur l'ensemble de ses permanences dans le Val de Marne.

Les demandes

Au cours de l'année 2024, la·le juriste a traité 1019 demandes d'information (contre 1147 en 2023) soit une légère baisse du nombre de demande par rapport à l'année précédente.

Ces demandes concernent principalement les domaines suivants :

- Droit de la famille (30% des demandes) : rupture du couple, exercice de l'autorité parentale, contribution à l'éducation et à l'entretien de l'enfant, ...
- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles (23% des demandes) : violences conjugales et intrafamiliales, violences faites aux enfants, conséquences et suites judiciaires,

Mais également d'aide aux victimes, droit du logement, droits des étranger·ères, droit du travail, autres demandes...

Comme l'année précédente, le droit de la famille et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles restent les domaines les plus représentés. Les agent-es d'accueil de l'EMAD connaissent les spécificités du CIDFF et orientent les usagèr-es en fonction de leurs demandes vers les différent-es intervenant-es de la structure.

Le public est satisfait de pouvoir obtenir dans l'antenne la remise de formulaires permettant de saisir le tribunal, tel que le formulaire de saisine du juge aux affaires familiales. Par ailleurs, des dossiers d'aide juridictionnelle, que la-le juriste peut aider à remplir, sont toujours disponibles.

Dans le cadre de ses missions d'aide aux victimes, le CIDFF a reçu et accompagné, sur la permanence d'Ivry-sur-Seine, 108 victimes d'infractions pénales (97 femmes et 11 hommes) représentant 144 entretiens. Le nombre de victimes reçues sur cette permanence a légèrement baissé par rapport à l'année précédente. Cependant, nous pouvons noter qu'un suivi a été mis en place pour certaines d'entre elles puisque 27 des 108 victimes ont consulté le CIDFF plusieurs fois.

Le CIDFF détaille de la manière suivante les infractions pour lesquelles les personnes sont venues :

- 63 cas de violences volontaires
- 7 cas de harcèlement
- 12 cas de viol
- Cas d'autres atteintes aux personnes, escroquerie, menaces et injures...

Les victimes reçues peuvent être déjà ou non dans des démarches judiciaires et sociales. Pour 49 des 108 situations, un dépôt de plainte avait été réalisé. Il faut cependant avoir en perspective que le dépôt de plainte n'est pas nécessairement l'objectif souhaité des victimes accompagnées par le CIDFF.

Parmi les victimes accompagnées, 60 femmes victimes de violences conjugales ont été reçues par le CIDFF, ce qui représente plus de la moitié des victimes reçues.

Les violences conjugales sont protéiformes. Ainsi, une même situation peut révéler des faits de violences physiques, psychologiques, économiques, sexuelles et administratives.

Les victimes reçues sur cette permanence ont été orientées vers les psychologues ou la travailleuse sociale du CIDFF quand elles le désiraient ainsi que vers tous les partenaires locaux qui pouvaient répondre à leurs besoins. L'équipe est également en lien avec la psychologue du commissariat d'Ivry-sur-Seine. Lorsque la situation nécessite des mesures urgentes (plaintes, ordonnance de protection, relogement...) les femmes victimes sont accompagnées au plus proche de leurs démarches, notamment par les contacts auprès de partenaires sociaux, du commissariat, dans l'aide à la constitution du dossier en vue de l'ordonnance de protection.

Le partenariat

L'EMAD accueille plusieurs associations et professionnel·les du droit tel·les que des avocat·es, des délégué·es du Défenseur des droits, des associations spécialisées telles que l'ADIL 94, Léo Lagrange ou encore La Banque de France. Cela permet une facilité d'orientation pour chaque partenaire des personnes reçues vers les autres partenaires compétents.

Le CIDFF 94 fait partie depuis de nombreuses années du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, ce qui lui permet de connaître les professionnel·les de l'action sociale,

des maisons de quartiers, de l'EDS, des associations spécialisées, et tout autre membre du réseau intervenant sur la Ville.

L'accès à la langue et apprentissage du français

La coordination linguistique intègre la réflexion de lutte contre les discriminations et d'égalité entre les femmes et les hommes. En effet, l'apprentissage du français est un vecteur d'émancipation qui concerne de nombreuses ivryennes et ivryens. Les objectifs de cet apprentissage sont la reprise d'études, l'accès à des formations professionnelles, l'insertion socio-professionnelle et l'accompagnement socio-éducatif (l'éducation des enfants).

La coordination linguistique participe et met en place des actions et projets dans la perspective de lever les freins de l'insertion sociale et professionnelle des ivryen·nes allophones (personne dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve). Elle travaille en collaboration avec les associations et structures de formation de français du territoire afin de recenser les besoins non-couverts et animer le réseau de partenaires. Les données et constats ci-dessous ont été collectés auprès des associations partenaires et lors des permanences linguistiques.

Lever les freins à l'accès à la formation linguistique de français des femmes à Ivry

Globalement, si on prend en compte les motifs déclarés par les personnes en recherche d'une formation linguistique de français à Ivry, les principaux freins pour une entrée en formation sont le besoin d'un mode de garde des jeunes enfants et les horaires des cours à adapter à une vie de famille et/ou professionnelle. Si on met en lumière ces données, on constate que ces déclarations sont en très grande majorité faites par des femmes. Elles rencontrent donc plus de difficultés à intégrer une formation de français que les hommes.

En regardant plus en détails, lors des permanences linguistiques et des sessions d'inscription, la plupart des femmes cherchant des cours de français ne s'inscrivent pas à des cours commençant après 16h. Les raisons sont les suivantes : le sentiment d'insécurité dans l'espace public sur le trajet cours-domicile, le besoin d'aller chercher les enfants à l'école, de les accompagner aux activités extrascolaires et la priorisation des tâches ménagères et de la garde des enfants à leur domicile.

En 2024, nous avons fait le constat que la majorité des apprenants-es inscrits-es en cours du soir sont des hommes. Certains groupes sont d'ailleurs composés uniquement d'hommes. En 2025, les partenaires ont remarqué que le nombre de femmes inscrites en cours du soir avait augmenté. Un groupe ayant cours 2 fois par semaine de 18h30 à 20h était d'ailleurs composé uniquement de femmes.

Par ailleurs, pour répondre aux facteurs d'inégalités précités entre les femmes et les hommes, une garderie éphémère en partenariat avec la SCOP E2S est mise en place depuis 2020, avec des places réservées aux familles inscrites à l'atelier sociolinguistique (ASL) à la maison de quartier Ivry Port.

La garderie éphémère a pour objectifs de permettre aux femmes, le plus souvent en charge de la garde des enfants, d'avoir du temps libre pour effectuer diverses démarches (professionnelles, administratives, médicales). L'objectif étant de proposer un accueil collectif des jeunes enfants, en âge de la marche et jusqu'à 4 ans, pour permettre aux familles ayant des besoins linguistiques en français de participer aux cours et de libérer du temps pour les démarches administratives. Des places

d'urgence sont réservées aux enfants des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales. En 2025, 1 groupe sur les 2 était composé de femmes uniquement.

En parallèle, des ateliers de conversation en français accueillant parents et enfants se poursuivent depuis 2022, notamment les ateliers de conversation et lecture à voix haute de la maison de quartier Centre-Ville Gagarine et de l'association GERMAE. Ces ateliers permettent aux familles d'apprendre la langue mais également de partager un moment d'échanges en français avec leurs enfants.

Depuis septembre 2025, les parents peuvent venir accompagné-es de leurs enfants en bas âge pendant leurs heures de formation de français en maison de quartier, dans la limite de l'espace disponible. Des jeux et des tapis sont mis à disposition pour les enfants, leur permettant d'entendre le français et de considérer leur parent comme individu apprenant tout au long de sa vie.

Des formateur·ices bénévoles ou salarié·es ont fait remonter des questionnements sur la non-mixité en cours de français. Cette réflexion est née de plusieurs abandons de cours par des apprenantes. Les formateur·ices corrélaient le moment de l'abandon à l'arrivée d'hommes dans le cours, créant un malaise. Par ailleurs, des apprenantes ont refusé de participer à un cours de français animé par un homme.

Du côté des accompagnant·es

La majorité des responsables de structures de formation qui travaillent avec la coordination linguistique sont des femmes (9 sur 10). 80% (pas de chiffres exacts) des bénévoles formateur·rices des 8 associations partenaires animant des formations de français sur Ivry sont des femmes. La totalité des formatrices intervenant sur le dispositif de cours municipaux de français sont des femmes.

Emancipation et participation citoyenne à Ivry

Les politiques culturelles à Ivry

Dans son projet de direction, La Direction des Affaires Culturelles (DAC) met en avant un objectif de lutte contre les stéréotypes genrés en lien avec les pratiques culturelles et artistique de chacun de ses services.

Dans sa mission de travail de coordination de ses services et de transversalité avec les autres directions dont la DDAC, la DAC doit notamment impulser des initiatives allant dans le sens de l'égalité femmes-hommes tout en laissant les équipements autonomes dans leurs choix de programmation culturelle. Dans ce sens, la référente à l'égalité femmes-hommes de la DAC doit s'informer des orientations prises à l'occasion des journées thématiques autour de l'égalité de genre pour transmettre cette information aux responsables de service.

La mission de culture scientifique et technique (CST)

A travers ses actions culturelles et l'organisation de rencontres, la mission municipale de culture scientifique et technique met l'accent sur la place des femmes dans les métiers scientifiques en invitant des chercheuses de domaines variés, et en rattachant les grandes journées destinées à l'égalité femmes-hommes à des thématiques scientifiques et techniques.

Les missions de partage de connaissances scientifique se font principalement en direction de l'enfance puisque la culture scientifique est intégrée est au parcours culturel au niveau CM1, mais des actions de médiations existent pour tous types de publics : seniors, publics en situation de handicap...

La mission de culture scientifique et technique a recours à des partenariats pour mener à bien ces actions, et notamment à l'intervention de scientifiques femmes qui sont encore sous-représentées dans ce domaine, les filières universitaires étant encore dominées par les hommes. Cette sous-représentation trouve son origine dès l'école primaire d'après un rapport de l'Académie des sciences publié le 18 juin 2024. Une meilleure représentation des femmes dans les actions de la mission de la culture scientifique et technique peut aider à infléchir cette tendance.

Les médiathèques municipales

En 2025, la question de l'égalité femmes-hommes continue à se situer en filigrane de la programmation des médiathèques, le service proposant et favorisant l'intervention de spécialistes femmes dans sa programmation. Des rencontres en lien avec chacune des journées en faveur de l'égalité et contre les discriminations de genre sont toujours proposées. Globalement, le profil des usagè·res change peu par rapport à l'année 2024 en étant essentiellement féminin.

L'équipe globale de la médiathèque est composée de 30 femmes, 11 hommes. On remarque par exemple, que le secteur jeunesse n'est composé que de femmes et le secteur Images/sons/numérique est lui composé d'une majorité d'hommes (4 hommes sur 7).

Public inscrit à la médiathèque en juillet 2025 (avec abonnement en cours de validité)

Le nombre d'inscrit·es aux médiathèques municipales d'Ivry reste stable et la proportion genrée reste la même que l'année précédente.

▪ Féminin (F)	3919	61 %
▪ Masculin (M)	2444	39 %

Concernant les rendez-vous informatiques :

Le ratio est plutôt stable de 75% femmes et 25% hommes (en 2024 : 61 usagères / 19 usagers, en 2025 : 26 usagères / 9 usagers).

A noter : un·e usager·ère, habitué·e de la médiathèque a expressément déclaré qu'il était non binaire et ne souhaitait pas être appelé·e "Madame" ou "Monsieur" lors de nos interactions.

Remarque sur la relation usager·ères : on remarque que les usagères sont souvent plus à même de faire une demande formalisée via notre formulaire pour obtenir un RDV informatique de 30 minutes ou 1 heure, elles dialoguent plus souvent concernant la résolution des questions/ problèmes abordés et font volontiers état de leur progression et autonomisation.

Dans le cadre de la programmation culturelle des médiathèques :

- Répartition femmes-hommes en termes de public sur des animations-rdv réguliers :
 - Café littéraire 2024-2025 : 85% femmes et 15% hommes (chiffres stables)
 - Ateliers de conversations : 72 personnes : 56 femmes / 16 hommes soit 78% / 22%
 - Partagez vos lectures : club de lectures pour adultes : 34 personnes dont 29 femmes : 85% de femmes
 - Conf pop – bilan total : 40 femmes / 18 hommes (69% femmes et 31% hommes)
 - l'apport musical de la diaspora maghrébine en France : 12 femmes / 5 hommes
 - « Les médias et la représentation de l' "étranger" : entre exotisme et stigmatisation » : 12 femmes / 7 hommes.
 - Regards croisés sur les immigrations d'Asie : 16 femmes et 6 hommes.
- Répartition femmes-hommes en termes de public sur certains événements :
 - Atelier écriture SF avec Kitty Steward, autrice. Participant·es : 14 femmes / 3 hommes.
 - Vernissage expo Chantal Ackerman : 19 femmes et 1 homme.
 - Rencontre avec Florian Forestier, un auteur autiste : 18 femmes / 2 hommes.
 - Rencontre sur les SKF avec Gérard Streiff : 66 personnes : 35 hommes / 31 femmes.

On observe que les animations littéraires sont massivement fréquentées par les femmes. Les conférences populaires sont un peu plus investies par les hommes et lorsque le sujet est historique, on note une présence plus importante du public masculin (soirée SKF emblématique).

Visibiliser le travail des femmes

- Intervenantes programmées :
 - **Zoé Morel**, maraîchère, atelier permaculture en septembre 2024
 - Animatrices, atelier scientifique « Les savants fous, fête de la science » en octobre 2024

- **Marie Gaumy**, audiodescriptrice en novembre 2024
 - **Naïma Huber-Yahi**, conférence populaire sur l'apport musical de la diaspora maghrébine en France en novembre 2024
 - **Dominique Simonot**, journaliste et contrôleur générale des lieux de privation de liberté, en novembre 2024
 - **Geneviève Fraisse**, philosophe en mars 2025
 - **Ya-Han Chuang**, sociologue en avril 2025
 - **Nathalie Levy**, paysagiste en mai 2025
- Artistes femmes (spectacles, concerts, contes...)
- **Barbara Glet**, conteuse, octobre 2024
 - Compagnie Miss O'Youk (2 comédiennes), novembre 2024
 - Projection d'un documentaire de **Karine Biergé**, réalisatrice, Mois du film documentaire novembre 2024
 - Concert de **Nomi-Nomi**, 14 décembre 2024
 - Cie les enfants juste 2 comédiennes, spectacle Rouge, décembre 2024
 - **Anne Jouve, Jessie Magana et Eloïse Heinzer**, autrices et illustratrice du livre *Oum Kalthoum*, janvier 2025 (+ groupe de femmes pratiquant la danse orientale de la maison de quartier Ivry-Port)
 - **Ketty Steward**, autrice, atelier écriture SF, février 2025
 - **Julia Deck**, autrice, mars 2025
 - **Sarah Cheveau**, illustratrice, mars 2025
 - **Delphine Zigoni**, dessinatrice naturaliste, mars 2025
 - Compagnie Miss O'Youk, deux comédiennes, mars 2025
 - **Isabelle Grenier**, comédienne, spectacle P'tit bonhomme de chemin, juin 2025
 - **Judith Peignen**, scénariste BD, juillet 2025

Sur 62 artistes ou intervenant-es, 37 étaient des femmes et 25 des hommes (soit 60% de femmes).

Programmation en lien avec des thématiques féministes et/ou visant à réduire les inégalités :

- Lectures musicales des textes d'Angela Davis, Toni Morrison et Audre Lorde, novembre 2024
- Atelier « les femmes tissent des liens » par le collectif Ne Rougissez Pas !, décembre 2024
- Rencontre autour du livre sur Oum Kalthoum, avec les autrices et illustratrices, janvier 2025
- Exposition de photos de tournage d'un film de Chantal Ackerman, février 2025

Artistes femmes en résidence :

- **Roxane Terramorsi**, groupe Minuit Soleil, septembre 2024
- **Sarah Cheveau**, illustratrice, mars 2025

A venir dernier trimestre 2025 :

- Soirée sur le matrimoine le mardi 16 septembre à l'occasion des Journées du patrimoine avec **Florence Rochefort**, historienne des féminismes + chorale des Voixzines (composée d'ivryennes et vitriotes).

- Soirée Jane Austen le jeudi 25 septembre pour le lancement de saison.
- Exposition sur le harcèlement de rue du collectif Ne rougissez pas ! du 13 novembre au 2 décembre.
- 1^{ère} conférence des Conf Pop (thème alimentation) avec la journaliste **Nora Bouazzouni** sur liens entre lutte des classes et alimentation le jeudi 11 décembre 2025.
- Café littéraire du samedi 20 décembre avec **Gaëlle Josse**.

Conservatoire municipal de Danse et de Musique

Le conservatoire de musique et de danse s'attache avant tout à ouvrir à toutes et à tous un suivi pédagogique de qualité de l'enfance à l'âge adulte. Ainsi, toutes les formes de mixité sont recherchées.

Proportion femmes / hommes parmi les postes à responsabilité au sein de la Direction et au sein des équipements culturels par rapport à la répartition de l'effectif global

Au sein de l'équipe administrative : 1 directrice, 2 responsables (femmes) sur une équipe de 13 personnes (11 femmes et 2 hommes).

Au sein de l'équipe pédagogique : 6 femmes et 3 hommes parmi les coordinateur·ices / sur une équipe globale de 46 personnes.

Proportion femmes / hommes parmi les artistes de la programmation

Malgré une sous-représentation des femmes dans la programmation de spectacles musicaux en France, le Conservatoire programme quasi autant de femmes que d'hommes parmi les artistes.

- Femmes : 39
- Hommes : 42

Proportion femmes / hommes parmi les élèves/inscrit·es

Chiffre 2025 :

	Elèves	Musique (%)	Danse (%)
F	590	52%	97%
M	269	48%	3%
TOTAL	859		

Chiffre 2024 (comparaison) :

	Elèves	Musique (%)	Danse (%)
F	575	55%	97%
M	275	45%	3%
TOTAL	850		

La répartition entre d'élèves femmes et hommes au Conservatoire varie peu.

- ⇒ Musique : 52% de femmes et 48% hommes
- ⇒ Danse : 97% de femmes et 3% d'hommes

Parmi, les deux grandes disciplines enseignées au conservatoire, la proportion de femmes et d'hommes est inchangée, elle est légèrement féminisée dans le cas de la musique, mais elle est presque totalement féminine dans le cas de la danse.

Proportion femmes / hommes parmi les enseignant·es

- Equipe pédagogique : 22 femmes et 23 hommes

Intégration de l'égalité et de la prévention des violences sexistes et sexuelles dans les projets d'établissements, projets pédagogiques

En 2024, le service avait rédigé une charte éthique en concertation avec les équipes administrative et pédagogique et les représentant·es des usagè·es.

Un protocole de signalement des violences et harcèlements sexistes et sexuel·les (VHSS) a été élaboré au sein du Conservatoire et un·e référent·e VHSS a été désigné depuis la rentrée 2024 et est chargé·e de mettre en place des actions.

En ce sens, un projet culturel autour de la libération de la parole des femmes et des violences sexistes et sexuelles a été travaillé en 2025 avec des publics de la Maison des femmes. Ainsi, au total 12h d'ateliers ont été réalisés avec une chanteuse lyrique, autour du chant, de la libération de la parole, avec les femmes bénévoles et bénéficiaires de la Maison des femmes.

Présence de matériels dédiés/spécifiques en lien avec l'égalité FH (livres, outils, films, autres)

- Protocole de signalement VHSS spécifique au Conservatoire (imprimé et en ligne)
- Formation / sensibilisation des équipes sur les questions d'égalité (stéréotypes de genre, mixité, prévention des violences sexistes et sexuelles...) avec La Petite
- Présence de communication (affiches, flyers,...)

[Cinéma Le Luxy](#)

Le Luxy est un cinéma d'art et d'essai dont l'objectif premier est de défendre la culture pour toutes et tous à travers de nombreuses actions culturelles. Ces actions s'inscrivent largement dans un projet de sensibilisation à toutes les discriminations pour faire bouger les mentalités. Une attention particulière est portée à la mise en évidence des inégalités femmes-hommes et à la déconstruction des stéréotypes de genre.

Saison 2024-2025 (septembre à août) :

Sur 565 films projetés, 125 réalisés par des femmes (22%), 381 réalisés par des hommes (67%), 59 coréalisés par des femmes et des hommes (10%). Chiffres stables par rapport aux années précédentes.

La proportion de films réalisés par des femmes diffusés au Luxy correspond à peu près à la proportion de films français réalisés par des femmes selon une étude du CNC en 2021 (26%).

Néanmoins, Le Luxy a accueilli un plus grand nombre de rencontres avec uniquement des femmes, ou de rencontres mixtes mêlant hommes et femmes qu'au cours de la saison dernière.

En effet, dans le cadre de ces nombreuses séances événements, le Luxy s'efforce également de favoriser les interventions de femmes dont les voix sont minoritaires dans le milieu du cinéma.

La question de l'égalité femmes-hommes est régulièrement intégrée à la programmation du service, la souplesse de sa programmation lui permettant de faire des propositions en lien avec chacune des journées thématiques (8 mars, 17 mai, 25 novembre...). Ces projections sont généralement organisées en collaboration avec une association partenaire. La tarification préférentielle du Luxy concernant les événements, 3€50 pour tous-tes, permet d'ouvrir cette proposition au plus grand nombre.

Actions qui ont participé à faire avancer l'égalité sur la saison 24/25 avec le public :

Le **ciné-club Matrimoine** a été reconduit, une fois par mois, animé par **Claudine Le Pallec-Marand** pour faire découvrir le travail de réalisatrices.

Le **ciné-club Tonnerre** animé par **Elvire Duvelle-Charles** a également été reconduit :

- Le 25/11/2024 : projection de *Les Femmes au balcon* en présence d'Elvire Emptaz, autrice, dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.
- Le 11/12/2024 : projection de *The Substance* en présence d'Elise Thiébaut, autrice féministe, et Stéphane Thiébaut, mixeur son du film.
- Le 29/03/2025 : projection de *September and July* en présence de la réalisatrice Ariane Labeled.
- Le 25/04/2025 : projection de *Les Filles du Nil* en présence de la productrice, Sarah Ezzine.

Dans la programmation axée sur les thématiques de l'égalité femmes-hommes et du féminisme, on retrouve des films d'actualité et de patrimoine avec, entre autres :

- Une carte blanche à Judith Godrèche le 10/11 : projection de son court-métrage *Moi aussi* et avant-première de *Julie se tait* en présence du réalisateur Leonardo Van Dijn.
- La rétrospective Chantal Akerman du 29/01 au 09/05, avec des rencontres (Marianne Lambert, directrice de production de *La Folie Almayer* ; Jean Ber, photographe de plateau de *Golden Eighties* ; Luc Benhamou, chef-opérateur de *Golden Eighties...*) et des ciné-thés (*No Home Movie*).
- Un cycle Emilie Brisavoine du 28/02 au 03/03, en sa présence.
- Un cycle Laïs Decaster : projection de ses courts métrages le 27/06 et carte blanche le 06/05, en sa présence.

Galerie Fernand Léger

La Galerie Fernand Léger a pour objectif principal d'inspirer une réflexion sur le territoire et la mutation urbaine actuelle à Ivry. Le service contribue à donner de la visibilité à des femmes artistes. La galerie municipale d'art a pour spécificité la promotion d'artistes travaillant avec et dans l'espace public ivryen.

L'équipe de la galerie et de l'école d'arts plastiques est proche de l'équilibre avec 53% de femmes et 47% d'hommes. La présence de femmes dans les fonctions clés de l'équipe artistique et administrative reflète une volonté d'équilibre structurel.

La galerie municipale Fernand Léger, a proposé pour la saison 2024/2025 une programmation riche mêlant expositions, résidences, productions dans l'espace public et actions culturelles.

La galerie d'art municipale Fernand Léger, mettant en avant des réflexions artistiques autour de l'espace public, propose 3 expositions par an. Sur ces 3 expositions, deux femmes ont été exposées Tami Nostani et Claire Poisson, 1 homme Jakob Gautel.

Les expositions :

La programmation de cette saison s'inscrit dans une dynamique culturelle plus large visant à valoriser les femmes artistes. Un projet de médiation en lien avec l'exposition de Tami Notsani a explicitement abordé la question de la place des femmes dans les sphères artistiques et militaires.

En effet, la première exposition de la saison 2024-2025 a été dédiée au travail de Tami Notsani, artiste israélienne, un travail d'exhumation des archives photographiques de l'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD) situé à Ivry-sur-Seine mettant en avant la présence des femmes dans l'armée à partir de la 1^{ère} guerre mondiale. Ce travail fait écho à l'expérience personnelle de l'artiste, dont le pays d'origine impose le service militaire aux femmes.

Des projets avec les écoles élémentaires A. Makarenko (CP et CM2) ont été menés autour de cette exposition :

- Visites guidées de l'exposition "Affaires personnelles".
- Thèmes abordés : femmes artistes, femmes militaires, archives militaires et autobiographie féminine.
- Analyse croisée entre expérience personnelle de l'artiste (ancienne mécanicienne militaire) et documents d'archives (ECPAD).

Cette démarche témoigne d'une volonté affirmée d'aborder les questions d'égalité et de genre auprès du jeune public.

Les artistes en résidences et les intervenant-es et rencontres :

Par ailleurs, trois artistes ont été en résidence sur l'année, dont deux hommes Robert Milin et Jakob Gautel et 1 femme, Isabelle Daëron.

Les intervenant-es rencontré-es ont été pour 67% de femmes et 33% d'hommes.

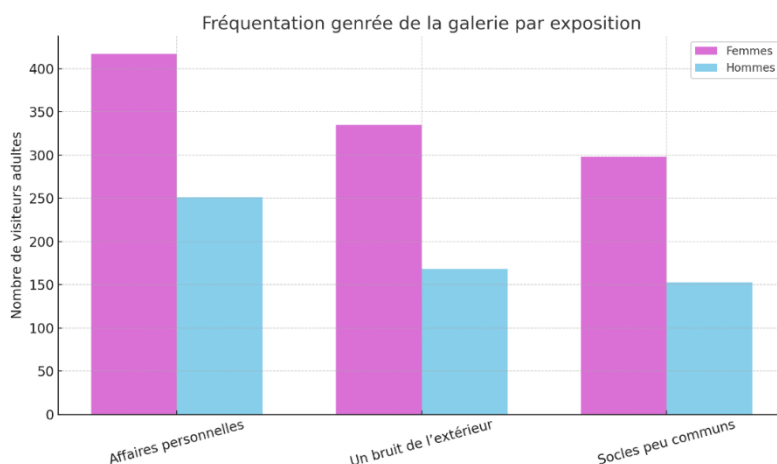
Bien que certaines catégories comme les résidences affichent une sous-représentation des femmes, l'ensemble de la saison montre un engagement fort en faveur de l'égalité professionnelle et artistique.

Chiffres de fréquentation du grand public (hors projet)

Les données genrées dont nous disposons ne concernent que les visites libres et ne prend pas en compte les enfants.

Constat de la fréquentation genrée de la galerie :

- Sur l'exposition « Affaires personnelles » : 417 femmes et 251 hommes sur 668 adultes soit 62% de femmes et 38% d'hommes ;
- Sur l'exposition « Un bruit de l'extérieur » : 335 femmes et 168 hommes sur 503 adultes soit 67% de femmes et 33% d'hommes ;
- Sur l'exposition « Socles peu communs » : 298 femmes et 153 hommes sur 453 adultes soit 66% de femmes et 34% d'hommes.



Inscriptions genrées dans les cours (Ecole d'arts plastiques)

La galerie propose des ateliers de dessin, peinture, modelage, bd, histoire de l'art, sculpture, céramique et photographie, ouverts à tous-tes sur inscription, pour un public de 5 à 99 ans.

Au total, il y avait 220 inscrits en 2024/2025, dont 146 étaient des femmes et 74 des hommes, c'est-à-dire une part de 66% de femmes/filles parmi le nombre total d'élèves.

Le Hangar – Salle de musiques actuelles

Le Hangar propose de septembre à juin un large spectre de concerts de musiques actuelles : rock, reggae, rap, musiques électroniques... Un éclectisme et une exigence qui prennent également en compte la place des femmes sur scène.

La salle de musiques actuelles est à l'initiative d'une programmation visant à favoriser la présence de femmes sur les scènes de musiques actuelles. C'est le cas notamment à l'occasion de la collaboration du Hangar avec le festival « Les femmes s'en mêlent », qui programme des groupes au plateau majoritairement féminin ; et donc la programmation de la musicienne Mary Bell le 15 novembre 2024 au Hangar.

La visibilité des femmes sur scène et plus généralement dans le secteur de la musique professionnelle est encore loin d'être acquise, d'après le dernier rapport du Centre National de la Musique et les femmes artistes sont en moyenne deux fois moins visibles que leurs pairs masculins. Les activités du Hangar visent donc à infléchir cette tendance.

Les équipements partenaires : le CREDAC

Le Centre d'art contemporain d'Ivry - le Crédac a pour mission la programmation artistique dans le domaine des arts visuels. Pensé et organisé comme un lieu de production et d'expérimentation pour les artistes français et étrangers, des événements ouverts à tous les publics sont organisés pour chaque exposition.

Le Crédac est labellisé « Centre d'art contemporain d'intérêt national » par le ministère de la Culture.

Quelques données chiffrées :

L'équipe du Crédac est composée de 5 femmes et 2 hommes.

Le Conseil d'administration du Crédac est composé de 4 femmes et 4 hommes.

Les adhérent.es de l'association : 67 % de femmes et 33% d'hommes

Les résidences de recherche sur la saison 2024-2025 : 2 femmes.

- Noémie Sauve, artiste et professeure,
- Meredith Root-Bernstein, écologue, ethnobiologiste et chercheuse CNRS au Muséum national d'histoire naturelle.

Éducation Artistique et Culturelle (EAC) 2024-2025 : 1 femme.

Il s'agissait d'un projet hors les murs « Tu vois je veux dire » avec 1 classe du lycée Marianne à Villeneuve-le-Roi et l'artiste Wendy Owusu.

Par ailleurs, précisons qu'un protocole de signalement des violences sexistes et sexuelles est affiché dans les bureaux du Crédac depuis 2023.

Concernant la saison artistique 2024-2025

Automne 2024 : [Exposition collective *Correspondances*. Lire Angela Davis, Audre Lorde, Toni Morrison](#)

Mise à l'honneur de trois écrivaines et militantes africaines-américaines.

Commissaires de l'exposition : 2 femmes : Claire Le Restif et Elvan Zabunyan.

Artistes exposé·es : 9 femmes / 4 hommes : Annouchka de Andrade et Mathieu Kleyebe Abonnenc, Joan E. Biren, Krista Franklin, Jean Genet, Kapwani Kiwanga, Jill Krementz, Paul Maheke, Sarah Maldoror, Pope.L, Faith Ringgold, Céline Sciamma, Paula Valero Comín.

Artistes invitées en parallèle de l'exposition : 2 femmes : solo de danse de Dalila Belaza et lecture de recueils de poésie d'Audre Lorde par Guslagie Malanda.

Partenariats avec :

La médiathèque d'Ivry : 3 femmes / 1 homme : lectures musicales de textes d'Angela Davis, Audre Lorde et Toni Morrison par la troupe du théâtre El Duende.

Cinéma municipal d'Ivry – le Luxy : 2 femmes mises à l'honneur : 2 soirées consacrées à Audre Lorde et à Sarah Maldoror.

Hiver 2025 : [Exposition personnelle de Roy Köhnke, *Fleur, feu*](#)

Commissaire de l'exposition : 1 femme

Artiste exposé : 1 homme

Programmatrice de films en écho à l'exposition : 1 femme

Autrices et auteurs des films : 1 femme / 3 hommes

Printemps-été 2025 : Exposition collective *Une nature moderne*

Commissaire de l'exposition : 1 femme.

Artistes exposés : 8 femmes / 12 hommes : Guillaume Aubry, Yto Barrada, Vincent Barré, Kenza Brand, Jonny Bruce, Simon Boudvin, Pierre Creton, David Horvitz, Suzanne Husky, Pierre Joseph, Jochen Lempert, Tony Matelli, Silvana Mc Nulty, Léa Muller & Sophie Kaplan, Lin May Saeed, Noémie Sauve, Shimabuku, Howard Sooley, Daniel Steegmann Mangrané.

Partenariats avec le Cinéma municipal d'Ivry – le Luxy : 1 homme mis à l'honneur : 2 soirées consacrées à Pierre Creton.

Les équipements partenaires : le Théâtre Antoine Vitez

Quelques données chiffrées :

22 femmes créateur·ices pour 21 hommes.

On remarque une tendance à la féminisation également pour les créateur·ices « secondaires » (costumes, scénographie, lumière, etc.).

46 femmes interprètes pour 43 hommes interprètes.

Concernant le soutien en production : 5 femmes pour 3 hommes.

Concernant la saison 2024/2025, notons le spectacle « Norman, c'est quoi normal à une lettre près » qui questionne les normes de genre. *Norman est un garçon qui aime porter des robes, dans le jardin, plus il tourne, plus ça vole et plus c'est chouette*. Ce spectacle questionne joyeusement le rapport à la norme, et l'acceptation des différences. Une ode colorée à la liberté d'être qui on est et de faire ce qui nous rend heureux et heureuses.

Les équipements partenaires : le TQI (Théâtre des Quartiers d'Ivry)

Le Théâtre des Quartiers d'Ivry – Cendre Dramatique National du Val-de-Marne est un établissement public dédié à la création et à la production théâtrale imaginé comme une fabrique d'engagement, de beauté et de poésie. C'est une maison de création qui produit et coproduit de nombreux spectacles portés par des metteuses en scène. C'est également une maison d'auteurs et d'autrices qui soutient les écritures contemporaines et l'émergence de nouveaux récits.

Nombre de spectacles portés par des femmes : une parité parfaitement respectée

- 9 spectacles présentés lors de la saison 2024/2025 ont été mis en scène ou conçus par des femmes pour 8 439 places proposées au public,
- 7 spectacles mis en scène ou conçus par des hommes pour 8 012 places proposées au public,
- 2 spectacles mis en scène ou conçu par une équipe mixte pour 1 161 places offertes.

Aide à la coproduction de spectacles mis en scène ou écrits par des femmes

Lors de la saison 2024-2025, le Théâtre des Quartiers d'IVRY a accompagné **15 créations** par un apport en coproduction en numéraire et **3 créations** par un apport en coproduction uniquement en nature.

- 56 % des spectacles coproduits sont mis en scène ou conçus par des femmes,
- 28 % des spectacles coproduits sont mis en scène ou conçus par des hommes,
- 17% des spectacles coproduits sont mis en scène ou conçus par des équipes mixtes.

- 44% des œuvres coproduites ont été écrites par des femmes,
- 39% des œuvres coproduites ont été écrites par des hommes,
- 17 % des œuvres coproduites ont été écrites par des équipes mixtes.

Répartition dans les ateliers

Le TQI, c'est aussi un Atelier Théâtral réunissant des amateurs accompagnés par des artistes engagés dans la découverte des écritures contemporaines.

L'Atelier Théâtral en 2024/2025, c'est :

- 907 heures d'intervention artistique + 2 week-ends de restitution,
- 13 cours : 8 pour les enfants et les adolescent·es, 5 pour les adultes dont un cours de chant et un destiné aux jeunes adultes de 18 à 25 ans,
- 70% de femmes et 30% d'hommes sont inscrits à ces ateliers.

Un projet spécifique en écho à la journée internationale des droits des femmes

LA BIBLIOTHEQUE SONORE DES FEMMES, un projet de Julie Gilbert, en partenariat avec la Ville d'Ivry-Sur-Seine (voir partie 3 – journées internationales)

Cette installation de Julie Gilbert faisait revivre des écrivaines oubliées à travers des monologues écrits par des autrices contemporaines et diffusés via 29 téléphones répartis dans divers lieux d'Ivry.

Ces 29 téléphones étaient installés au TQI et dans plusieurs équipements de la ville d'Ivry : le Centre municipal de santé Fanny Dwerpe, la Médiathèque du Centre-Ville, la Médiathèque Monmousseau, la Maison de Quartier Ivry-Port, la Maison de Quartier Petit Ivry, la Galerie Fernand Léger et l'Espace Gérard Philipe, en partenariat avec la Direction de la démocratie et de l'action citoyenne, du 4 au 16 mars 2025.

La vie associative à Ivry

Il y a actuellement 352 associations à Ivry. Ces dernières ne sont pas répertoriées par thématiques dans les logiciels, ce qui rend difficile leur catégorisation. Toutefois, certaines associations parmi les associations ivryennes mènent des actions de promotion de l'égalité de genre, Femmes Solidaires, le Collectif Ne Rougissez Pas!, Lallab, Ikambere, le collectif TPBG, Cui Cou, Tam association... Ces associations participent notamment aux journées internationales du 8 mars, 17 mai et 25 novembre. La vie associative en faveur de l'égalité de genre repose sur le travail en relais et en réseau d'associations dédiées à cette cause sur le territoire ivryen. D'autres associations dont l'objectif principal n'est la promotion de l'égalité de genre ou la lutte pour les droits des femmes sont néanmoins sensibilisées et participe à la promotion de l'égalité ; par exemple, l'association la Pagaille, à travers notamment leurs événements ou des ressources (violentomètre, drapeaux LGBT+...) mises à disposition, ou en s'investissant sur les journées internationales de mobilisation : le 40 rue Marceau, Les Bergers en scène,...

Un partenariat fort est tissé entre la Ville et les associations, qui sont accompagnées et soutenues par la collectivité dans le cadre de leurs actions.

La défense de l'égalité de genre n'est pas un critère dans l'attribution des subventions municipales aux associations. Néanmoins, on retrouve sur les demandes de subventions les rubriques :

- « Avez-vous réalisé des actions en faveur de l'égalité de genre cette dernière année ? »
- « Pensez-vous mener des actions en faveur de l'égalité de genre cette année ? »

Pour les 126 demandes de subventions par les associations à la Ville en 2025, chaque association a pu remplir deux rubriques. En plus d'une réponse « oui », « non », les structures ont la possibilité de détailler les réponses.

Sur ces 126 associations 44% des associations ont mené des actions en faveur de l'égalité, 32% n'ont pas mené d'actions en faveur de l'égalité et 24% ne savaient pas.

Sur les 126 associations qui ont fait des demandes de subvention de fonctionnement :

- 53 % des président-es sont des hommes pour 47% des femmes,
- 77% des secrétaires sont des femmes, pour 33 % d'hommes,
- 51% des trésorier-ères sont des hommes pour 49% de femmes.

On observe principalement une surreprésentation des femmes sur les postes de secrétaire, ce qui est représentatif également des postes genrés de la société.

Pour finir, on constate qu'au global quasi autant de femmes sont accueillies par ces 126 associations (52% de femmes pour 48% d'hommes).

Certaines associations ainsi que le service Partenariats Vie Associative qui les accompagne, disposent de plaquettes d'orientation pour les victimes de violences mais également d'outils comme le violentomètre qui sont mis à disposition du public mais aussi lors d'événements publics.

FOCUS sur certaines associations

- Femmes solidaires

Femmes Solidaires est gestionnaire de la Maison des Femmes, un lieu de solidarité, d'échanges, de culture, d'émancipation, d'apprentissage, de sensibilisation.

Les objectifs de l'association sont de proposer un lieu d'accueil inconditionnel, sécurisé, de confiance et de respect ; de promouvoir l'égalité femmes-hommes ; de lutter contre les violences faites aux femmes ; de développer l'autonomie, l'estime de soi, la solidarité, le vivre ensemble ; de se cultiver, s'épanouir, s'exprimer, échanger, apprendre ensemble ; de créer des ateliers de sensibilisation, des événements grand public.

Cette association est soutenue par la Ville dans ses projets et dans la gestion de la Maison des Femmes. Femmes Solidaires mène régulièrement des projets en partenariat avec divers services de la Ville et en direction des habitantes. En outre, l'association s'engage fortement dans le cadre des journées internationales des 8 mars, 17 mai et 25 novembre.

- Lallab

Lallab est une association féministe et antiraciste dont le but est de faire entendre les voix et de défendre les droits des femmes qui sont au cœur d'oppressions sexistes, racistes et islamophobes.

Lallab a proposé, d'octobre 2024 à juin 2025, à raison d'un samedi par mois, au sein de la Maison de quartier Petit Ivry, des programmes « Pouvoir ». Les programmes « Pouvoir » sont deux programmes d'éducation populaire conçus par l'équipe de Lallab pour développer le pouvoir d'agir et renforcer la confiance des participantes face aux discriminations sexistes, racistes et islamophobes.

Les objectifs de ces programmes sont de :

- Relier les usagères aux institutions, associations et structures locales,
- Renforcer le pouvoir d'agir des participantes face à des situations discriminantes,
- Acquérir et partager des savoirs et concepts liés au travail ou à la santé / sexualités,
- Développer un réseau puissant de solidarité entre femmes ancré dans le territoire d'Ivry-sur-Seine,
- Permettre aux participantes de naviguer sur le marché du travail et de l'emploi et en cas de discriminations,
- Faire participer les femmes, les communautés, les expert-es, les entreprises, les autorités publiques et toutes les parties prenantes pour partager les bonnes pratiques en matière de création de lieux de travail et de soin inclusifs.

Le premier **Programme #1 « Éducation et travail »** permet d'acquérir tous les outils nécessaires pour appréhender sereinement un milieu professionnel qui peut être discriminant. Le second **Programme #2 « Santé et Sexualités »** a été conçu pour reprendre le pouvoir sur soi et son corps à travers les questions de santé et de sexualité.

Les programmes s'adressent à des femmes à la croisée de discriminations multiples. Une garderie est mise en place afin de permettre de mettre tout en œuvre pour rendre les programmes les plus accessibles possibles. Les interventions sont pensées et construites avec des personnes expertes et concernées par les thématiques abordées. Les contenus et rythmes de formation sont adaptés aux publics participants et aux besoins de chaque structure d'accueil.

Pour cette année, les programmes mis en place sur 8 journées d'ateliers ont rassemblé 23 participantes pour le programme « travail et éducation » et 17 participantes pour le programme « santés et sexualités », représentant 56 heures de formation pour toutes ces participantes.

- [Ikambere](#)

L'association Ikambere accompagne les femmes vivant avec une maladie chronique et les populations défavorisées vers l'autonomie. Elle propose un accompagnement personnalisé, des actions d'éducation à la santé, et une approche fondée sur la bienveillance, l'entraide et la solidarité.

Ikambere a mis en place un accompagnement co-construit avec les femmes. Sa méthodologie s'appuie sur un accompagnement individuel et collectif pour favoriser l'autonomie.

Ikambere agit à travers l'Ile-de-France pour proposer une prise en charge globale aux femmes qui cumulent des difficultés liées à la gestion de la pathologie et de la précarité. Elle les accompagne vers l'autonomie grâce à l'insertion sociale et professionnelle.

Lancée en février 2022, Igikali, la Maison apaisante, qui se trouve à Ivry-sur-Seine, accompagne des femmes vivant avec un diabète, une obésité et/ou hypertension artérielle vers l'autonomie.

Igikali propose un accompagnement holistique et centré sur les besoins exprimés par les femmes. A l'exception du suivi médical que la femme poursuit avec son médecin (à l'hôpital, en libéral ou en centre de santé), la maison Igikali permet de trouver en un même lieu un accompagnement global proposant :

- L'empowerment en santé : l'éducation thérapeutique, l'activité physique, la nutrition, les soins de supports et de bien-être (socio-esthétique, danse thérapie...),
- L'empowerment social : un suivi individuel avec une assistante sociale (pour l'ouverture des droits de santé, l'accès à l'hébergement, au logement, l'ouvertures d'aides sociales...), le soutien et le partage d'expériences avec les autres femmes du centre (pair-aidance, rupture de l'isolement),
- L'empowerment économique : avec un accompagnement à l'insertion professionnelle.

La Maison Igikali à Ivry-sur-Seine accompagne 200 femmes par an.

L'association mène un partenariat étroit avec la Ville, elle participe au réseau de professionnel·les de lutte contre les violences intrafamiliales (VIF) notamment mais propose aussi des ateliers et actions avec des services de la Ville et d'autres associations du territoire. Par exemple, la Maison de quartier Ivry-Port a mené plusieurs ateliers sur la santé des Femmes, notamment autour de l'alimentation afin de prévenir les maladies, en partenariat avec Ikambere.

- *Ne Rougissez Pas !*

Le collectif d'artistes Ne Rougissez Pas! utilise l'art comme outil indispensable pour agir, informer et échanger autour de sujets primordiaux des droits des femmes et de l'égalité pour tous·tes. Le collectif travaille au quotidien dans l'idée d'interagir directement avec les participant·es, c'est pourquoi ils et elles sont placé·es au centre de la démarche créative, afin de réfléchir ensemble à la manière de vivre dans notre quotidien. Ne Rougissez Pas ! considère les pratiques artistiques à la fois comme des médiums qui génèrent du lien et du partage, mais également comme des moyens de sensibiliser, d'interpeller et de représenter des thématiques sociales.

L'association met en place des projets qui questionnent et défendent l'égalité, car il faut pouvoir construire ensemble les outils de ce combat essentiel. Cela permet d'interroger et de transmettre des notions qui concernent tous·tes, dans la volonté de contribuer à une société plus informée, plus à l'écoute et plus égalitaire.

Depuis 2020, le collectif Ne Rougissez Pas! a mené différents projets autour de l'égalité, des droits et du corps des femmes, principalement à La Tracterie (espace de ressource culturelle et sociale porté par le collectif). En 2025, les actions menées en faveur de l'égalité :

- Conception et réalisation d'une cartographie sensible et poétique sur la ville d'Ivry vue par les femmes (Diffusion Mars 2025) : Cette cartographie sensible résulte de la rencontre entre deux groupes de femmes, de deux quartiers, autour d'un projet commun : un cycle d'ateliers d'écriture, de récoltes et de créations graphiques pour valoriser leur témoignage et regard singulier sur la ville d'Ivry-sur-Seine, mené entre octobre et décembre 2024.

Mis bout à bout, l'ensemble de ces histoires et de ces lieux ont permis la création collective de cette cartographie "Voi(e)x aux femmes". Du privé au collectif, de l'intime au public, de la petite à la grande histoire, cette carte met en image la ville avec une lecture narrative et féministe du territoire, tout en valorisant des lieux et des histoires personnelles de chacune des participantes, pour explorer la ville autrement.

- Conception et réalisation du programme et de l'affiche de la ville d'Ivry des initiatives du 08 mars 2025 (Février 2025)
- Cycle d'ateliers créatifs avec la Maison de Quartier du Petit-Ivry - sur les droits des femmes dans le monde (Février 2025)
- Deux ateliers créatifs avec le service jeunesse d'Ivry pour la création de visuels autour du 08 mars (Février 2025)
- Deux ateliers créatifs "Fabrique Militante" pour créer des pancartes et une banderole pour la marche des femmes ivryennes (Février 2025)
- Installation et restitution du projet "Les femmes tissent des liens" dans l'exposition sur l'urbanisme à Ivry à l'Espace Gérard Philipe (Mars 2025)
- 1 atelier créatif "Les femmes tissent des liens" mené avec un groupe de jeunes filles du Collège (Mars 2025)
- "Voix aux femmes" - Marche pour les femmes d'Ivry avec 2 parcours -> 1 partant de la Maison de Quartier du Petit-Ivry et 1 autre partant de la Maison de Quartier d'Ivry Port pour se rejoindre à Place Voltaire (Mars 2025)

- Conception et réalisation d'une exposition sur les droits des femmes dans le monde (Mars - Avril 2025)
- 1 atelier créatif d'affiches, contre les violences sexistes et sexuelles, mené avec l'association Lallab (Mai 2025)
- 2 ateliers participatif d'impressions en sérigraphie sur cartes postales de figures militantes ivryennes (dont on a donné des noms de rues et de bâtiments à Ivry) lors d'Ivry en fête (Juin 2025)

Actions ont participé à faire avancer l'égalité sur la saison 24/25 avec les agent-es de la Mairie d'Ivry :

- 1 atelier créatif "Les femmes tissent des liens" mené avec les agentes de la ville d'Ivry à l'Espace Gérard Philipe (Mars 2025)

La vie des quartiers à Ivry

La politique de la Ville

La politique de la ville a pour objectif la réduction des inégalités entre les territoires en mobilisant des crédits spécifiques au bénéfice des habitant-es des quartiers les plus fragiles, en complément des crédits du droit commun. Ainsi, chaque année, l'État mobilise des moyens financiers pour soutenir la mise en œuvre de projets sur ces quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Les projets proposés doivent s'inscrire dans les priorités des contrats de ville déclinées par chacun des EPT, intercommunalités. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre des orientations du plan « Quartiers 2030 » annoncé par le Président de la République en juin 2023 :

- L'emploi et l'entrepreneuriat,
- Les transitions écologiques et démographiques,
- L'accès aux soins,
- La réussite éducative et la parentalité,
- L'accès à la culture et aux pratiques sportives,
- L'accès aux services publics,
- La sécurité et la tranquillité publique.

L'égalité femmes-hommes n'est pas une orientation, néanmoins elle est un principe de mise en œuvre du contrat de ville au même titre que la participation citoyenne et doit ainsi irriguer l'ensemble du Contrat de ville et des projets qui en découlent.

En effet, est écrit dans le contrat de ville sur le sujet : « *Promouvoir l'égalité femmes / hommes et lutter contre toutes les formes de discriminations. Les stéréotypes et les normes sociales limitatives entravent souvent la pleine participation des personnes concernées, et notamment des femmes, dans tous les domaines de la vie. Ainsi, les orientations et actions concrètes engagées sur le territoire devront garantir l'égalité des chances et d'accès aux dispositifs, la mixité des personnes accompagnées ainsi que l'inclusion et le respect de la diversité des publics concernés.* ».

Le contrat de ville contient également les engagements des partenaires signataires et notamment l'Etat, est écrit dans le contrat de ville à ce propos : sur la thématique « égalité femmes/hommes », transversale à l'ensemble des orientations susvisées : « *L'État s'engage : à soutenir sur le programme*

137 « égalité entre les femmes et les hommes », dans le cadre du plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027, les projets s'inscrivant dans les 4 axes suivants : la lutte contre les violences faites aux femmes, la santé des femmes, l'égalité professionnelle et économique, la culture de l'égalité, à inscrire son action dans le cadre des comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) de l'éducation nationale par des actions spécifiques sur cette thématique d'égalité femmes/hommes (expositions, forums, théâtre...) ainsi que dans le cadre de l'éducation à la sexualité à destination des élèves ».

En complément des actions précitées, l'État s'engage à cofinancer sur le programme 147 « politique de la ville » des actions spécifiques en matière d'égalité femmes/hommes au bénéfice des habitant·es des quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) dans le cadre de l'appel à projet annuel du contrat de ville, en concertation avec les collectivités locales et les autres partenaires du contrat de ville.

Dans le cadre des appels à projets du programme 147, la Préfecture ne demande pas de remplir de cotations sur l'égalité, toutefois une colonne existe dans le tableau de programmation depuis 2024, mais aucun élément n'a été encore donné pour apprécier les projets sous cet angle.

Parmi les projets soutenus en 2025, plusieurs visent à promouvoir l'égalité femmes-hommes ou s'adressent aux femmes sur différentes thématiques (santé, accès au droit, aide à la parentalité...) :

- Devel'up toi : stages de yoga sénior à Monmousseau, pas exclusivement réservés aux femmes mais dont le public est dans les faits uniquement féminin (soutenu à hauteur de 1500 euros) ;
- Ikamberé (qui accompagne principalement des femmes) : Promotion des droits, de la santé sexuelle et de la santé nutritionnelle des populations en quartiers prioritaires de la Ville (soutenu à hauteur de 15 000 euros) ;
- Le projet de garderie éphémère qui a eu lieu dans les maisons de quartier Monmousseau, Petit Ivry et Ivry Port et qui permet aux femmes de disposer d'un moment sans enfant pour prendre des cours de français ou effectuer des démarches administratives ou de santé (soutenu à hauteur de 15 000 euros) ;
- Femmes solidaires : la maison des femmes (soutenue à hauteur de 2000 euros) ;
- Ensemble Al Alima : projet qui permet à groupe de femmes de la maison de quartier Ivry Port de participer à la création d'un spectacle de danse dans lequel elles performeront sur des chorégraphies qu'elles ont participé à créer (soutenu à hauteur de 2000 euros) ;
- Théâtre ALEPH : des ateliers de théâtre permettant de promouvoir l'égalité femmes / hommes et l'accès à la culture dans le quartier Monmousseau, (soutenu à hauteur de 4000 euros) ;
- Ne rougissez pas ! : projet « Voix aux femmes », dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars (soutenu à hauteur de 6000 euros).

Les Maisons municipales de quartier

Les Maisons de quartier agissent pour l'égalité femmes-hommes à travers des actions spécifiques, mais aussi par des animations socio-culturelles qui luttent tout au long de l'année contre l'isolement et les violences.

Les Maisons de quartier jouent un rôle de renfort et de relais majeur, un véritable mouvement de solidarité s'est construit autour des Maisons de quartier pour informer, aider et accompagner les plus fragiles.

D'une manière générale, toutes les Maisons de quartier font le constat d'une très forte fréquentation de femmes. Par conséquent, elles créent une certaine solidarité entre les femmes, ce qui peut favoriser l'égalité à travers des groupes de paroles et de la sensibilisation. Par exemple, toutes les Maisons de quartier proposent des activités en lien avec la lutte contre les discriminations et de la documentation sur les violences faites aux femmes. Sur ce point, les référentes familles font partie du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

La surreprésentation des femmes au sein des Maisons de quartier questionne toutefois l'absence de mixité concernant la prise en charge de la vie de famille et de la vie de quartier. Pour ne pas réactiver des stéréotypes de genre et aller vers une égalité réelle, les Maisons de quartier cherchent à redéfinir la place des hommes et des pères de famille au sein de leurs animations socio-culturelles. Pourtant, les interactions entre la sphère privée et la sphère publique qui se jouent dans les Maisons de quartier sont encore marquées par une répartition des rôles genrés. Les référentes familles sont toutes des femmes, ce qui prouve l'ancrage des femmes dans la sphère familiale dans les mentalités. De la même manière, les bénévoles qui s'investissent le plus dans la vie des quartiers sont souvent des femmes.

Si la fréquentation genrée précise de chaque activité n'est pas toujours connue, les animations regroupent globalement plus de femmes que d'hommes. A travers des temps d'échange entre femmes, ces activités rompent avec l'isolement en créant de la solidarité et du lien entre elles.

Les Espaces Publics Internet (EPI) constituent une exception dans toutes les Maisons de quartier car ils sont majoritairement fréquentés par des hommes.

Il faut noter que toutes les Maisons de quartier s'impliquent lors des journées internationales, du 8 mars, journée pour les droits des femmes et le 25 novembre, journée de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (voir partie 3 Bilan du plan d'actions égalité de genre).

Quartier Petit Ivry

La Maison de quartier met en place plusieurs projets dans ce sens :

- Loisirs créatifs : à raison d'un atelier par mois, un groupe de seniors se retrouve autour d'une animation créative menée par une bénévole. Participation : 30 femmes.
- Théâtre : Organisé tous les mardis (hors vacances scolaires), le théâtre est un moyen d'expression et de liberté pour un groupe de personnes qui, au fur et à mesure, prennent confiance en elles avec pour résultat la réalisation de deux pièces de théâtre sur des thèmes tels le harcèlement et les violences faites aux femmes et une participation au festival d'Avignon. Participation : 25 femmes et 2 hommes.
- BLA BLA THE : à raison d'une fois par mois, autour de différents thèmes : bien-être, visites culturelles, projets sur le quartier... Ce temps de partage et de convivialité permet aux femmes de se poser et d'échanger, de proposer des sorties et des ateliers à thème. Participation : 35 femmes.
- Culture du cœur : La maison de quartier Petit Ivry souhaite permettre aux habitant·es du quartier qui n'ont pas les moyens de sortir au théâtre, cinéma, musées etc... de profiter de ce

dispositif qui œuvre pour permettre un égal accès pour tous et toutes aux pratiques culturelles et sportives. Participation : 125 femmes et 35 hommes.

- Groupe de parole : 3 rencontres ayant pour visée de libérer la parole, se lâcher et surtout partager quelque chose avec les autres. En présence de spécialistes (psychologue et thérapeute) de l'association TAM avec qui l'équipe de la maison de quartier travaille à l'année autour des thèmes (la violence faite aux femmes, l'égalité femmes-hommes, etc..). Participation : 20 femmes, 5 hommes.
- Permanence d'écoute : L'association TAM assure une permanence d'écoute tenue par des spécialistes (psychologue et thérapeute) autour des thèmes notamment des violences faites aux femmes et de l'égalité femmes-hommes. Participation : 28 femmes et 2 hommes. + une permanence de rdv individuels pour celles et ceux qui en éprouvent le besoin : 30 femmes en ont bénéficié.

Quelques données concernant les ateliers et évènements :

- Groupe de soutien à la parentalité avec une psychologue du CMS. Participation : 90 femmes et 10 hommes.
- Prévention santé avec la Ligue contre le cancer et le CMS. Participation : 19 femmes.
- Commissions familles : 50 femmes et 10 hommes.
- Semaine Bleue. Participation 25 femmes, 4 hommes.
- Rencontre handisport et sensibilisation des plus jeunes avec seconde chance, Sport asccess, récré vie, Cui Cou : 28 filles et 14 garçons.
- Action dans le cadre d'Octobre Rose. 15 femmes.
- Dans le suivi et le renouvellement du projet social de la Maison de quartier, associations, bénévoles, services municipaux, habitant-es se sont investi-es : 228 femmes et 152 hommes.

Ces données sont non équivoques quant à la participation des femmes et leur fréquentation grandement majoritaire de la Maison de Quartier, de leur investissement quant aux démarches sociales, familiales, et de proximité.

Par ailleurs, il faut préciser que la maison de quartier joue un rôle dans l'accès aux droits des habitant-es, dans l'orientation ou dans de la mise à disposition d'informations et a touché : 1970 hommes et 1320 femmes.

Quelques associations qui fréquentent la maison de quartier :

- Cui&cou : propose régulièrement des ateliers de couture et cuisine, cette association est gérée par 3 femmes et compte 15 adhérent-es dont un homme.
- Les tambours d'Ivry : un atelier proposé avec une participation régulière d'une dizaine d'enfants (mixte) et d'une vingtaine d'adultes (majorité de femmes).
- Ecole des adultes qui propose des ateliers d'apprentissage du français (voir le paragraphe sur la coordination linguistique).
- Agir pour le futur : développer des actions pédagogiques en direction des jeunes à travers des ateliers ludiques, association gérée par 3 femmes.
- Lallab, association féministe et antiraciste qui propose des programmes d'éducation populaire avec création d'un réseau de femmes solidaires, de partenaires, formation à la recherche d'emploi, apprentissage du fonctionnement du corps et des besoins, réflexions autour de

stratégies collectives et adaptées pour faire valoir les droits des femmes et lutter contre les violences sexuelles et sexistes.

- TAM : Permanence d'écoute et groupe de parole, qui s'investie régulièrement autour des journées internationales de sensibilisation du 8 mars, journée des droits des femmes, et 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes.

Par ailleurs, notons que sur les 19 bénévoles qui s'engagent dans la Maison de quartier, 16 sont des femmes et 3 sont des hommes.

Quartier Centre-Ville Gagarine

Une fréquentation majoritairement de femmes reste constatée au sein de la maison de quartier, et dans leur participation aux activités et événements.

En revanche, la présence d'hommes a augmenté et a évolué dans la typologie de fréquentation. Avant la présence des hommes était plus ponctuelle, lors des sorties ou d'événements. Désormais les usagers ont intégré des ateliers réguliers. Certains ateliers à l'origine exclusivement fréquentés par des femmes sont aujourd'hui plus mixtes. Néanmoins, on note toujours une fréquentation majoritaire de femmes : sur le nombre de personnes inscrites : 60 % de femmes et 40 % d'hommes ; en revanche si on considère uniquement les adultes, l'écart est plus important avec 70 % de femmes contre 30 % d'hommes.

D'autre part, malgré une augmentation du nombre d'hommes inscrits à la MDQ, la fréquentation régulière sur les ateliers hebdomadaires est essentiellement au féminin. On constate une participation plus importante des hommes sur les événements de l'été et sur les sorties.

Dans ses projets, la Maison de quartier tend à :

- Visibiliser les femmes ;
- Valoriser les femmes (usagère de la maison de quartier) ;
- Sensibiliser à l'égalité ;
- Réfléchir à comment agir collectivement.

Ainsi, chaque année, la maison de quartier propose des temps de sensibilisation. En effet, l'axe 3 du projet social prévoit l'objectif suivant : sensibiliser à l'égalité des genres et à la lutte contre les violences au sein de la famille.

La sensibilisation est un élément clé notamment dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Année après année, la maison de quartier constate une affluence constante de femmes victimes de violences, en quête de soutien et d'aide. En moyenne, la référente famille accueille et oriente environ 5 femmes victimes de violences par an.

Les campagnes de sensibilisation jouent alors un rôle crucial : non seulement, elles informent sur les différents types de violences et les ressources existantes, mais elles contribuent également à briser le silence et à déconstruire les tabous qui entourent ce fléau. On constate que pendant ou après un événement de sensibilisation, des femmes osent demander de l'aide ou nous témoignent de leur expérience passée.

Par ailleurs, une affiche du 3919 et des plaquettes d'orientation relatives à la lutte contre les violences au sein du couple sont toujours présentes dans les locaux de la maison de quartier et, dans le hall

d'accueil, le « violentomètre » est présent pour sensibiliser et alerter sur les comportements violents au sein du couple.

Notons également que la Maison de quartier travaille en partenariat fort avec la Maison des femmes et l'association Femmes Solidaires qui œuvre pour les droits des femmes et des personnes LGBTQI+ et la lutte contre les violences de genre. La maison de quartier mobilise et oriente vers la Maison de femmes et collabore sur des projets communs avec l'association Femmes Solidaires.

Quartier Ivry Port

En 2025, ce sont principalement des femmes usagères et qui participent aux activités et sorties de la maison de quartier, pour les permanences écrivains publics, on note une parité femmes-hommes dans la prise de rendez-vous pour des démarches administratives, l'espace public internet quant à lui est fréquenté à la majorité par des hommes.

On remarque ici aussi que ce sont majoritairement des femmes qui prennent leurs places dans la maison de quartier. Cette répartition est encore plus marquante en termes d'engagement réel et quotidien avec une immense majorité de femmes.

Comme expliqué sur les précédents rapports égalité, la présence statistique et physique beaucoup plus importante de femmes peut s'expliquer avant tout par un espace public très masculin sur le quartier.

La maison de quartier permet un espace de rencontre, de partage, d'expression et d'émancipation.

Les horaires d'ouverture de la structure, sur des horaires de travail assez « classiques », impactent également sur une présence beaucoup plus forte des femmes, dans un quartier au sein duquel les femmes travaillent encore beaucoup moins que les hommes.

Les projets et ateliers menés dans la Maison de quartier

Depuis l'ouverture de la maison de quartier en 2017, un travail est mené par la maison de quartier pour encourager les femmes du quartier à prendre du temps pour elles, en levant les freins qu'elles peuvent rencontrer dans d'autres lieux, comme, par exemple, la garde d'enfants.

Sur ce point, la maison de quartier Ivry-Port accueille depuis 2020 une garderie éphémère, portée par la SCOP e2s, en parallèle d'ateliers sociolinguistiques. Ce système de garde d'enfants a été réfléchi pour favoriser la prise de temps pour des parents pour prendre des cours de français ou pouvoir réaliser des démarches administratives.

Très concrètement, le quotidien nous montre que l'immense majorité des bénéficiaires de ces créneaux sont des femmes, des mamans qui peuvent sur ces créneaux (2 matinées par semaine / 12 enfants par créneaux / 2 sessions par an) se libérer de leurs rôles pour prendre ce temps.

Les problèmes de garde restent dans l'ensemble un vrai frein à la participation, l'implication et l'engagement de femmes dans leur quotidien.

Afin de poursuivre la dynamique menée au long court, plusieurs ateliers sont réfléchis pour favoriser la rencontre et l'expression des femmes du quartier.

- *Sans tabou*

Le groupe de parole Sans Tabou a débuté en 2018 d'une volonté d'un groupe de femmes du quartier de pouvoir échanger autour des questions de la maternité. La maison de quartier a donc mis en place un groupe de parole, avec une régularité d'une fois par mois avec la sage-femme sexologue Alice Rocq-Havard.

Ce groupe de parole continue de se réunir depuis, avec la volonté de faire évoluer les formes de rendus. Une dizaine de femmes participent à ce groupe.

Entre-temps, une association s'est créée à partir de ces temps d'échanges pour aborder les questions liées notamment à l'excision.

- *Danses orientales avec l'association Ensemble Al Alima*

Ateliers de danses orientales mis en place à partir de 2017 au sein de la maison de quartier Ivry-Port, qui ont abouti à un spectacle *Nous, Cléopâtre* en 2022.

Ces ateliers et ce spectacle ont l'objectif de « favoriser la confiance en soi et l'émancipation, d'encourager une expression personnelle et collective à travers la danse et permettre aux femmes de prendre leur place dans l'espace public ».

- *Remise en forme / Sport pour elles*

Les ateliers « Sport pour elles » existent à la maison de quartier Ivry-Port depuis 2017. Ces ateliers ont été réfléchis avec la direction des sports, initialement pour favoriser la pratique sportive aux personnes les plus éloignées de la pratique sportive, aux personnes ne s'autorisant pas cette pratique. Et ce quelle qu'en soit la raison. Depuis, les envies autour de la pratique sportive au sein de la maison de quartier semblent avoir évolué et cette pratique est pensée différemment. Un cours de sport de combat a été mis en place en 2025.

Et enfin, la Maison de quartier, met à disposition dans ses locaux et à l'accueil des outils et ressources en lien avec l'égalité, les droits des femmes et la lutte contre les violences telles que le livret *Sans tabou*, le jeu "Histoires et Luttés de Femmes", des violentomètres, des plaquettes pour orienter les victimes de violences intrafamiliales.

Quartier Monmousseau

Certains dispositifs sont mis en place à la maison de quartier Monmousseau afin de prendre en compte les inégalités de genre et de pouvoir travailler à les déconstruire. Certains de ces dispositifs sont pensés en ciblant spécifiquement un public féminin. C'est notamment le cas du **forum « emploi pour elles »**, financé par la politique de la ville et travaillé en partenariat avec France Travail.

D'autres espaces d'expression sont mis en place, parmi lesquels **un atelier de théâtre** avec le théâtre Aleph, pensé par la référente famille avec un groupe de mamans. Cet atelier a pour objectif d'ouvrir un espace d'expression pour ces habitantes, afin qu'elles puissent exprimer des expériences de vies en tant que mères de famille, mais aussi et surtout en tant que femmes. Des expériences de vies individuelles qui ont vocation à se rencontrer, à créer des espaces d'expressions et de réflexions collectifs sur le sujet.

Par ailleurs, toujours avec l'entrée « parentalités », la référente famille a mis en place ou accompagne deux dispositifs structurants : un café des parents mensuel et une garderie éphémère. Si ces dispositifs ont vocation à s'adresser aux parents dans leur ensemble, ce sont factuellement plutôt des femmes qui y assistent, qui en bénéficient, ce qui traduit une répartition des rôles genrés dans les familles.

Les cafés des parents se travaillent en partenariat avec une psychologue du Centre Municipal de Santé. Y sont abordés différentes difficultés rencontrées par les parents dans leur(s) parentalité(s). Cet espace permet de partager des problématiques individuelles, d'en partager des expériences et des propositions de solutions. Il peut également permettre à des parents de sortir d'une forme d'isolement dans leur(s) parentalité(s).

La garderie éphémère est portée par la Scop E2S de la même façon que dans les maisons de quartier Ivry-port et Petit-Ivry. Cette garderie doit permettre une première socialisation pour des enfants avant une entrée à la crèche. Cette demi-journée doit permettre aux parents de trouver un espace de « répit parental », un temps pour elles et eux qui va régulièrement être utilisé pour des démarches qu'elles et ils n'ont pas la possibilité de faire à d'autres moments.

Dans son activité quotidienne, la maison de quartier Monmousseau accueille majoritairement des femmes, bien que ce soit un peu moins marquant que dans d'autres maisons de quartier. Ceci s'explique notamment par les sociologies de publics qui fréquentent la maison de quartier, avec une répartition de fréquentation plus équilibrée entre les « familles », les seniors et les jeunes. Chez ces deux dernières sociologies de public, nous allons retrouver un peu plus d'hommes que chez les « familles ».

Un des enjeux pour l'année à venir va être de réinstaller un espace dédié à la parentalité au sein de la maison de quartier, afin de pouvoir travailler à la fois sur les différentes questions liées aux parentalités, mais aussi avoir un espace au sein duquel s'installer avec ses enfants, notamment pour les familles vivant dans des logements parfois petits. Un espace qui pourra également être un espace de socialisation entre familles.

Cet espace dédié « parents-enfants », doit être une porte d'entrée afin de créer des espaces « pour eux », au-delà de leur rôle de parents.

Les Espaces Public Internet

La création d'un Espace Public Internet (EPI) par quartier faisait partie, avec le site internet et intranet, du premier schéma directeur des nouvelles technologies de l'information et communication (SDTIC). Il s'agissait avant tout de combattre la fracture numérique en permettant aux usager·ères individuel·les ou aux associations d'avoir accès à internet tout en les initiant à l'outil informatique et à internet.

On remarque que les maisons de quartier sont très majoritairement fréquentées par des femmes pourtant les EPI sont eux majoritairement fréquentés par des hommes.

Les comités de quartier

Le comité de quartier est un espace d'échange, de réflexion et d'information, dédié à la construction de projets entre la Ville (élu-es et administration) et les habitant-es qui le désirent. Ivry dispose de six comités de quartier. Dans leurs activités, les référent-es exercent un rôle en faveur de l'égalité femmes-hommes notamment en veillant à l'égale participation des femmes et des hommes dans la prise de parole et les sujets traités, en participant à la réflexion de politiques publiques et projets en faveur de l'égalité de genre.

Par ailleurs, les référent-es de quartier utilisent l'écriture inclusive dans leurs supports de communication externe et jouent un rôle de relais pour transmettre aux habitant-es des comités de quartier les informations relatives aux initiatives en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations proposées par les services municipaux, notamment celles du Secteur Droits des Femmes et Lutte contre toutes les discriminations.

Les informations présentées ci-dessous se limitent aux réunions et ateliers des comités de quartier. Les référent-es de quartier travaillent aussi sur des réunions informelles avec un large spectre d'habitant-es. Il peut s'agir de rencontres autour des composteurs, de rencontres sur site pour une problématique précise ou encore de parcours avec des parents d'élèves, des fêtes de quartier, etc.

Données quantitatives sur la fréquentation des comités de quartier :

Quartier du Petit Ivry :

- Comité de quartier du 12 mars 2025 : 60 personnes ont participé dont 40 femmes et 20 hommes.
- Réunion de quartier du 24 juin 2025 : 15 personnes dont 11 femmes.

Quartier Louis-Bertrand-Mirabeau-Sémard :

- Comité de quartier du 3 février 2025 : environ 30 personnes dont 12 femmes et 18 hommes.
- Apéro de quartier du 7 février 2025 : environ 20 personnes dont 15 femmes et 5 hommes.

Initiatives communes aux quartiers du Petit-Ivry et de Louis-Bertrand-Mirabeau-Sémard :

- Comité de Fête du 19 février 2025 : 11 personnes présentes dont 4 hommes et 7 femmes,
- Comité de Fête du 26 février 2025 : 35 personnes présentes dont 20 femmes et 15 hommes,
- Comité de Fête du 5 mars 2025 : 15 personnes présentes dont 5 hommes et 10 femmes,
- Comité de Fête du 2 avril 2025 : environ 20 personnes dont 6 hommes et 14 femmes,
- Balade urbaine dans le cadre de la 3^{ème} édition de la Conférence climat – 17 mai 2025 : 9 personnes dont 6 femmes et 3 hommes,
- Comité de Fête du 21 mai 2025 : environ 17 personnes dont 6 hommes et 11 femmes,
- Balade urbaine avec des enfants du 18 juin 2025 : 8 enfants dont 3 garçons et 5 filles.

Monmousseau-Vérollet :

- Comité de quartier du 14 janvier 2025 : 11 personnes dont une majorité de femmes,
- Ateliers de préparation du Jour de Fête à Monmousseau-Vérollet : répartition équilibrée entre femmes et hommes parmi les participant-es.

Marat-Parmentier-Renoult :

- Comité de quartier du 12 février 2025 : 16 personnes dont 12 femmes.
- Pied d'immeuble/Caravane citoyenne à la cité JB Renoult : répartition équilibrée entre femmes et hommes.

Centre-Ville :

- Balade urbaine dans le cadre de la 3^{ème} édition de la Conférence climat : Majoritairement des femmes,
- Balade urbaine avec des enfants du 18 juin 2025 : 2 garçons,
- Ateliers de préparation du Jour de Fête au Centre-ville : majorité de femmes parmi les participant-es,
- Atelier cuisine préparation du banquet servi lors du jour de fête du Centre-ville + bénévoles le jour J : très majoritairement des femmes,
- Pied d'immeuble cité du parc : 9 personnes, 8 femmes et un homme,
- Caravanes citoyennes : répartition équilibrée entre femmes et hommes.

Ivry-Port :

	nom initiative	nombre de femmes	nombre d'hommes	TOTAL
Marsha P. Johnson	rencontre pied de jardin	6	6	12
	atelier de travail juin	5	2	7
	rencontre sur les craintes	5	2	7
	rencontre statuts	6	4	10
	rencontre d'information	4	5	9
	AG constituante	3	3	9
balades bioclimatiques	balade 1	4	3	7
	restitution	3	0	3
Conférence climat	la balade	3	0	3
composteur pagaille	//	5	8	13
Minoterie	rencontres usagers et collectif	3	0	3
	zen			
Fête de quartier hors coordo (Abel Lison Julia)	préparation n°1	8	3	11
	préparation n°2	10	7	17
	préparation n°3	10	5	15
	préparation n°4	14	6	20
	carnaval des écoles	8	0	8
	préparation			
		Femmes	Hommes	TOTAL
TOTAL absolu		97	54	154
TOTAL pourcentage		62,99	35,06	100,00

Ainsi, on note qu'environ 2 tiers de femmes et 1 tiers d'hommes participent globalement aux initiatives citoyennes de quartier à Ivry-Port.

On précise que les agent-es mobilisé-es sont à 50-50% femmes-hommes.

On observe que ce sont plutôt des femmes en termes de partenaires extérieurs notamment sur le pilotage de la recherche participative menée exclusivement par des femmes (dont Campus Urbain,

université Gustave Eiffel, le GOSB, l'élue Marie Pierron et les agentes de la DDAC). Alors que davantage d'hommes sont mobilisés en revanche sur les événements autour des composteurs de la Cantine de la Pagaille.

Globalement les femmes qui ont pris part aux initiatives citoyennes du quartier ont pu prendre la parole sans entrave et aucun comportement sexiste n'ont été identifiés. Les tâches et rôles des femmes et des hommes dans les différents projets sont plutôt répartis de façon équilibrée (animations sportives, montage de stands, rédactions de documents administratifs, présidence d'association, pris en charge des enfants lors de réunions). On note néanmoins qu'aux fêtes de quartier, au sein des associations qui proposent une restauration, ce ne sont que des femmes quasi exclusivement qui cuisinent et servent les gens. En outre, il a été observé au carnaval des écoles, que, concernant les parents d'élèves, ce n'était que des mamans qui s'étaient impliquées dans la coordination de l'évènement.

L'Espace Gérard Philipe (EGP)

L'Espace Gérard-Philipe est un lieu dédié à la connaissance de la ville et de ses politiques municipales et qui permet également de valoriser la citoyenneté et la participation de la population.

Il participe d'une démarche d'éducation populaire en proposant des expositions, des rencontres-débats, des temps d'accueil et d'animation pour les groupes (public scolaire, jeune, adulte...) lors de temps thématiques et d'ateliers participatifs.

Les questions d'égalité de genre est sujet central des discussions au sein de l'équipe de l'Espace Gérard Philipe. Ces sujets peuvent être abordés ouvertement au quotidien. Une vigilance particulière est portée aux temps de paroles et aux prises de décisions.

Le service participe à la promotion d'une culture de l'égalité et à la lutte contre les stéréotypes sexistes dans le cadre de ses activités : contenus d'exposition, déjeuners-rencontres, utilisation de l'écriture inclusive, initiatives à l'Espace Gérard-Philipe et dans les quartiers, etc.

Les discussions du service font régulièrement resurgir le besoin de formations des agent·es sur l'égalité de genre et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Une attention particulière doit également être apportée sur l'ensemble des outils de prévention et de recueil de violences sexistes et sexuelles à l'attention des agent·es.

La fréquentation de l'équipement (données récoltées jusqu'en juillet 2025) :

Source Public	Femmes	Hommes	Total
Visiteur·ices expositions	550	436	987
Demande d'informations	96	64	160
Ateliers et animations (scolaires et centres de loisirs)	656	550	1206
Evènements soirées et weekends, tous publics	240	174	414
Intervenant·es (animations pédagogiques et rencontres /conférences)	27	16	43
Ateliers à destination des agent·es	83	17	100
Réunions	235	166	394
TOTAL	1887	1429	3310

Les activités et les enjeux d'égalité de genre :

Les expositions :

L'intégralité des expositions sont rédigées en écriture inclusive. Par ailleurs, la visibilisation de l'égalité de genre est également prise en compte dans les orientations des expositions.

A titre d'exemple, l'exposition « Ou va Ivry ? Découvrir le développement et l'aménagement urbain à Ivry » comprenait : du matériel de l'exposition « Voix/Voies aux Femmes » par le Collectif Ne Rougissez pas ! et des usagères de deux Maisons municipales de quartier, un descriptif sur les enjeux liés à la place des femmes dans l'espace public ainsi qu'une présentation de l'évolution des dénominations féminines sur le territoire. Une partie de l'exposition était dédiée à la place des femmes dans la ville, notamment en mettant en avant le projet de cartographie de l'association Ne Rougissez Pas ! qui recense les paroles des femmes.

Les événements (conférences-débats, réunions publiques, etc.) et animations pédagogiques :

Une attention particulière est portée aux choix des intervenant·es afin de garantir une représentation inclusive pour chaque événement proposé à l'EGP, notamment lors d'événements avec plusieurs intervenant·es. Aujourd'hui, les femmes représentent 2/3 des intervenant·es pour les animations comme pour les rencontres et conférences.

Cette année, l'EGP a par exemple accueilli le collectif « Le Café Philo » afin de débattre sur la thématique « Est-ce la fin de la séduction ? » dans le but de mettre en débat les méthodes de séduction et leur caractère potentiellement misogyne.

Les déjeuners-rencontres et ateliers dédiés aux agent·es :

L'Espace Gérard Philipe propose des temps de sensibilisation aux agent·es municipaux·ales, notamment sur les thématiques d'égalité de genre. Ces moments ne sont pas obligatoires et en dehors des horaires de travail. Aujourd'hui c'est plus de 80% de femmes qui y participent et moins de 20% d'hommes. On observe donc un réel déséquilibre sur l'intérêt porté aux questions d'égalité au sein de notre municipalité.

En outre, l'Espace Gérard Philipe mène chaque année des actions dans le cadre des journées internationales des 8 mars, 17 mai et 25 novembre (voir partie 3 bilan).

L'espace public à Ivry

Favoriser les déplacements et l'occupation de l'espace public et lutter contre le sentiment d'insécurité

Si l'espace public appartient à toutes et tous, les usages des femmes et des hommes sont très différents. La tendance est à l'occupation de l'espace par les hommes quand les femmes le traversent. Elles marchent sans s'arrêter, se déplacent, amènent enfants et proches d'un lieu à un autre, ont majoritairement la charge des courses, etc. Elles vont jusqu'à élaborer des stratégies d'évitement selon les lieux et l'heure du jour et de la nuit.

Pour lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes, le Plan d'actions ivryen pour l'égalité de genre 2024-2026 propose de promouvoir un espace public non sexiste et sûr pour toutes et tous. Il s'agit d'encourager l'appropriation de l'espace public par chaque personne et d'identifier les lieux qui posent problème.

En ce sens, l'ensemble du service Prévention et Lutte Contre les Incivilités, présent autant dans l'espace public qu'en milieu scolaire, veille à sensibiliser les ivryen·nes de tout âge à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences.

La présence d'agent·es en uniforme sur l'espace public, dont médiateurs et médiatrices sociaux·ales, des ASVP, agent·es de proximité, gardien·nes de parc et cimetières peut contribuer à réduire le sentiment d'insécurité éprouvé dans l'espace public et donc à rééquilibrer l'occupation de l'espace public entre femmes et hommes.

La prévention constitue un axe fondamental des interventions des médiateur·rices sociaux·ales, qui développent des actions ciblées auprès des jeunes publics. Leur présence sur le terrain permet d'anticiper les situations conflictuelles, de soutenir les victimes, et de construire avec les adolescent·es des outils de réflexion sur le respect mutuel et l'égalité, contribuant ainsi à un environnement scolaire plus sûr et plus inclusif. En outre, le secteur de médiation sociale participe au réseau violences intrafamiliales et est un partenaire fort dans la lutte contre les violences intrafamiliales. Il participe au suivi de situations et à l'orientation des victimes de violences vers les services compétents.

Par ailleurs, **l'éclairage public** joue un rôle crucial dans la sécurité et le confort des habitant·es, en particulier des femmes, lors de leurs déplacements nocturnes. La Ville a mis en place une stratégie d'éclairage intelligente et adaptée pour répondre à ces enjeux. Le Service Maintenance Travaux Voirie veille à ce que toutes les rues soient éclairées la nuit, y compris certains squares fermés, pour éviter les zones d'ombre insécurisantes. L'éclairage est renforcé sur certaines places pour créer des centralités rassurantes. L'éclairage public utilise des lanternes LED avec un système d'abaissement progressif de l'intensité lumineuse, passant de 100 % de l'allumage jusqu'à 21h, à 60 % de 21h à 23h, puis à 30 % de 23h à 6h, et revenant à 100 % de 6h jusqu'à l'extinction. Ce système permet de concilier sécurité, respect de la biodiversité et économies d'énergie, avec un allumage et une extinction, réglés automatiquement selon le calendrier solaire. Par ailleurs, la ville a établi un partenariat avec l'application UMay, permettant de signaler les lieux où les personnes rencontrent un sentiment d'insécurité, notamment pour des raisons d'éclairage insuffisant. Cette approche participative permet à la municipalité d'ajuster et d'améliorer continuellement son dispositif d'éclairage public.

Le service souligne également le fait qu'une **bonne signalétique** renforce le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public. En effet, lorsqu'une femme semble perdue, cela peut la rendre plus vulnérable et augmenter son sentiment d'insécurité.

En outre, ce service intègre le genre dans **l'installation et l'entretien de bancs publics**. En effet, les assises sont essentielles aux personnes qui pratiquent des activités d'accompagnement de jeunes enfants ou de personnes âgées. Ce sont le plus souvent des femmes. Ainsi, leur lieu d'installation et leur état général conditionnent l'utilisation qu'elles en font. Le mobilier urbain est alors pensé dans une perspective inclusive et sécurisante, par exemple les lieux d'installation et la disposition des bancs publics permettent de créer des zones de convivialités.

De la même manière, **l'aménagement des cheminements et trottoirs** est étudié pour chaque projet de façon à concevoir un espace public accessible à tous y compris aux poussettes et personnes à mobilité réduite. Les trottoirs larges favorisent davantage le sentiment de sécurité, à l'inverse des trottoirs étroits. De manière générale, les projets font le plus possible l'objet de concertation avec les habitant·es, entre autres pour permettre aux femmes d'exprimer directement leurs besoins.

Plus généralement, la **création et l'aménagement d'espaces publics** jouent un rôle majeur vers une égalité réelle. Par exemple, les projets en cœur d'îlots sont nombreux à Ivry car ils font se côtoyer sphère publique et sphère privée, ce qui évite la résidentialisation. Cette dernière peut créer des espaces clos générant un sentiment d'enfermement et d'insécurité lorsqu'on les traverse. Ainsi, un réseau de cheminements piétonniers permet de desservir les habitations et de circuler à pied à l'intérieur des cœurs d'îlots ouverts, ce qui assure une surveillance « naturelle » par la présence continue d'habitant·es.

Aussi, **le Service Propreté des Espaces Publics contribue à réduire le sentiment d'insécurité des femmes et donc à partager plus équitablement l'espace public**. Par exemple, le nettoyage régulier des zones de tension que constituent les tunnels, les rampes d'accès, les impasses étroites et les zones sombres évite une désertion de ces zones par les femmes. L'installation d'une première sanisette à Ivry est une avancée tant les femmes et les hommes ne sont pas égaux face à la présence de lieux d'aisance. C'est une question d'hygiène et de dignité élémentaire pour les femmes sans abris.

En parallèle, **le Service Déplacement Stationnement s'attache à promouvoir l'usage du vélo**, vecteur d'émancipation, comme en témoigne la mise en place d'une vélo école en quartier populaire par le biais d'une convention passée avec l'association Ivryenne Mélocycles. Cette vélo école ouverte à tous les adultes touche essentiellement les femmes en situation de précarité et désireuses d'apprendre à se déplacer en autonomie. En effet, en partenariat avec la Maison municipale de quartier du Petit-Ivry, le comité de quartier et le service Déplacements-Stationnement, des séances d'apprentissage du vélo par l'association Mélocycles ont été mise en place afin de permettre aux adultes isolés, principalement les femmes au foyer de pouvoir apprendre le vélo.

Depuis décembre 2023, la RATP a mis en place sur toutes **ses lignes de bus la « descente à la demande »**. Ce dispositif consiste à offrir la possibilité à toute personne qui le souhaite de descendre entre deux arrêts de bus afin de la rapprocher de sa destination. Ce service, qui se montre particulièrement pertinent lorsque les arrêts sont éloignés, comme dans les zones pavillonnaires et les

zones les moins denses d'Île-de-France, est mis en place à partir de 22h00 »¹⁰. Cela permet à la personne qui a sollicité l'arrêt de descendre seule (le/la chauffeur·euse du bus s'en assure), permettant ainsi aux femmes notamment de ne pas se faire suivre dans la rue. A Ivry-sur-Seine, ce dispositif concerne deux lignes de bus : le N31 et N133.

Afin d'améliorer le sentiment de sécurité et l'appropriation par les femmes de l'espace public, des marches urbaines/ marches exploratoires peuvent être mises en place pour faire émerger les retours des femmes sur l'aménagement urbain. Ainsi, en partenariat avec l'association Vivacités, une marche exploratoire pour les femmes a été organisée le 28 mai 2025 sur la Promenade des Petits bois. Ce secteur a été privilégié compte-tenu de nombreux retours de femmes déclarant éviter la promenade, en particulier le soir et la nuit tombée. Des collégiennes, particulièrement, ont remonté s'y sentir en insécurité. Cela a permis de faire émerger des difficultés qui pourront être prises en compte lors de l'aménagement urbain de cet espace.

Féminisation de la dénomination des places, voies urbaines et équipements publics

Cette année encore, la ville s'attache à renforcer la visibilité des femmes dans l'espace public à travers ses choix en matière de nouvelles dénominations de rues et des équipements publics. En effet, la part des espaces publics ivryens portant des noms de femmes est aujourd'hui estimé à 15% (21% lorsque cela est rapporté aux seuls équipements portant des noms de personnes). Il est à noter que depuis 2011 la Ville a procédé à 51 dénominations de femmes sur le territoire ivryen.

Parmi les dénominations votées en 2025 :

- CMPP Jeanne Aubry (ex-école Casanova), Salles Pauline Léon et Claire Lacombe (Espace Robespierre),
- Cité administrative Denise Milleroux (cité administrative Saint-Just),
- Groupe scolaire Olga Bancic (futur groupe scolaire Gagarine-Truillot).

L'importance de la visibilisation des femmes dans l'espace public a notamment fait l'objet de la campagne de communication par la Ville d'Ivry à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes. Un projet a ainsi été mené en lien avec le collectif féministe Ne Rougissez Pas ! a permis de mener une cartographie sensible et poétique du territoire ivryen liant témoignages récoltés lors d'ateliers et mise en avant des lieux et équipements publics portant des noms de femmes inspirantes. Le résultat a servi de support de communication et d'objet de médiation dans le cadre de la programmation autour de cette journée.

Les écoles

Au même titre que pour les noms de rues, un travail autour de l'évolution des noms d'écoles est mené à Ivry dans le but de rééquilibrer les noms de femmes pour les écoles et de poursuivre la visibilisation des femmes. Notons que la prochaine école qui verra le jour dans le Centre-ville, en 2027, portera le nom de « Olga Bancic », ce qui portera à 12 écoles portant un nom de femmes, sur 28 écoles.

¹⁰ <https://www.ratp.fr/groupe-ratp/newsroom/bus/ile-de-france-mobilites-avec-la-ratp-generalise-le-dispositif-de-descente>

Par ailleurs, la Ville intègre un critère de genre pour rééquilibrer l'appropriation de l'espace par les filles et les garçons dans les cours d'école et s'engage à réfléchir à l'amélioration de ses infrastructures scolaires en intégrant des perspectives de genre dans les cahiers des charges de construction ou de rénovation. Le Service Enseignement, avait constaté que les espaces de jeux de ballons étaient disproportionnés, reléguant ceux et celles qui ne jouent pas au ballon (au football souvent) – pour la grande majorité, les filles – sur les bancs, sur le pourtour de la cour. Les actions entreprises incluent une réorganisation de l'espace dans les cours d'école pour éviter que le centre ne soit systématiquement occupé par les garçons, permettant ainsi aux filles de s'approprier l'espace. Cela concerne également l'introduction de nouveaux sports, comme le double Dutch - sport remarqué comme plus mixte - qui permettent aux filles de prendre plus de place dans ces environnements. Cette problématique d'égalité des usages est spécifique aux écoles élémentaires, les usages des cours d'écoles maternelles étant plus mixtes.

III. BILAN ANNUEL DU PLAN D' ACTIONS EN MATIERE D'EGALITE DE GENRE 2024/2026

Cette dernière partie permettra de dresser un premier bilan annuel du plan d'actions en matière d'égalité de genre à Ivry.

Pour rappel, ce document provient de la signature en 2015 par la Ville d'Ivry-sur-Seine de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, qui prévoit la mise en place, par les collectivités signataires, d'un plan d'actions pour adopter des actions concrètes en faveur de l'égalité de genre. A Ivry, un premier plan d'actions en matière d'égalité femmes-hommes avait été adopté et mis en œuvre entre 2018 et 2020. Puis un second plan d'actions en matière d'égalité de genre a été élaboré en 2023 et adopté lors du Conseil municipal du 8 février 2024.

Chaque direction de la Ville est donc concernée par la mise en œuvre de ce plan d'actions qui prévoit 4 axes de travail pour lutter contre les inégalités de genre à Ivry. Ainsi, plusieurs services de la Ville ont dressé le bilan de leurs actions menées en 2024 dans le cadre du plan d'actions, de ces axes et objectifs de travail.

1. S'ENGAGER PUBLIQUEMENT POUR PROMOUVOIR L'EGALITE

Pour rappel, la collectivité use de sa voix et de son influence pour promouvoir activement l'égalité des genres dans les débats sociaux, politiques, économiques, et de sensibiliser un large public à l'égalité. Elle veut également mettre en valeur l'importance de l'égalité dans l'espace public, mais aussi attirer l'attention de tous et toutes sur ces problématiques cruciales et encourager la mobilisation citoyenne en faveur du changement.

Engager une mobilisation lors des journées internationales et lutter contre les stéréotypes sexistes

La Ville souhaite engager une mobilisation lors des journées internationales du 8 mars, du 17 mai et du 25 novembre qui sont des dates internationalement reconnues et retenues pour afficher publiquement l'engagement, respectivement pour les droits des femmes, contre les LGBTQIA+phobies, et contre les violences sexistes et sexuelles.

Cette année encore, Ivry-sur-Seine s'est donc mobilisée lors de ces journées, rejoignant ainsi le mouvement national et international de lutte pour l'égalité de genre.

A l'occasion du 8 mars 2025, 34 actions ont été menées, par la Ville et ses partenaires associatifs, 6 actions ont été menées dans le cadre du 17 mai et 17 actions sont prévues dans le cadre du 25 novembre (voir annexe).

Afin de préparer au mieux la coordination des événements autour de ces journées, des réunions de préparation sont organisées en amont.

Voici quelques données chiffrées concernant la participation aux différentes réunions de préparation :

8 mars :

- Réunion de préparation du 8 mars : 32 participant-es dont 28 femmes et 4 hommes.

17 mai :

- Réunion de préparation du 17 mai : 19 participant-es dont 17 femmes et 2 hommes.

25 novembre :

- 1^{ère} réunion de préparation du 25 novembre : 15 participant-es dont 14 femmes et 1 homme.
- 2^{ème} réunion de préparation du 25 novembre : 22 participant-es dont 21 femmes et 1 homme.

Ces réunions regroupent une partie des agent-es des directions de la Ville (Direction de la démocratie et de l'action citoyenne, de la jeunesse, de la culture, des sports, de la communication, ...), des associations ivryennes (Femmes Solidaires, TAM, Ne Rougissez Pas !, Lallab, La Pagaille...), des syndicats ainsi que des élu-es.

Il est constaté qu'une majorité des personnes impliquées dans ces réunions sont des femmes. En effet, ce sont en moyenne 90% de femmes qui participent à ces réunions de préparation.

Concernant les actions menées dans le cadre des journées de mobilisation, voici des données de quelques actions (les programmes complets avec les actions sont en annexe de ce rapport) :

8 mars :

- Le concours d'éloquence « Ma voix pour l'égalité » des élèves du club égalité du collège Romain Rolland organisé par la référente égalité du collège a fait son retour pour une quatrième édition. Ces élèves ont bénéficié de deux ateliers « Booste ta présentation » en partenariat avec le Théâtre des Quartiers d'Ivry pour l'occasion et ont pu restituer leur travail le 7 mars 2025 dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.
- Les portes ouvertes du collège Gisèle Halimi, à l'occasion de la journée du 8 Mars, ont exposé l'exposition « sororité décoloniale », de Halima Guerroumi. Cette dernière permet d'inscrire les luttes féministes dans une dimension intersectionnelle et de promouvoir les parcours de ces femmes puissantes invisibilisées par l'histoire alors qu'elles ont œuvré pour la décolonisation de leur pays.
- La Maison de la Jeunesse a également organisé un Escape Game pour les 50 ans de la Loi Veil, afin de permettre la découverte de l'exposition « Femmes illustres » par le groupe égalité Filles-Garçons du collège Romain Rolland, les centres de loisirs Rosa Parks et Rosalind Franklin, ainsi que les jeunes fréquentant la structure. A travers cinq pièces thématiques, les jeunes de tout âge ont pu découvrir les grands épisodes de la vie de Simone Veil. De la mémoire de la déportation à sa lutte pour la légalisation de l'IVG, en passant par son combat pour les droits des prisonnières en Algérie, sans oublier sa contribution au projet européen et à l'émancipation des femmes. 28 participant·es, dont 12 filles et 16 garçons.
- A la médiathèque : une rencontre avec Geneviève Fraisse, philosophe de la pensée féministe, dans le cadre de la manifestation, les sciences, des livres. 30 participant·es adultes, 26 femmes, 4 hommes.
- Le conservatoire a organisé un concert autour de l'Iran, et en relation avec le mouvement Femme, Vie, Liberté.
- Une sortie spectacle sur le mouvement féministe : Et pendant ce temps Simone Veil ! organisée par la Maison de quartier Centre-Ville a rassemblé 25 participantes.
- Un atelier de fabrication de serviettes périodiques en tissu et réutilisables, a été organisé avec l'atelier couture de la Maison de quartier Ivry-Port et mené par une professeure de couture. 15 participantes.
- Le CIDFF, association partenaire, qui lutte contre les violences intrafamiliales, qui mène des permanences d'accès aux droits et d'aide aux victimes à Ivry est intervenu pour une sensibilisation au lycée Romain Rolland. La sensibilisation se fait à travers un Van d'info, a été menée sur les violences sexistes et sexuelles et les risques prostitutionnels auprès des jeunes du Lycée. Les interventions, co-animées par les CIDFF (accès au droit) et le Mouvement du Nid (lutte contre la prostitution), visent en priorité les jeunes, pour mieux

comprendre les risques et réalités de la prostitution et des violences. Ainsi, 49 personnes ont été rencontrées, dont 43 élèves, et dont 34 femmes. Les échanges ont traité de violences, de vie affective, relationnelle et sexuelle, et de prostitution.

- Une marche nocturne avec et pour les femmes « la rue est à nous » a été organisée par les Maisons de quartier Petit-Ivry et Ivry Port. Cette initiative portée par des habitantes des maisons de quartier qui observant leur sentiment d'insécurité dans les rues et un espace public quasi occupé que par les hommes, ont décidé d'occuper les rues à la nuit tombée. Les deux groupes, accompagnés de plusieurs associations, sont parties des Maisons de quartier Petit-Ivry et d'Ivry Port et se sont rejoints en musique à la place Voltaire. 170 femmes et 30 hommes.

Un projet de Bibliothèque sonore porté par le Théâtre des Quartiers d'Ivry en partenariat avec la Mairie d'Ivry.

LA BIBLIOTHEQUE SONORE DES FEMMES, un projet de Julie Gilbert, en partenariat avec la Ville d'Ivry-Sur-Seine.

Cette installation de Julie Gilbert faisait revivre des écrivaines oubliées à travers des monologues écrits par des autrices contemporaines et diffusés via 29 téléphones répartis dans divers lieux d'Ivry.

Ces 29 téléphones étaient installés au TQI et dans plusieurs équipements de la ville d'Ivry : le Centre municipal de santé Fanny Dewerpe, la Médiathèque du Centre-Ville, la Médiathèque Monmousseau, la Maison de Quartier Ivry-Port, la Maison de Quartier Petit Ivry, la Galerie Fernand Léger et l'Espace Gérard Philipe, en partenariat avec la Direction de la démocratie et de l'action citoyenne, du 4 au 16 mars 2025.

Ce dispositif original a été coordonné par le Théâtre des Quartiers d'Ivry sur la ville :

- Théâtre des Quartiers d'Ivry,
- Médiathèques municipales du centre-ville et de Monmousseau,
- l'Espace Gérard-Philipe,
- Galerie municipale Fernand-Léger,
- Maisons municipales de quartier Ivry-Port et Petit-Ivry
- Centre municipal de santé-Fanny Dewerpe.

En écoute sur les médiathèques, des textes sur Emily Dickinson, Octavia Butler, Monique Wittig (centre-ville) et Maya Angelou (Monmousseau).

17 mai :

- **FLUIDE** » Pièce de théâtre d'Emile Rigaud et Amandine Voiron Théâtre El Duende en partenariat avec les Maisons de quartier et l'association Femmes Solidaires. La salle du théâtre était complète et 100 personnes étaient sur liste d'attente. De nombreux dons de produits d'hygiène ont été faits afin de soutenir les femmes en situation de précarité : shampoing, savon, dentifrice, brosse à dents, serviettes périodiques.

- Lecture du collectif Drag les Contes à paillettes à la médiathèque : lectures d'albums par une drag-queen. 51 personnes ont participé.
- « **Pourvu que ce soit une princesse** », de la compagnie Les Enfants de Ta Mère. Un conte queer plein de fantaisie, qui propose aux enfants de nouvelles représentations, de nouveaux personnages, de nouvelles relations hors des normes véhiculées par les contes de fées traditionnels. 25 participant·es, parents et enfants.

25 novembre : Les actions pour le 25 novembre n'ont pas encore eu lieu.

Les campagnes de communication

La Direction de la Communication est attentive depuis plusieurs années à ne pas véhiculer de stéréotypes dans ses différents supports. L'application des principes d'écriture inclusive est mise en œuvre selon le périmètre défini dans le guide de la communication inclusive et les choix iconographiques traduisent également ces enjeux : mixité des représentations, non emploi des illustrations véhiculant des stéréotypes ou des clichés, mise en visibilité de la diversité et de l'inclusion... Les pages « rencontre » du journal Ivry ma Ville ont une vigilance particulière à la parité dans la mise en avant des élu·es. Quant à l'évènementiel, une attention est portée à la composition des tribunes et prises de paroles afin d'assurer une mixité des prises de paroles (parfois les contraintes protocolaires et les désignations de représentant·es par des partenaires empêchent cette mixité). Le nappage des tables lors des rencontres a notamment été pensé afin de répondre aux problématiques des personnes en jupes.

Le site internet de la ville ivry94.fr dispose de pages dédiées à l'égalité de genre et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, offrant des informations pratiques et des ressources utiles aux citoyen·nes.

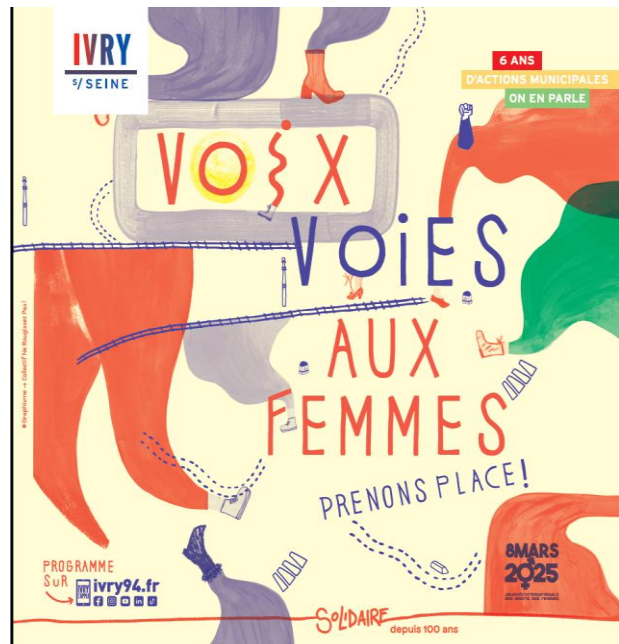
Le calendrier municipal est construit sur 3 séquences récurrentes avec des supports de communication en déploiement sur l'espace public et dans les accueils et les équipements municipaux, soit une trentaine de lieux de diffusion :

- ✓ Journée internationale pour les droits des femmes (8 mars) : en 2025 la campagne de communication « Voix/voies aux femmes. Prenons place ! » : 50 affiches A3, 500 programmes grand format en recto avec la cartographie sensible en verso ; 600 cartographies en grand format, un fronton sur façade de l'Hôtel de Ville, un panneau cigogne pour scénariser certaines des initiatives aux couleurs de la campagne, une invitation numérique, des posts sur les réseaux sociaux et un relai dans le journal municipal « Ivry Ma Ville », l'impression de 2 expositions, la fourniture de 100 loupiotes pour la marche nocturne.

Cette année, la campagne de communication a mis à l'honneur le projet de cartographie sensible et poétique mené par le collectif Ne Rougissez Pas ! Ce projet s'est construit

sur la base d'ateliers d'écritures et de créations graphiques menés depuis plusieurs mois pour collecter les témoignages d'habitantes de plusieurs quartiers d'Ivry et de mettre en expression leur rapport à l'espace public ivryen.

L'espace public reste un espace encore trop largement occupé par les hommes, les femmes qui le traversent plus que ne l'occupent, contrairement aux hommes, y ressentent aussi parfois une forte insécurité.



- ✓ Journée internationale de lutte contre les LGBTphobies (17 mai) : en 2025 : la campagne de communication s'est intitulée « mon genre, mes choix » : 20 affiches A3, un fronton sur la façade de l'Hôtel de Ville, 400 programmes intégrant des informations pratiques et numéros utiles, des posts sur les réseaux sociaux, une invitation numérique et un relai dans le journal municipal « Ivry Ma Ville ».



- ✓ Journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes (25 novembre) : en 2025 : 30 affiches A3, 400 programmes rappelant les numéros utiles, invitation numérique, un fronton sur la façade de l'Hôtel de Ville, des posts sur les réseaux sociaux, un panneau cigogne pour scénariser certaines des initiatives aux couleurs de la campagne. L'appui de la Ville à la programmation a également porté sur l'organisation logistique du temps de femmage organisé par l'association Femmes solidaires sur la place Voltaire et la production d'une plaque à apposer sur le banc rouge inauguré au collège Romain-Rolland.

Cette année la campagne sera axée autour de la lutte contre la banalisation des violences sexistes et sexuelles. Cette campagne s'est inscrite en écho avec une campagne de communication interne portant sur des paroles sexistes entendues sur les lieux de travail et invitant à utiliser les dispositifs de signalement des violences sexistes et sexuelles (VSS) de la Ville d'Ivry, et plus largement d'informer sur cette question. L'objet était de rompre la banalisation des violences sexistes et sexuelles.

Ces initiatives se traduisent par la production et la diffusion de divers supports de communication : affiches, programmes, frontons sur l'Hôtel de Ville, posts sur les réseaux sociaux, pages dédiées aux questions de l'égalité de genre et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et actions spécifiques comme la production de supports pour chaque campagne et la mise à disposition de numéros utiles et informations pratiques.

Le guide écriture égalitaire

Pour bien appréhender l'égalité femmes-hommes dans toutes ses dimensions, il est nécessaire aujourd'hui d'adapter la langue française aux réalités sociales du 21ème siècle. En effet, c'est depuis la fin du 18ème siècle que la langue française est devenue sexiste. La règle du « masculin l'emporte sur le féminin » fut instaurée au motif que si un genre devait l'emporter, il fallait que ce soit le plus « noble ».¹¹ La langue structurant la pensée¹², les femmes sont ainsi invisibilisées dans la langue.

Les représentations auxquelles les citoyen·nes sont constamment exposé·es renforcent les stéréotypes de genre et les inégalités femmes-hommes. Pour renverser cette tendance, les collectivités territoriales se doivent d'être exemplaires, notamment via une communication publique (interne et externe) sans stéréotype de genre. En effet, le langage institutionnel qu'elles adoptent a un impact fort sur le plan local, il est nécessaire donc que la Ville diffuse de bonnes pratiques, notamment auprès des habitant·es. Adopter cette démarche contribue à l'égalité entre les femmes et les hommes, dans le cadre de la lutte contre les discriminations, les violences et pour l'accès aux droits.

Le Conseil municipal a adopté, la Convention d'engagement « pour une communication publique sans stéréotype de sexe » du Haut Conseil à l'Egalité.

Les 10 recommandations du Haut Conseil à l'égalité sont les suivantes :

1. Éliminer toutes expressions sexistes
2. Accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions
3. User du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes
4. Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération
5. Présenter intégralement l'identité des femmes et des hommes
6. Ne pas réserver aux femmes les questions sur la vie personnelle
7. Parler « des femmes » plutôt que de « la femme », de la « journée internationale des droits des femmes » plutôt que de la « journée de la femme » et des « droits humains » plutôt que des « droits de l'homme »
8. Diversifier les représentations des femmes et des hommes
9. Veiller à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes
10. Former les professionnel·le·s et diffuser ce guide



¹¹ Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. « Pour une communication publique sans stéréotype de sexe ». La documentation française, 2016 : pp 22-23.

¹² Lera Boroditsky. "How language shapes thought". Scientific American, volume 304 numéro 2, 2011 : pp 62-65.

Pour la mise en place d'une communication égalitaire, afin que chaque agent et agente de la collectivité puisse être vigilant·e dans ses pratiques de l'écriture inclusive, un guide de bonnes pratiques à adopter pour une communication égalitaire et non genrée à destination des agent·es de la Ville a été élaboré et diffusé.

Ce guide « pour une communication égalitaire » permet de définir des règles communes d'application au sein de la collectivité sur l'écriture inclusive et l'emploi de formulations. Ce guide se penche sur le cadre d'application et les pratiques de communication égalitaire. Il fixe l'utilisation du point médian pour marquer le masculin et le féminin en un seul mot, il invite à favoriser les formules épiciènes (neutres) et établit le remplacement des formulations sexistes ou discriminatoires dans les documents administratifs.

Le guide a largement été diffusé en interne au sein des différentes directions et services et est consultable sur le site internet ivry94.fr dans la rubrique : Droits, solidarité, santé / Ville solidaire/ Egalité de genre / Ressources.

S'engager contre la précarité menstruelle

La précarité menstruelle désigne l'incapacité à se procurer et à accéder aux produits menstruels, aux installations sanitaires et d'hygiène, ainsi qu'à l'éducation et à la sensibilisation pour gérer la santé menstruelle.

Pour rappel :

- *4 millions de femmes en France font face à la précarité menstruelle en 2023,*
- *Parmi les personnes les plus touchées, on retrouve les jeunes et les mères célibataires.*
- *Les protections périodiques sont assurément des dépenses incontournables, incompressibles.*
- *En moyenne, une personne débourse dans sa vie autour de 2 000 euros, pour acheter des protections périodiques.*
- *Les règles restent un sujet encore très tabou aujourd'hui dans nos sociétés, beaucoup de filles doivent rater l'école pendant leurs règles, et représentent aussi un sujet tabou dans le milieu professionnel.*
- *Plus de la moitié des salariées ont des règles douloureuses, et plus d'un tiers déclare qu'elles ont un impact négatif sur leur travail.*

La Ville d'Ivry-Sur-Seine s'est engagée dans son plan d'actions en matière d'égalité de genre à lutte contre la précarité menstruelle.

On trouvera ci-dessous quelques actions qui ont été menées en ce sens sur le territoire.

Distribution et mise à disposition des protections périodiques

Plusieurs services de la Ville distribuent des protections périodiques dans les accueils de la Ville, ce qui est le cas du CMS, des maisons de quartier Ivry Port et Centre-Ville, de l'Espace Gérard Philipe, du Luxy, du CCAS, de la Maison de la jeunesse, qui mettent à disposition des protections périodiques dans les toilettes. Certains accueils sont dotés d'un distributeur de protections périodiques (avec tampons et serviettes de plusieurs tailles) comme c'est le cas de la Maison de la jeunesse, du Luxy et du CMS, depuis cette année pour les deux derniers.

Dans certains accueils (Maisons de quartier et CCAS notamment) des paquets entiers peuvent être remis en cas de grande précarité.

La Ville étudie l'élargissement de l'offre dans ses accueils en mesurant les coûts et la gestion.

Sur le territoire, certaines associations distribuent des protections périodiques lors de distribution de colis alimentaires. En outre, l'association Femmes Solidaires, qui s'engage contre la précarité menstruelle, met à disposition des protections périodiques dans ses locaux à la Maison des Femmes mais également lors d'évènements publics. Ainsi, lors de la distribution des colis alimentaires organisée par le CCAS d'Ivry à destination des étudiant·es, c'est près de 150 paquets de protections périodiques qui ont été distribués, sur les 292 colis distribués.

Collectes de protections périodiques

L'association Femmes Solidaires organise également régulièrement des collectes de protections périodiques pour appeler à l'aide collective pour lutter contre la précarité menstruelle.

Cette année à l'occasion du 8 mars, le CMS a également organisé une collecte qui a permis de récolter environ 200 protections périodiques. En outre, le CMS a récolté 1700 protections périodiques grâce à un partenariat avec l'association Règles élémentaires. C'est ainsi, qu'avec la contribution de l'association « Règles élémentaires », depuis le 28 Juin 2025, le CMS bénéficie d'un distributeur de produits menstruels dans leurs toilettes à destination du public.

Les protections périodiques dans les collèges de la Ville

Par ailleurs, depuis 2022, le Département du Val-de-Marne équipe les collèges de distributeurs de protections périodiques. Les collèges de la Ville d'Ivry-Sur-Seine ont progressivement été équipés, deux derniers collèges n'avaient pas encore été équipés, la Ville a fait le lien pour permettre l'équipement de ces collèges en 2024. Ainsi, depuis début 2025, tous les collèges de la Ville sont équipés de distributeurs de protections périodiques dans les toilettes, permettant ainsi à tous les collégien·nes d'avoir accès à des protections périodiques gratuitement.

Certains collèges ont mis en place, au moment de l'installation des distributeurs, de la sensibilisation dans les classes pour les collégien·nes autour des règles, leur tabou, les protections périodiques et la précarité menstruelle.

Les sensibilisations aux règles, à leur tabou et à la précarité menstruelle

La chargée de mission égalité et lutte contre les discriminations a organisé en partenariat avec l'association Règles élémentaires qui lutte contre la précarité menstruelle, une session de sensibilisation à destination de services, d'associations et d'établissements scolaires et de tout autre partenaire de la Ville. Ainsi, 15 personnes ont été sensibilisées à la précarité menstruelle le 6 février par Règles élémentaires.

Suite à cela la Maison de quartier Ivry-Port a mené plusieurs ateliers en ce sens. Ainsi à l'occasion du 8 mars, un atelier de confection de protections périodiques a rassemblé 15 femmes qui ont cousu une centaine de serviettes périodiques réutilisables en coton, dans le cadre de l'atelier couture. En outre, deux ateliers de sensibilisation autour des règles, de la précarité menstruelle et une présentation des différentes méthodes contraceptives ont été menés le 13 mars 2025 et un second en mai 2025, un partenariat entre une sage-femme de la PMI, les Maisons de quartier Ivry Port et Centre-Ville et l'association Femmes Solidaires.

The poster is titled "IVRY s/SEINE" and "ENSEMBLE ! CONTRE LE TABOU DES RÈGLES ET LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE". It features a central illustration of a woman's silhouette with a large red heart and the number "15" inside, surrounded by pink leaves and a magnifying glass. A speech bubble on the right says "Jeudi 13 mars 14h-17h". Below the illustration, the text defines "Précarité menstruelle" as difficulties in procuring menstrual products and lack of information. It lists the location as "PMI Odette Denis, 59 avenue Paul-Vaillant Couturier, Ivry s/s" and provides registration details for two locations. Logos for "Femmes Solidaires", "VAL de MARNE", and "Maisons municipales de Quartier" are at the bottom.

IVRY s/SEINE

**ENSEMBLE !
CONTRE LE TABOU DES RÈGLES ET LA
PRÉCARITÉ MENSTRUELLE**

**Jeudi
13 mars
14h-17h**

Précarité menstruelle :
Désigne les difficultés économiques à se procurer des produits périodiques.
Désigne aussi le manque d'information et/ou de ressources concernant la gestion de son cycle menstruel.

PMI Odette Denis, 59 avenue Paul-Vaillant Couturier, Ivry s/s

Inscription : à la Maison de quartier Ivry-Port au 01 72 04 63 26 et
à la Maison de quartier Centre-ville Gagarine au 01 72 04 63 21

Femmes Solidaires **VAL de MARNE** **Maisons municipales de Quartier**

2. AGIR POUR UNE EGALITE PROFESSIONNELLE ET PROMOUVOIR L'EGALITE DANS LES PRATIQUES DE LA COLLECTIVITE

Dans ses plans d'actions en matière d'égalité, la Ville souhaite notamment :

- Créer un environnement inclusif, exempt de discriminations et de stéréotypes de genre, permettant à chacun et chacune d'accéder à ses droits et de s'épanouir pleinement dans son parcours professionnel.
- Questionner des pratiques de chaque service en interne pour toujours tendre vers l'égalité.
- Travailler la mixité des métiers pour renforcer la diversité au sein de ses équipes, ce qui conduira à des prises de décisions plus inclusives.

En ce sens, la Ville a notamment entamé un travail de formation de l'ensemble des agent-es de la collectivité à différentes thématiques favorisant l'égalité de genre. De même, elle s'appuie sur son « groupe égalité » afin de travailler les questions d'égalité en transversalité et en collectif.

Questionner nos pratiques en matière d'égalité : réflexions autour de la mixité au sein de nos équipes

Précédemment, la partie « égalité professionnelle dans la gestion des ressources humaines de la collectivité » nous a permis de constater qu'en fonction des secteurs, la proportion femmes – hommes de certaines directions était parfois très déséquilibrée.

La Direction des Systèmes d'Information (DSI)

Au sein de la Direction des Systèmes d'Information, la proportion femmes-hommes est déséquilibrée mais a tendance à évoluer. Sur les 30 postes occupés, 6 le sont par des femmes pour 24 hommes.

Concernant les postes occupés, deux agentes de la Direction sont à des postes administratifs : une Assistante de Direction et une responsable Administrative et Financière, alors qu'un homme sur les 24 est gestionnaire administratif.

Concernant la partie technique, Projets et Réseaux, elle est plutôt essentiellement masculine (23 hommes et 4 femmes). On peut donc observer une association des missions administratives faites majoritairement par les femmes et technique davantage liée aux hommes.

Afin de favoriser la mixité dans les équipes, la Direction porte une attention particulière à l'équilibre femmes-hommes. Lors des recrutements, à compétences et expériences égales les candidates seront préférées pour améliorer l'équilibre et la mixité.

En 2025, la DSI a organisé une session de sensibilisation ludique à l'occasion de la journée des droits des femmes à destination des agent-es de la Direction, abordant des thèmes comme le droit de vote, la place des femmes dans la fonction publique territoriale, et les dispositifs de signalement.

Cette sensibilisation incluait un quiz destiné à mobiliser 25 participant-es autour des thèmes clés de l'égalité femmes-hommes et comportait plusieurs questions pour faire réfléchir sur différents sujets :

- Le droit de vote des femmes en France, rappelant l'évolution historique des droits civiques des femmes.

- La place actuelle des femmes dans la fonction publique territoriale, mettant en lumière les avancées et les défis.
- Les données statistiques spécifiques à Ivry, telles que la proportion de femmes dans les emplois de direction, les conditions de temps partiel, la garde d'enfant et la représentation dans la filière technique.
- L'existence et l'importance des dispositifs de signalement contre les discriminations ou violences sexistes.
- La situation particulière des femmes à la tête de familles monoparentales à Ivry, renforçant la dimension sociale de l'égalité dans la collectivité.

L'objectif de ce quiz était de dépasser l'illusion d'une égalité déjà atteinte, de susciter la prise de conscience personnelle et collective, et d'encourager un engagement renforcé vers une meilleure inclusion professionnelle et sociale au sein de la direction.

Ainsi, cette animation a permis à la fois d'informer, d'impliquer les agent·es, et de poser les bases d'un dialogue continu autour de l'égalité femmes-hommes.

Ces initiatives visent à renforcer la prise de conscience collective et à créer un environnement de travail plus équitable. La Direction reste pleinement engagée à poursuivre ses efforts pour garantir une égalité professionnelle durable au bénéfice de tous·tes.

A retenir au niveau national¹³ :

- 50 % des femmes quittent le secteur du numérique avant 35 ans (comparé à 20% pour les autres secteurs),
- 46 % des femmes travaillant dans la tech ont été victimes de comportements sexistes (contre 38 % dans le reste des secteurs).

Le numérique reste un enjeu décisif pour l'égalité de genre. Le Haut Conseil à l'Egalité (HCE) a publié en 2023 un rapport sur « la femme invisible dans le numérique, le cercle vicieux du sexisme ». Ce document met en lumière la place minoritaire des femmes dans le numérique et la présence d'une culture sexiste de ce milieu, d'où l'importance de travailler sur les enjeux d'égalité dans ce secteur. Seulement 29% des employé·es de ce domaine sont des femmes et ce chiffre baisse à 16% sur des postes plus poussés et techniques.

Le service Prévention et Lutte contre les incivilités

Au sein des équipes, on observe une répartition inégale, avec 20 agentes femmes contre 38 agents hommes. Cette disparité reflète une majorité d'hommes dans ces métiers, et plus généralement sur l'espace public. Ainsi, une volonté claire de recruter davantage de femmes afin de promouvoir une meilleure mixité. Cette dynamique est illustrée par le recrutement récent de deux femmes gardiennes de parcs, un poste traditionnellement occupé par des hommes, contribuant ainsi à une diversification des profils et à la réduction des stéréotypes liés aux métiers.

¹³ Rapport – La femme invisible dans le numérique : le cercle vicieux du sexisme, novembre 2023
https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce-parster-rapport-la_femme_invisible_dans_le_numerique-vdef.pdf

Projet de révision des dotations vestimentaires des professionnel·les agent·es de la Ville

Une réflexion a été menée autour des équipements vestimentaires des agent·es techniques du service ATSL, de la petite enfance, mais aussi du nettoyage des bâtiments communaux, de l'équipe protocole des RPI et des aides à domicile.

Les principaux constats, issus des observations du secteur Prévention, des remontées du terrain et des responsables, et de l'évaluation des risques dans le cadre du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) sont les suivants :

- L'inadaptation des vêtements aux températures élevées.
- Des dotations vestimentaires genrées et stéréotypées qui génèrent des distinctions fortes entre les femmes et les hommes, tant de manière « visuelle » que d'un point de vue sécurité au travail. Au-delà de la différenciation genrée « visuelle » (ex : les femmes sont en blouse/tunique couleur parme avec des sabots non sécurisés et les hommes en bleu de travail/pantalon technique, t-shirt et chaussures de sécurité), nous constatons que le type de vêtement proposé pour les hommes ou pour les femmes est différent malgré des activités similaires et n'offrent pas la même protection, le vêtement de travail des hommes répondant mieux à la réglementation (chaussures de sécurité coquées et antidérapantes, pantalon obligatoire). De plus, certains métiers principalement composés d'agentes n'ont pas de dotations prévues pour le recrutement éventuel d'un agent (ex. aide à domicile).
- Le manque de confort, de souplesse, de certains vêtements (ex : blouse et tuniques) qui contraignent les mouvements lors de l'exercice des missions.
- Des sabots non sécurisés pour les femmes qui ne sont pas adaptés aux missions et aux différents risques (ex : risque de glissade et d'écrasement pour les sabots). En comparaison, les hommes sont équipés de chaussures de sécurité. Néanmoins, depuis septembre 2025, cette distinction n'existe plus et l'ensemble des agentes seront progressivement dotées de chaussures de sécurité en remplacement des sabots qui ne seront plus proposés.

De ces constats, on relève ici des équipements genrés : les femmes portant des blouses alors que les hommes portaient des tee-shirts. Les blouses et pantalons des femmes sont de couleur parme ou violette. Les vêtements des hommes sont des bleus de travail ou des pantalons de sécurité gris. Se pose ainsi la question des couleurs choisies assez genrées. Ce qui a un réel impact notamment pour les agent·es travaillant au contact d'enfants. Cela reproduit des normes de genre sur la question des couleurs. En outre, les femmes portaient jusque-là des sabots et les hommes des chaussures de sécurité. Cela posant des difficultés quant à la sécurité même pour les femmes, non suffisamment protégées par les sabots.

Par ailleurs, il est à relever que certains métiers comme les aides à domicile, n'ont même pas d'équipements pour les hommes, cela ne favorisant donc pas la mixité de ces métiers. Les métiers d'aide ou de soins sont principalement des métiers occupés par les femmes dans la société. L'absence même d'équipements reproduit des métiers très genrés et empêche une forme de mixité.

Ainsi, un projet de révision des équipements vestimentaires est en cours par le service prévention de la Ville en lien avec le service achats et les agent·es concerné·es, afin de répondre principalement aux normes de sécurité pour les femmes, à la lutte contre les stéréotypes de genre à travers les vêtements mais également à la promotion de la mixité des métiers.

Ainsi, les objectifs de ce projet de révision globale de la dotation vestimentaire à destination des agents des différents services sont les suivants :

- La mise en adéquation des dotations avec la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et sécurité au travail et l'amélioration de la sécurité des agents et de leurs conditions de travail dans le cadre d'un développement de la Qualité de Vie au Travail (QVT).
- Poursuivre le développement de l'égalité femme/homme en matière d'hygiène sécurité au travail et en matière d'image en proposant des vêtements mixtes et inclusifs adaptés à toutes et tous.

Le projet prend également en compte d'autres valeurs de la Ville telles que le respect au développement durable.

Plusieurs groupes de travail ont été organisés avec des agent·es des différents services concernés dans le but de mieux identifier les besoins en termes de dotation vestimentaire. Ce qui en est ressorti est que les agent·es souhaitent majoritairement un équipement avec pantalon et tee-shirt de couleur foncée, ainsi que des chaussures de sécurité pour tous·tes. La couleur précise est encore en réflexion.

Une expérimentation sera menée, et les retours des agent·es récoltés. La difficulté principale est celle du stockage et des souhaits variés des agent·es.

Les formations menées à la Ville pour monter en compétences sur les questions d'égalité de genre

La Ville s'est engagée dans ces deux plans d'actions – égalité professionnelle et d'égalité de genre 2024/2026 – à former largement les professionnel·les sur les questions d'égalité. Ainsi, la chargée de mission lutte contre les discriminations et le service formations de la DRH ont mené un important travail de plan de formations sur les questions d'égalité de genre pour les années à venir. De nombreuses formations ont été menées et d'autres sont prévues dans un plan de formation sur les années à venir.

La prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail (agissements sexistes, outrage sexiste, harcèlement sexuel, agression sexuelle, viol...)

Un travail global de la chargée de mission égalité de genre et lutte contre les discriminations ainsi que les directions de la communication et des ressources humaines a été mené cette année autour de la prévention et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en interne.

Ainsi, une campagne de communication permettra de faire de la prévention des violences sexuelles et agissements sexistes et un plan de formation a été travailler pour sensibiliser largement à ces sujets. Ainsi, la campagne de communication dédiée aux violences sexistes et sexuelles, a été pensée en lien avec la campagne de communication grand public autour de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre). L'objet de cette campagne était de rompre la banalisation des violences sexistes et sexuelles dans le langage en affichant des citations « entendues » sur le lieu de travail et en y opposant des rappels à la loi et des informations sur les dispositifs de signalement, tout en soulignant l'importance du rôle des témoins dans ce type de situation.

Côté formations des agent-es, le plan de formation en cours de travail, permettra, en priorité, de former, à partir de 2026, les encadrant-es à la prévention et la lutte de ces violences et agissements. Les encadrant-es seront formé-es à repérer et identifier les violences sexistes et sexuelles et accompagné-es dans leurs moyens d'action en tant qu'encadrant-e.

Par ailleurs, les services seront progressivement sensibilisés à ces sujets. Certains services de la Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne (ASVP, médiation sociale, Espace Gérard Philipe, Partenariats et Vie Associative) ont déjà reçu une sensibilisation sur la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Cette sensibilisation a été menée à travers un outil « le sexisme sans façon », qui permettait d'ouvrir le dialogue et d'identifier les violences sexistes et sexuelles qui peuvent être rencontrées au travail comme ailleurs...

La formation de la Direction des Ressources Humaines à la prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Dans le sens du projet global de prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail, la direction des Ressources Humaines en entier a été formée (38 agent-es) au cours d'une journée menée notamment par le Cabinet EGAE, cabinet de conseil, de formation et de communication experte de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les discriminations, de la diversité et de la prévention des violences sexistes et sexuelles. Cette formation a permis aux agent-es DRH de :

- Connaître les définitions des violences sexistes et sexuelles et des agissements discriminatoires au travail,
- Comprendre les conséquences pour les personnes, les équipes et la structure,
- Connaître les obligations légales de l'employeur, de l'encadrement, de la DRH,
- Savoir comment agir pour prévenir et détecter des situations de violences,
- Savoir accueillir la parole, agir en tant que personnel de la DRH et éventuellement orienter une personne victime de violences au travail,
- Savoir rédiger un signalement pour des faits de violences.

Les formations à destination de la Direction de la culture – lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Au sein de la Direction de la Culture, plusieurs services ont émis le besoin d'être formés sur la prévention et prise en charge des situations de violences sexistes et sexuelles, car les agent-es avaient été confrontés à des situations de violences dans les publics accueillis.

Un travail avait été mené en interne afin de proposer aux agent-es des services de la culture, accueillant du public des formations de prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Ces formations ont été menées par l'association La Petite, spécialisée dans la prévention de ces violences et de la lutte contre les stéréotypes de genre dans le domaine de la culture.

Les objectifs généraux de cette formation sont :

- Identifier et qualifier les violences
- Comprendre les processus favorisant les violences dans les arts et la culture
- Agir à l'échelle individuelle et structure pour la prévention des violences de genre.

Trois sessions de formations d'une journée avaient été menées en 2024, avec La Petite, les 16, 17 et 18 décembre sur les fondamentaux des violences sexistes et sexuelles, des agent-es du conservatoire, du Hangar, de la galerie Fernand Léger et du Luxy avaient participé. En 2025, 3 nouvelles sessions de formation ont eu lieu, à nouveau avec des agent-es des équipements précités (41 agent-es formé-es). En outre, une session de deux journées a été proposée aux enseignant-es « enseigner les arts sans violences : prévenir, agir, transformer », et a permis de former 14 professeur-es du Conservatoire, du Hangar et de la Galerie Fernand Léger.

UMAY

Dans le cadre du partenariat avec l'application UMay qui lutte contre le harcèlement de rue, une session de sensibilisation est organisée chaque année à destination des agent-es de la Ville. Pour rappel, en 2022 et 2023, des sessions avaient déjà été organisées pour les médiateur·rices sociaux·ales, des agent-es de Maisons de quartier, des agent-es des lieux culturels (conservatoire, galerie Fernand Léger, le Hangar, ...), des agent-es des équipements sportifs.

Cette année, la session de sensibilisation a eu lieu le 4 novembre 2025 et a rassemblé des agent-es du service gestion des relations à l'usager, du service commerces, du Conservatoire et du Hangar.

Formation sur le repérage et l'accueil des victimes de violences conjugales – Service Pôle Familles et Service Habitat

Dans la continuité du projet de former les services qui accueillent du public, et suite aux Maisons de quartier, au secteur médiation sociale et au CCAS, qui avaient été formés fin 2023, deux autres services, le service Habitat et Pôle Familles, ont été formés en 2025, lors d'une journée complète de formation sur le repérage des violences intrafamiliales et l'accueil des victimes.

La formation avait pour objectifs de traiter :

- Cadre et ampleur du phénomène des violences : comprendre et connaître la réalité de ces violences, définition des différentes formes de violences conjugales et du mécanisme de l'emprise ;
- Les conséquences des violences ;
- Accueillir et orienter : posture professionnelle : acquérir une écoute active et développer une culture commune au sein du service pour une meilleure compréhension des victimes et connaître les partenaires et ressources sur le territoire.

Le premier service formé au printemps est le Pôle Familles, les professionnel·les ont été formé·es (14 agent-es formé-es) par une juriste du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), association partenaire de la Ville et menant des permanences d'accès aux droits et d'aide aux victimes à l'EMAD. Cette association est membre du Schéma départemental de lutte contre les violences au sein du couple et spécialisée dans la prise en charge et l'accompagnement des situations de violences intrafamiliales.

Le second service qui sera formé fin novembre est le service Habitat, les professionnel·les seront formé·es par Tremplin 94, une association partenaire de la Ville et membre actif du réseau VIF. Cette

association spécialisée dans la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales est également une association du schéma départemental de lutte contre les violences au sein du couple.

Séminaire de la Direction de la démocratie et action citoyenne (DDAC) – Lutte contre les LGBTQI+ phobies

Le 11 décembre 2024, la direction de la démocratie et de l'action citoyenne a organisé un séminaire à destination de ses agent-es, sur le thème des LGBTQIA+phobies, c'est-à-dire autour notamment des discriminations liées à l'orientation sexuelle, à l'identité ou l'expression de genre.

La DDAC comporte essentiellement des agent-es de terrain et de contact qui permettent une écoute des habitant-es et travaillent notamment sur le lien social, les difficultés et les conflits rencontrés dans le quartier. Il est donc nécessaire pour les agent-es de cette direction d'être outillé-es sur ces sujets, afin de pouvoir mieux accompagner.

Lors de ce séminaire, les agent-es étaient invité-es à se questionner, dans le cadre d'un théâtre forum, sur l'homophobie et la transphobie notamment dans le cadre du travail. Plus généralement, les échanges permettaient une prise de conscience, tout en étant nourris de chiffres et de définitions ; de tenter de déconstruire des stéréotypes existants et d'avoir un espace d'échanges sur la lutte contre les LGBT+phobies.

Espace Gérard Philipe et journées internationales à destination des agent-es

Dans le cadre des journées internationales portées par la Ville, l'Espace Gérard Philipe et le secteur Lutte contre les discriminations organisent des sessions de sensibilisation à l'heure du déjeuner à destination des agent-es de la Ville.

Ainsi, à l'occasion du 8 mars et dans le cadre de l'exposition « Où Va Ivry ? » sur le développement urbain de la ville, l'Espace Gérard Philipe a accueilli l'association Ne Rougissez Pas ! pour un atelier en non-mixité choisie sans hommes cisgenres sur la place des femmes dans l'Espace Public. Cet atelier avait pour objectif de permettre la libération de la parole entre femmes et minorités de genre. Toutefois, la majorité des ateliers de ce genre sont à destination de tous les agent-es, sans distinction de leur genre, afin de sensibiliser l'intégralité des personnes qui le souhaitent à ces thématiques.

Les professionnel·les des crèches – service Petite Enfance – Lutte contre les stéréotypes de genre

Ce plan de formation a commencé dès 2025, ainsi, les professionnel·les de 2 crèches municipales ont bénéficié de 2 journées de formation sur la thématique « **Déconstruire les stéréotypes de genre** ». L'ensemble des personnels (environ 120 personnes) du Service (professionnel·les auprès d'enfant, agent-es techniques, agent-es du Pôle administratif et financier) doit suivre cette formation. Ce projet est inscrit sur 3 ans. La première session a été menée en 2025 pour les professionnel·le-s des crèches Rosa Bonheur et Madeleine Brès ainsi que 2 agentes du Pôle administratif et financier (29 agent-es formé-es). Une autre session aura lieu en 2026 et en 2027 afin que l'ensemble des professionnel·les soient formé-es.

La formation permet d'appréhender la question de l'égalité dans sa dimension historique et sociologique. Par les réflexions collectives et les échanges, elle permet d'amorcer une sensibilisation et une réflexion individuelle sur son propre « formatage ». Cette étape est indispensable pour pouvoir travailler de manière collective cette question et lutter contre les stéréotypes « intégrés ».

Formation des agent-es de la direction de la scolarité et accueils de loisirs éducatifs

Cette année, la Ville a commencé à former très largement ses professionnel·les de l'éducation. Ainsi, les professionnel·les des crèches seront toutes et tous formé·es d'ici 2 ans. En outre, plusieurs projets de formations à l'égalité de genre, concernent les professionnel·les de l'ATSL.

Le projet de formation des agent-es périscolaires à l'égalité filles-garçons avec le Centre Hubertine Auclert

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet « accompagnement et formation des professionnel·les du périscolaire sur 3 ans » porté par le Centre Hubertine Auclert en partenariat avec l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire). L'objectif central de ce projet est de permettre aux équipes éducatives des collectivités territoriales de prendre en compte les biais de genre dans leurs pratiques éducatives et de développer des projets sur ce thème pour agir auprès des enfants.

Ce projet d'expérimentation permet de mener des formations et des sensibilisations auprès de professionnel·les varié·es de l'éducation mais également de mener des observations et une évaluation.

Ainsi, en 2025, une première sensibilisation a été menée auprès des équipes de direction des structures, de chargé·es de mission et de responsables de services, elle a rassemblé 63 personnes. Elle a porté sur :

- Les stéréotypes de genre : comprendre la construction précoce des rôles sociaux,
- Comprendre les conséquences des stéréotypes de genre,
- Analyser ses pratiques professionnelles au prisme du genre,
- Quelques éléments sur le cadre légal et d'action.

Puis, a été proposé à tous les agent-es d'être formé·es et de devenir ambassadeur et ambassadrice de l'égalité filles-garçons. Ce groupe de 10 ambassadeur·rices volontaires a suivi 2 jours et demi des formation au printemps 2025. Cette formation a porté sur :

- Comprendre la socialisation de genre dès le plus jeune âge,
- Prendre conscience de l'ampleur des inégalités,
- Analyser ses pratiques professionnelles au prisme du genre,
- Inscrire ses actions dans le cadre réglementaire,
- Comprendre et accueillir la diversité des familles et des enfants,
- Des violences vécues dès l'enfance,
- Convaincre son entourage et légitimer son action en faveur de l'égalité.

Des temps d'échanges de pratique ont ensuite été proposés aux amabassadeur·ices ainsi qu'aux chargé·e de mission en lien avec ce projet. Au cours de ces temps d'échanges de pratique, les autres Villes concernées par le projet du Centre Hubertine Auclert (Villejuif et Bagnolet) étaient également présentes, cela permettait des échanges enrichissants avec d'autres professionnel·les d'autres villes. Ainsi, 3 temps d'échanges de pratique ont été mis en place en 2025 sur les sujets : « travailler avec les

parents, associer et convaincre du bien-fondé des actions menées en faveur de l'égalité sur les temps périscolaires », « associer les enfants à la mise en œuvre de l'égalité » et « des jeux pour l'égalité ». Ces temps permettent ainsi d'aller plus loin sur ces questions et d'offrir des ressources et outils concrets pour les ambassadeur·ices. Ces temps seront poursuivis sur des thématiques diverses en lien avec l'égalité en 2026.

Enfin, les 16 et 17 octobre, un site complet maternelle et élémentaire de l'école Langevin, ATSEM et animateur·rices, a bénéficié de deux journées de formation sur les mêmes thématiques (site pilote : 14 agent·es formé·es).

L'année prochaine, les agent·es formé·es, accompagné·es par le Centre Hubertine Auclert, mettront en place une journée de sensibilisation à l'égalité filles-garçons pour tous leurs collègues des accueils de loisirs.

Notons également, que les agent·es qui ont bénéficié de ce projet, ont également été invité·es à s'inscrire gratuitement à d'autres formations du Centre Hubertine Auclert, qui seraient complémentaires. Ainsi, plusieurs ambassadeur·rices ont bénéficié des formations du Centre sur « sexisme et LGBTQIAphobies : comprendre les mécanismes pour agir auprès des jeunes », « cyberviolences de genre : comprendre pour prévenir et agir », et « inceste : repérer, accompagner et prévenir ».

Formations avec l'association Dans le genre égales

Afin de compléter le projet mené avec le Centre Hubertine Auclert et dans le but de former le plus d'agent·es du périscolaires, la Ville a également porté un projet de formation avec l'association Dans le genre égales. Cette association est une association de sensibilisation à l'égalité de genre pour tous·tes et de visibilisation de l'égalité. En 2025, 6 sessions d'une journée complète ont eu lieu, rassemblant agent·es techniques et d'animation. 4 sessions passées ont permis de former à la déconstruction des stéréotypes de genre et à l'égalité filles-garçons 46 agent·es, deux autres sessions sont programmées en novembre. Les formations se poursuivront en 2026.

Lutter contre la précarité menstruelle dans les structures sociales et médico-sociales : comprendre, prévenir, agir

Une session de formation d'une journée, a été organisée par la chargée de mission lutte contre les discriminations en partenariat avec l'association Règles élémentaires, qui lutte contre la précarité menstruelle et le tabou des règles. Cette formation a été proposée à tous les services de la Ville et partenaires du territoire, notamment recevant du public dans les quartiers prioritaires de la Ville et également recevant du public jeunes.

Ainsi, le 6 février 2025, 12 personnes venant de Maisons de quartier, du CMS, des collèges et de d'associations accompagnant un public de jeunes et un public de femmes en précarité, ont participé à cette journée.

Cette formation a permis de :

- Questionner les représentations liées aux règles pour briser les tabous qui y sont liés,
- Comprendre les enjeux d'égalité et de santé autour des règles,
- Comprendre les conséquences sanitaires, psychologiques et sociales de la précarité menstruelle,
- Pouvoir identifier les signaux d'une situation de précarité menstruelle,

- Savoir expliquer simplement la physiologie des règles au public accompagné,
- Disposer des informations pour accompagner le public dans l'utilisation des protections périodiques,
- Être plus à l'aise et outillé·e pour parler des règles avec le public accueilli.

L'association a proposé aussi un éventail d'outils pour intervenir sur ces sujets.

Les formations pour le groupe égalité – prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Les référent·es égalité du Groupe égalité suivront mi-novembre 2025 une session de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles au travail.

Cette sensibilisation menée par le groupe EGAE permettra d'aborder :

- Connaître les définitions des violences sexistes et sexuelles et des agissements discriminatoires au travail,
- Comprendre les conséquences pour les personnes, les équipes et la structure,
- Connaître les obligations légales de l'employeur et de l'encadrement,
- Savoir comment agir pour prévenir et détecter des situations de violences,
- Savoir réagir face aux différents faits de violence, en tant que témoins notamment,
- Savoir accueillir la parole et orienter une personne victime de violences au travail.

Le groupe Egalité

En 2019, a été décidée la mise en place d'un groupe égalité, composé d'au minimum un·e référent·e égalité par direction de la collectivité. Ce groupe de travail et d'échanges est piloté et animé par la chargée de mission Lutte contre les discriminations.

Ce groupe de travail a commencé son activité en 2020, avec l'accompagnement du groupe EGAE.

Les objectifs du groupe, définis collectivement sont les suivants :

1. Participer à la collecte et à la centralisation de données genrées des directions afin de permettre l'élaboration du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité.
2. Échanger avec les autres directions pour développer l'organisation de projets communs innovants en faveur de l'égalité à l'échelle de la Ville.
3. Identifier les besoins en matière d'égalité au sein des directions et proposer des actions. Veiller à la mise en œuvre des actions du plan d'actions.

La constitution du groupe égalité facilite l'accès aux données genrées des directions et des services et le travail transversal sur les questions d'égalité. En outre, il favorise le fait d'investir une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes au sein de la collectivité.

Le groupe égalité s'est réuni quatre fois en 2025, à raison d'une réunion par trimestre. Les réunions sont notamment des temps d'échanges privilégiés sur les différents outils, ainsi que les actualités et projets menés sur les questions d'égalité de genre. En outre, le groupe égalité mène un travail important dans le cadre de la collecte de données nécessaire pour la rédaction de ce rapport.

Ces réunions permettent également des temps de sensibilisation et de formation sur différentes thématiques telles que le genre, les violences sexistes et sexuelles, les stéréotypes de genre et leur impact, l'égalité professionnelle, les outils pour l'égalité... Elles sont également des temps qui permettent de s'organiser collectivement autour de ces sujets et de mener des focus sur les réalités de chaque direction. Cela permet de monter en compétences et de pouvoir diffuser une culture de l'égalité au sein de chaque direction et de mener des actions et des projets favorisant l'égalité et à la fois par une approche corrective et intégrée.

Ces échanges permettent également d'identifier des difficultés de la Ville autour de ces questions et de mener des réflexions collectives pour y pallier. Sur ce point des réflexions ont notamment été menées autour de la prévention des violences sexistes et sexuelles en interne et de leur traitement. Un sous-groupe de travail s'est réuni afin de réfléchir aux actions à mettre en œuvre pour mener de la prévention et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Ainsi, de ce travail et du travail plus global de la chargée de mission égalité de genre et lutte contre les discriminations ainsi que les directions de la communication et des ressources humaines, la Ville va mener plusieurs actions en ce sens. Une campagne de communication permettra de faire de la prévention des violences et agissements sexistes et un plan de formation va être mené pour sensibiliser largement à ces sujets (voir partie précédente sur les projets de formations en interne).

Par ailleurs, c'est également au sein du groupe égalité qu'a émané la proposition d'une 3^{ème} case pour les formulaires proposés par la Ville (exemple : les formulaires d'inscription). La proposition du groupe égalité, basée sur l'expérience de chaque direction et service et d'un besoin remonté par les usager·ères, d'ajouter une 3^{ème} case au « genre/sexe » demandé dans les formulaires : femme/homme/autre (Voir partie 3, la suivante sur ce point).

Pour finir, les référent-es du groupe égalité sont associés à l'engagement autour des journées internationales des 8 mars, 17 mai et 25 novembre ; et des formations externes leur sont régulièrement proposées sur ces sujets.

3. PROMOUVOIR UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ

Les stéréotypes de genre et les préjugés perdurent dans la société et au sein des institutions, affectant ainsi les comportements de chacun·e et menant à des inégalités, des discriminations parfois, voire des violences. Il s'agit d'instaurer une culture organisationnelle et systémique favorisant l'égalité entre les genres.

La culture de l'égalité passe par la sensibilisation, l'éducation, la participation active de tous les membres de la collectivité, afin de créer un environnement inclusif et égalitaire, permettant à chacun·e de bénéficier pleinement des opportunités indépendamment de son genre et de se déployer pleinement.

Des projets de sensibilisation sur les stéréotypes de genre et leurs impacts

Service médiation sociale

De nombreuses interventions dans les établissements scolaires sont menées par le service médiation sociale – de la primaire au lycée – notamment suite à des sollicitations des équipes pédagogiques. Ainsi, les interventions permettent d'aborder des thématiques cruciales telles que les violences sexistes et sexuelles, l'égalité entre les genres, et la lutte contre toutes formes de discrimination. L'action vise à sensibiliser les jeunes publics à ces enjeux, à favoriser un climat de respect et d'inclusion, et à prévenir les comportements violents ou discriminatoires.

Les agent·es se forment de plus en plus sur ces questions afin d'affiner leurs actions. De même, les médiateurs·rices sociaux·ales montent également des interventions aux abords des établissements scolaires, lors des journées thématiques afin de sensibiliser le plus grand nombre d'élèves.

Par ailleurs, un jeu pédagogique a été mis en place autour des violences sexistes et sexuelles, favorisant une prise de conscience ludique et participative chez les jeunes.

Périscolaire

- Une sensibilisation à l'égalité filles-garçons a été menée le 9 avril auprès du groupe d'élèves d'ambassadeur·rices des droits de l'enfant. Ce groupe est animé par la responsable pédagogique, et la sensibilisation a été menée avec la chargée de mission égalité de genre et lutte contre les discriminations et la cheffe de projet de la Direction de la scolarité. Cette matinée a permis d'échanger sur les différences entre les filles et les garçons et sur leurs représentations dans les livres et les dessins animés.
- Le projet de l'accueil de loisirs maternel Robespierre : l'accueil de loisirs Robespierre a mis en place, grâce à l'engagement d'une animatrice ambassadrice de l'égalité (en lien avec la formation-action menée par le Centre Hubertine Auclert et l'association Tina Toni), un cycle de 11 séances à destination des enfants de 4 à 6 ans. Ces ateliers ont permis aux enfants de travailler sur la gestion de leurs émotions, notamment en déconstruisant certains stéréotypes — comme l'idée que pleurer serait réservé aux filles — et en abordant la diversité des modèles familiaux. L'association Tina Toni et le Centre Hubertine Auclert interviennent, en appui aux professionnel·les, pour accompagner le développement des compétences psychosociales des

enfants : autonomie, capacité à créer des liens avec les autres, prise de recul face aux difficultés, aptitude à demander de l'aide, etc. Ces compétences contribuent également à renforcer l'estime de soi des enfants, à leur faire prendre conscience de leurs capacités et de leurs limites, et à développer leur sentiment de pouvoir agir à leur échelle.

- Le projet de l'accueil de loisirs élémentaire Joliot Curie : le projet est né du constat des animateur·rices que les enfants, lors de temps d'échanges, parlaient de ce qu'ils avaient pu voir dans les jeux, sur les réseaux sociaux ou les films, et notamment de scène de violences à l'égard des filles, mais aussi de cascades renforçant l'idée que « les filles n'étaient pas capables de faire pareil ». L'équipe d'animation a donc proposé un projet afin de déconstruire la perception dévalorisante des filles ou des garçons en fonction des stéréotypes de genre. Par exemple, idée selon laquelle les filles sont perçues comme faibles ou passives et les garçons comme seuls détenteurs de la force et de l'action. Afin de travailler ces représentations avec les enfants, deux jours d'ateliers ont été développés pour faire découvrir aux enfants les coulisses de la réalisation dans le cinéma, les effets spéciaux, les différents métiers, tout en abordant la représentation des femmes à l'écran et leur faire découvrir l'univers des cascades en mettant les enfants en situation, quel que soit leur genre.

Outils et ressources en matière d'égalité sur le territoire

Les formulaires d'inscription

La ville a amorcé une réflexion autour des divers formulaires d'inscription dans plusieurs accueils de la Ville (maison de la jeunesse, crèches, service habitat, équipements culturels...). Ces formulaires demandent aux habitant·es de renseigner leur sexe : femme ou homme. De nombreux·euses habitant·es nous ont fait remonter ne pas vouloir remplir cette case. Les données genrées étant très importantes pour les collectivités, permettant d'identifier des inégalités de genre, il va être proposé d'ajouter plutôt une 3^{ème} case. Le projet est en cours et sera généralisé sur les formulaires de la Ville ; le souhait est de permettre aux habitant·es d'avoir 3 choix et de ne pas se limiter à une binarité. Cela permettra donc d'inclure des personnes LGBTQIA+ qui ne se reconnaissent pas dans cette binarité femme/homme.

Les outils à disposition dans les accueils

Par ailleurs, les différentes structures de la Ville accueillant du public disposent de nombreuses ressources pour promouvoir l'égalité. Voici quelques exemples : la Maison de la Jeunesse dispose de différents supports tels que des expositions, des jeux ainsi que des livres sur le sujet. Ces outils sont très utiles pour sensibiliser les jeunes et encourager des discussions constructives sur ce thème.

Pour toucher un maximum de jeunes la Direction de la Jeunesse emploie plusieurs canaux de communication, notamment des affiches, des flyers, et la page Instagram dédiée. Les agent·es créent des visuels diversifiés, incluant une représentation inclusive et variée, qui reflètent une mixité de profils. Ces visuels mettent en avant la richesse et la diversité de chacun·e, en valorisant les différences culturelles, ethniques, de genre et d'âge afin de toucher un public large et de promouvoir l'inclusivité.

D'autres structures publiques, telles que l'Espace Gérard Philipe, le Conservatoire de musique et de danse, les Médiathèques ainsi que les Maisons de quartier sont également équipés d'outils en accès

libre au sein de leurs espaces (violentomètres, livrets, affiches et protocole sur les violences et le harcèlement sexiste et sexuel, plaquettes d'orientation pour les victimes de violences, etc.).

Tout comme la Direction de la Jeunesse, le Conservatoire de musique et de danse, le Pôle Familles etc... veillent à déployer une communication inclusive et paritaire, notamment autour de la danse (photos et illustrations de garçons autant que de filles), des différentes représentations de familles...

Malle égalité

La Ville poursuit un travail autour de la création d'une "Malle Égalité". Ce projet, fruit d'une collaboration notamment entre les médiathèques, le secteur de lutte contre les discriminations, la direction de la scolarité et des accueils de loisirs, et d'autres services, vise à rassembler divers supports promouvant l'égalité de genre et la diversité.

L'idée est de constituer un outil pédagogique qui rassemblera différents supports valorisant l'égalité de genre et de sexualité. Le projet prévoit de sélectionner des ressources variées qui aborderont des thématiques telles que le féminisme, la sexualité, les menstruations, les violences et les questions LGBTQI+. L'objectif est d'offrir une large palette de représentations pour sensibiliser tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés.

Le secteur lutte contre les discriminations acquiert régulièrement de nouveaux jeux et ouvrages dans ce cadre et qui peuvent aujourd'hui être sollicités par les autres services.

Par ailleurs de nombreuses ressources sont déjà [mises en ligne](#) sur le site de la Ville (ouvrage, podcasts, films) avec les rapports égalité femmes-hommes, ou encore le plan d'actions pour l'égalité de genre...

Cette Malle a vocation à être une ressource collective, destinée à divers lieux et structures de la ville : crèches, établissements scolaires, centres de loisirs, maisons de quartier, établissements culturels, associations, etc.

4. LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

L'engagement de la Ville envers la prise en charge des situations de violences sexistes et sexuelles est fondamental pour garantir la sécurité et le bien-être de tous les habitant·es. Il s'agit d'un problème sociétal complexe qui traverse toutes les strates de la société. Les violences sexistes et sexuelles ne se limitent pas à un groupe spécifique, elles touchent diverses personnes, quelques soient l'âge, l'origine, le statut social. Elles se produisent dans les foyers, les écoles, les lieux de travail, les espaces publics...

La prise en charge exige une approche globale impliquant tous les acteur·rices de la société, un renforcement des dispositifs d'aide et de prise en charge et une coopération des autorités compétentes.

L'animation et le pilotage du réseau violences intrafamiliales (VIF)

Le réseau ivryen de lutte contre les violences à l'égard des femmes est constitué de professionnel·les de terrain régulièrement sollicité·es par des victimes de violences. Ces professionnel·les de la Ville, du Département, de l'Etat ou du monde associatif sont issu·es des domaines de la santé, du social, de la police, de la justice, etc. Ce réseau a pour objectifs de permettre aux professionnel·les de terrain de diffuser leur expertise à Ivry, de développer une connaissance fine de la problématique sur le territoire pour y apporter les réponses les plus adéquates, d'encourager les partenariats nécessaires à l'accompagnement des victimes et de soutenir les professionnel·les qui accompagnent les victimes.

L'animation et la coordination du réseau permet de développer une expertise pour repérer, informer et orienter les victimes et pour améliorer l'accompagnement global des victimes.

En 2025, le réseau s'est réuni 4 fois, avec une participation moyenne de 25 personnes pour chaque réunion. Ce nombre de réunions a légèrement diminué cette année en raison d'intervenant·es qui ont dû annuler leurs interventions ; cela ne reflète pas l'engagement réel de la Ville sur ce sujet.

Les réunions du réseau pour cette année 2025, ont permis aux membres de mieux se connaître les uns les autres et ainsi d'améliorer l'orientation. Les réunions ont aussi permis de travailler sur différents sujets, autour de l'accueil et l'orientation des victimes, autour de situations concrètes pour accompagner sur le repérage des violences. Elles ont permis également de travailler autour de la posture professionnelle et de l'écoute des victimes, tout en précisant les conséquences des violences sur les victimes et les réactions diverses possibles des victimes (échanges accompagnés par des psychologues). Une réunion portera sur la prise en charge des auteurs, nécessaire afin de lutter globalement contre les violences intrafamiliales.

Les réunions font également systématiquement l'objet d'échanges autour de la coordination du suivi de situations de violences au sein du couple et de la famille. Cela permet d'améliorer la prise en charge globale. Un partage d'information et de bonnes pratiques très intense se fait.

En outre, des plaquettes d'orientation des victimes de violences conjugales et intrafamiliales, l'une à destination du grand public, l'autre à destination des professionnel·les seront actualisées cette année et diffusées largement aux professionnel·les et aux lieux qui accueillent du public.

Pour finir, dès 2019, les réflexions engagées au sein du réseau avaient conduit les membres à s'interroger sur un dispositif d'aide aux victimes sur la question de la mobilité, avec pour objectifs :

- Permettre aux personnes et à leur(s) enfant(s) de se rendre aux différents rendez-vous permettant la sortie des violences ;
- Permettre aux victimes d'être autonomes dans leurs démarches en favorisant leur mobilité ;
- Encourager la sortie des violences et améliorer la prise en charge globale des victimes.

Une convention entre le CCAS et un groupement coopératif de taxis parisiens (acteur de l'Economie Sociale et Solidaire) a été signée en novembre 2019 pour une durée de 4 ans maximale. La convention prévoit la prise en charge des déplacements vers les Urgences Médico Judiciaires (Centre Hospitalier intercommunal de Créteil) pour établir un certificat médical nécessaire dans le cadre d'un dépôt de plainte. Ils concernent également les déplacements vers le commissariat ou les structures d'accueil dédiés aux femmes victimes de violences intraconjugales (Tremplin 94).

Après 4 années de mise en place des chèques taxis, une nouvelle convention a été établie en 2023 car il a été nécessaire d'élargir le dispositif à d'autres destinations : prise en charge du transport des victimes vers les lieux de mise à l'abri (orientation 115/association spécialisée dans le cadre des violences), auprès des organismes/associations ou lieux d'accueil dédiés aux victimes de violences conjugales ou intra-familiales (Espace Départemental des Solidarités, Tremplin 94, commissariat), le domicile de la victime pour récupérer ses affaires personnelles (sous réserve que les conditions de sécurité soient réunies : assorti d'un accompagnement par le commissariat, durant l'interpellation et/ou incarcération du conjoint violent).

Quelques données :

En 2022¹⁴, le commissariat a recensé 250 plaintes pour violences conjugales.

En 2022, le service habitat de la Mairie d'Ivry-sur-Seine a recensé dans le cadre des demandes de logement social, 108 femmes qui ont mentionné un motif de « violences familiales ».

En 2022, 6 déplacements ont été effectués avec les bons Taxis, pour un montant de 260.20 €. Depuis le début de l'année 2023, 4 prises en charge ont été réalisées pour un montant de 227 €.

Le pilotage : le CCAS gère et finance ce dispositif, une évaluation annuelle aura lieu dans le cadre du réseau.

Budget alloué à ce projet : la course moyenne étant de 60 euros aller/retour (selon les tarifs fixés par arrêté préfectoral), les partenaires estiment le coût annuel à environ 3000 euros au regard des besoins, conformément à l'inscription budgétaire votée par le Conseil d'Administration du CCAS du 6 avril 2023. Les dépenses en résultant sont imputées au budget du CCAS.

A noter qu'en 2025, le Département du Val de Marne s'est inspiré du système d'Ivry pour mettre à disposition des Bons Taxis pour toutes les villes du Département. Ainsi, certaines structures de la Ville d'Ivry seront dotées de Bons Taxis financés par le Département.

¹⁴ Chiffres les plus récents en notre possession

Situation 1

Contexte : Une femme, mère de trois jeunes enfants, a sollicité le Pôle Familles dans le cadre d'une séparation conflictuelle, marquée par des violences conjugales répétées sur plusieurs années. Plusieurs plaintes avaient été déposées. Au moment de la prise en charge, elle résidait avec ses enfants dans un logement de fonction précédemment attribué à son ex-conjoint. Une ordonnance judiciaire lui permettait d'y demeurer temporairement, avant une éventuelle procédure d'expulsion.

La résidence des enfants a été fixée chez la mère, et le père a été condamné à verser une pension alimentaire ainsi qu'une contribution financière à l'entretien des enfants. Par ailleurs, la situation comportait un conflit autour d'un bien immobilier en copropriété, actuellement loué sur une plateforme de location courte durée, contre la volonté de la mère, qui souhaitait reprendre la gestion de ce bien afin d'en assumer les charges.

La mère faisait également face à une situation professionnelle précaire et avait déposé une demande de logement social. Elle exprimait le souhait de rester dans sa commune actuelle, bénéficiant ainsi du soutien logistique et financier de ses proches pour l'aide à la prise en charge des enfants.

Face à cette situation, le Pôle Familles a mis en place un accompagnement pluridimensionnel. La mère a été orientée vers l'association Tremplin 94 pour bénéficier d'un soutien global incluant un accompagnement social, un appui psychologique et une solution d'hébergement temporaire. Elle a également été dirigée vers le CIDFF pour un accompagnement juridique, notamment concernant la séparation, la gestion du bien immobilier et l'ouverture de ses droits. Un lien a été établi avec le CCAS afin d'évaluer sa situation globale et de solliciter, si nécessaire, une aide financière ponctuelle.

Par ailleurs, un contact a été pris avec l'EDS d'Ivry pour envisager un accompagnement social renforcé, ainsi qu'avec la brigade des mineurs pour suivre l'évolution des procédures en cours. Le dossier a été mis à jour dans le cadre du suivi post-séparation.

Ainsi, dans cette situation on note plusieurs problématiques : aide au logement, accompagnement social, psychologique, juridique, immobilier, protection des enfants, ces problématiques sont quasiment toujours plurielles et variées dans les cas de situation de violences conjugales.

Notons que le service du Pôle Familles est vigilant dans le cadre de ses missions à :

- La sensibilisation des agent·es à repérer les familles en difficulté, en insistant sur les situations spécifiques des femmes (monoparentalité, violences, précarité),
- L'encouragement à orienter ces familles vers le responsable du secteur relation familles, pour un suivi personnalisé et un accompagnement adapté.
- L'accueil des familles identifiées en difficultés pour évaluer leurs besoins spécifiques et proposer des solutions concrètes (droits, aides sociales, médiation).
- L'orientation vers les dispositifs municipaux ou les associations locales en fonction de leurs situations.

La situation proposée ci-dessus sont un exemple de situations proposées par le service Pôle Familles de la Ville. Néanmoins, chaque membre du réseau VIF pourrait être confronté à ces mêmes situations en accueillant une personne/ une famille victime de violences intrafamiliales. Dans ces situations de violences, il est important de noter que de multiples difficultés se posent aux familles composées en grande majorité de femmes avec enfants.

Ainsi une bonne connaissance des partenaires, professionnel·les et de leurs compétences et spécificités est un atout indispensable pour permettre une prise en charge globale des situations. Les victimes de violences intrafamiliales sont très souvent bloquées dans de nombreuses démarches ou connaissent une accumulation de problématiques les freinant dans leur mise en sécurité. Cette mise en réseau des professionnel·les permet donc de faciliter la prise en charge de ces familles et de leur proposer un accompagnement global en partenariat avec différent·es professionnel·les avec leurs champs spécifiques de compétences (accompagnement social, police, santé, santé mentale, médiation, famille, protection de l'enfance, protection maternelle et infantile, études, accompagnement juridique, vers l'emploi, logement/hébergement, apprentissage de la langue...)

Proposition de logement des victimes de violences

Le secteur habitat social s'inscrit activement dans le suivi et l'accompagnement des femmes victimes de violences. Il participe au réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Ainsi, les passerelles entre les professionnel·les se font plus facilement à travers une meilleure connaissance de ces partenaires et améliore la prise en charge.

La question du relogement des victimes de violences est fondamentale, la difficulté que représente le fait de partir du domicile sans savoir où aller. 40 % des femmes victimes de violences conjugales sont laissées sans solution d'hébergement d'urgence et il faut en moyenne 7 tentatives de départ pour qu'une femme parviennent à quitter définitivement son conjoint violent.

Depuis janvier 2019, le Département du Val de Marne a ouvert en lien avec les services de l'Etat et les associations partenaires, un lieu d'accueil de première urgence « Marielle Franco », en alternative à l'hôtel. Une deuxième structure « Olympe de Gouges » a été ouverte en 2021, qui couvre l'autre partie du Département.

Les femmes victimes de violences y sont accueillies pour une période de deux mois dans un lieu digne et sécurisé, avec leurs enfants le cas échéant, et y sont accompagnées dans leurs problématiques juridiques, sociales et psychologiques par des professionnels compétents. Cette mise en sécurité permet aux professionnel·les de gérer et d'évaluer les situations en vue d'une réorientation vers un dispositif plus adapté à plus long terme. Néanmoins, il est primordial pour la réussite de ce dispositif, qu'à l'issue de ces deux mois, ces femmes ne soient pas contraintes d'accepter un hébergement en hôtel, voire pire un retour au domicile. C'est pourquoi le partenariat avec les différent·es acteur·ices est fondamental pour permettre un relogement pérenne.

Des relogements exceptionnels sont possibles grâce à la réactivité de bailleurs sociaux de la Ville pour les victimes de violences au sein du couple. Quand la personne communique au secteur habitat social son dépôt de plainte pour violences conjugales, celui-ci apporte des points en plus à sa demande, ce qui accélère le processus d'attribution.

Avec la participation de professionnel·les du service habitat, l'équipe du secteur habitat social connaît les différents partenaires du territoire et a les ressources nécessaires pour orienter les victimes de violences qui seraient accueillies. Un guide habitat permet aux conseiller·es d'orienter correctement les usager·ères et leurs donner toutes les informations et coordonnées des partenaires, notamment sur les questions de violences intrafamiliales.

Le partenariat avec l'application UMay

Ivry a été la première ville d'Ile-De-France à mettre en place l'application UMay (ex Garde Ton Corps). Dotée d'un système de géolocalisation, celle-ci vise à sécuriser les déplacements extérieurs en signalant facilement un danger éventuel, à des contacts de confiance.

Elle indique aussi des « safe places », lieux sécurisés proches. Une trentaine d'entre eux ont déjà été répertoriés sur la commune, allant de la pharmacie au supermarché en passant par le restaurant ou les services publics.

Des sensibilisations à l'utilisation et à l'usage de l'application ainsi qu'au harcèlement de rue et à l'accueil d'une personne ayant subi ce genre d'agissements ont été mises en place à Ivry. Ainsi, les Maisons municipales de quartier, l'ensemble des équipes du service Prévention et lutte contre les incivilités (PLCI), les établissements culturels et sportifs ont été formés. (Voir partie sur les formations)

De même, UMay s'assure de la sensibilisation des autres « safe place », commerçants, bars, restaurants... à ces mêmes sujets. Certaines « safe places » peuvent être retirées dans le cas où les sensibilisations ne sont pas suivies. « Un ambassadeur » de UMay s'assure de la qualité de l'accueil dans les « safe places » répertoriées et du suivi des sensibilisations et passe voir les « safe places » chaque mois.

Les membres de UMay sont présents sur des événements publics, en 2025, des ambassadeur·rices de UMay ont été présent·es à Ivry En Fête, sur une soirée de la Guinguette, sur une fête de quartier.

Des réunions de comité de pilotage sont tenues tous les mois entre UMay, la responsable du service PLCI et la chargée de mission lutte contre les discriminations afin de faire le point sur le partenariat mené, l'utilisation de l'application, le nombre de Safe Places, la participation aux événements, les sessions de sensibilisation, la communication...

A fin juin 2025 : 706 utilisateur·rices (pour 634 fin novembre 2024) étaient répertorié·es.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La version 2025 du rapport sur la situation en matière d'égalité à Ivry-sur-Seine met en évidence la diversité et la qualité des actions menées pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité et sur le territoire ivryen.

Au terme de ce rapport, il apparaît que la Ville d'Ivry-sur-Seine a à cœur de s'engager dans la lutte contre les inégalités de genre sur son territoire. Cependant, comme toute démarche d'amélioration continue, l'action en faveur de l'égalité nécessite une constante remise en question et des ajustements réguliers.

Les données genrées pour réduire les inégalités

Les données genrées constituent un outil indispensable pour identifier les inégalités et ensuite agir contre elles. Ce rapport repose donc sur la poursuite d'une analyse comparative d'indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle, à la population ivryenne et aux usagè·es des services publics pour orienter les politiques publiques en conséquence.

Dans le cadre de notre réflexion, il est intéressant d'analyser l'évolution du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à Ivry-sur-seine depuis 2015, date d'écriture du premier rapport. En effet, de nombreuses évolutions positives sont à noter, notamment avec un rapport de plus en plus riche et une collaboration plus assidue des différents services de la Ville.

Depuis 2018, ce rapport va bien au-delà de l'obligation légale et est un véritable outil de sensibilisation et de diffusion de la culture de l'égalité auprès des agent·es, des élu·es et des ivryen·nes, destiné à intégrer de façon transversale et structurelle la question de l'égalité femmes-hommes dans la conduite des politiques publiques.

L'importance de la formation pour engendrer un changement réel

Pour que les inégalités se réduisent, il est essentiel de poursuivre la sensibilisation et la formation de l'ensemble des élu·es et des agent·es de la collectivité à l'égalité femmes-hommes, c'est-à-dire aux enjeux de l'égalité professionnelle et de la mixité des métiers, à la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, aux modalités d'intégration de l'égalité dans les politiques publiques menées sur le territoire ivryen.

La Ville a travaillé cette année sur plusieurs pans de l'égalité, lutte contre les stéréotypes, mixité des métiers, lutte contre la précarité menstruelle, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, écriture inclusive... Elle a agi notamment à travers la formation interne de très nombreux·euses agent·es sur ces différentes problématiques. La prise de conscience, des inégalités et des violences que subissent les femmes et les minorités de genre, du plus grand nombre d'agent·es, permettra progressivement de faire bouger les mentalités, de porter des projets de plus en plus en approche intégrée de l'égalité, de sensibiliser les habitant·es à ces sujets et d'ouvrir le dialogue.

Néanmoins, on relève encore de nombreuses inégalités, les projets seront poursuivis et plusieurs axes d'amélioration seront travaillés. Pour l'année à venir, la Ville souhaite mettre l'accent sur des problématiques spécifiques, telles que la lutte contre la précarité des femmes, afin de répondre aux

besoins concrets des habitant·es ; la prévention des violences sexistes et sexuelles sera poursuivie ainsi que les formations.

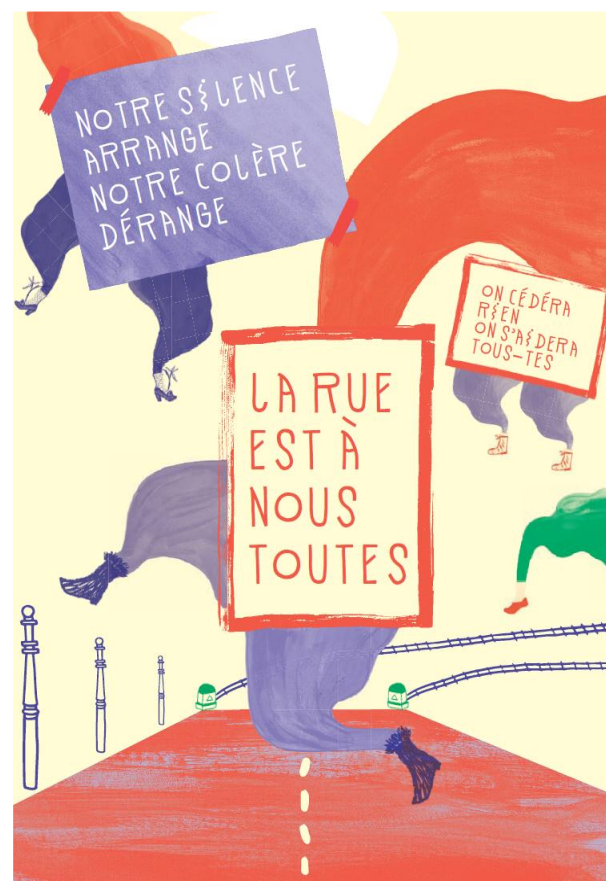
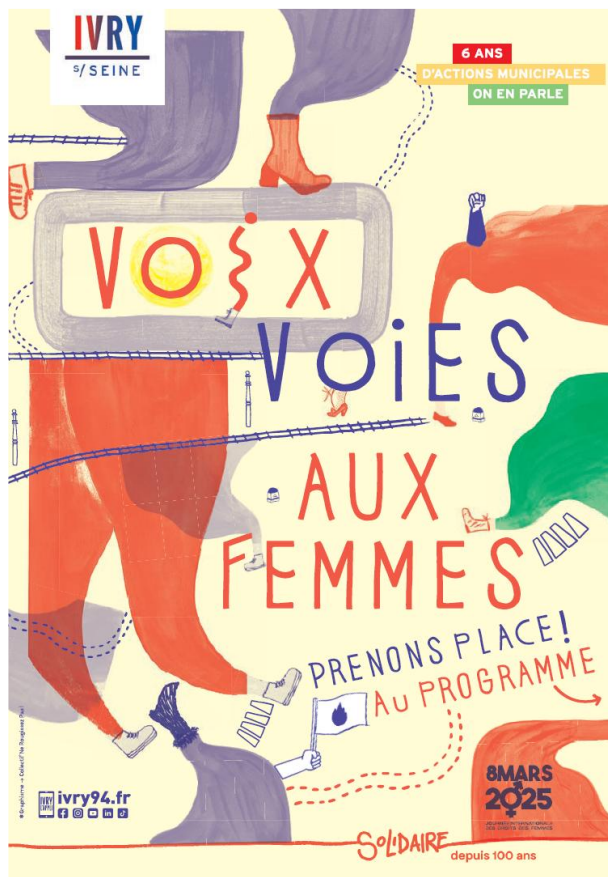
Il est important de souligner que l'engagement d'Ivry-sur-Seine en faveur de l'égalité ne se limite pas à son territoire. En effet, la Ville intègre cette dimension dans ses relations internationales, comme en témoignent ses actions en faveur des enfants sahraouis. Dans le cadre des séjours d'été pour enfants sahraouis, elle garantit systématiquement une parfaite parité avec 3 filles et 3 garçons choisis chaque année.

ANNEXES

Programme du 8 mars 2024 :

La cartographie de Ne Rougissez Pas !





SAMEDI 07

18h → Cinéma municipal Le Luxy

Projection-rencontre du film « Golden Eighties » de Chantal Akerman

Dans une galerie marchande, entre le salon de coiffure de Lili, la boutique Schwartz et le bistrot de Sylvie, employés et clients se croisent, rêvent d'amours et les expriment en chant et en danse, accompagnés par les chœurs des shampooineuses. En présence de Luc Benhamou, chef opérateur, et Claudine Le Pallec Marand, conférencière en histoire et esthétique du cinéma. La séance se conclura par une balade et un verre de l'amitié dans un lieu surprise. Initiative en partenariat avec la médiathèque municipale du centre-ville.

Tarif : 3,5€.

EXPOSITION

« Sexpo »

04 — 08 mars → Maison municipale de quartier Ivry-Port, aux horaires d'ouverture

Proposée par Les Petits Débrouillards, cette exposition interactive sur la sexualité et la vie affective explore trois thèmes : genre, plaisir et risques. Un espace de confiance pour mieux connaître son corps et aborder sans tabou les infections sexuellement transmissibles et la contraception.

Dès 11 ans, entrée libre et gratuite.

FORUM « EMPLOI POUR ELLES »

13 mars → 13h30 — 18h → Maison municipale de quartier Monmousseau

Venez rencontrer les entreprises et organismes de formation qui encouragent l'émancipation des femmes : ateliers CV, rencontres et recrutement.

Entrée libre. Réservé aux femmes adultes.



JEUDI 06

19h — 20h30 → Médiathèque municipale du centre-ville

Rencontre-débat avec Geneviève Fraisse

Organisée par l'association Science technologie société (ASTS), cette rencontre met à l'honneur Geneviève Fraisse, philosophe de la pensée féministe, qui présentera son livre *L'égalité sans retour*, dans le cadre du Festival départemental des sciences et des livres. Entrée libre et gratuite.

20h → Le Hangar

Concert plateau 100% féminin : Trap/pop

Avec Poudo et Maya Kamaty.

Informations et réservation sur hangar.ivry94.fr
Tarif plein : 6€ et tarif réduit : 6€.

CONCOURS D'ÉCRITURE

2^{ème} édition dans le cadre du Printemps des poètes

01 — 31 mars

Les jeunes de 11 à 30 ans sont invités à proposer des textes autour de la thématique « la poésie volcanique ». Les résultats seront proclamés le 21 mai à 19h en salle de presse de la médiathèque municipale du centre-ville et les lauréats gagneront des lots.

Règlement intérieur, autorisation parentale pour les mineur-es et formulaire d'inscription sur le site ivry94.fr.
Dossiers complets à envoyer sur : direction_jeunesse@ivry94.fr

VENDREDI 07

18h30 — 20h30 → Salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville

Concours d'éloquence

Le concours réunira les élèves participants au club égalité du collège Romain-Rolland.

Entrée libre et gratuite.

20h → Cinéma municipal Le Luxy

Projection-rencontre du film « Leurs Odysées »

Le film suit Amelia, Camille, Mathilda, Jeanne et Marie dans la préparation de leur aventure de bikepacking : 700 km en autonomie de Dijon à Stuttgart. Il révèle leurs doutes, souffrances et joies jusqu'au départ en juin 2023. En présence de la réalisatrice Sophie Gateau et de protagonistes du film.

Tarif : 3,5€.

Vendredi 07 — 20h

Samedi 08 — 20h

→ Théâtre Antoine Vitez

Spectacle « Ma p'tite dame » de Claire Heggen

La représentation du samedi 8 mars sera précédée à 18h d'une rencontre sur la thématique du regard porté sur la vieillesse au féminin, avec Françoise Boulot de l'ARILS (Association des retraités d'Ivry pour les loisirs et la solidarité) et l'association Femmes solidaires.

Réservation sur www.theatrevitez.fr
ou au 01 46 70 21 55.

EXPOSITION

« Citations de femmes inspirantes »

04 — 22 mars → Maison municipale de quartier Centre-ville - Gagarine

Plongez dans un univers de réflexions et de sagesses féministes à travers de cette exposition qui présente des citations de femmes, célèbres ou anonymes, ayant marqué leurs époques. Sapez-vous deviner qui se cache derrière ces mots et à quelle époque ils ont été prononcés ?

Entrée libre et gratuite, aux horaires d'ouverture.

EXPOSITION

« Femmes illustres »

01 — 31 mars → Maison municipale de la Jeunesse

Cette exposition met en lumière et rend hommage à des personnalités féminines ayant marqué l'histoire dans des domaines variés, des sciences aux arts en passant par la politique ou les luttes pour les droits humains. Entrée libre et gratuite.

Escape game • Mercredi 5 → 13h30 — 18h : proposé aux jeunes de 11 à 30 ans pour résoudre des énigmes et des défis et découvrir l'exposition de manière ludique et dynamique.

Gratuit, sur inscription auprès de la Maison de la Jeunesse du 24 ou 28 février.

INSTALLATION

« Bibliothèque sonore des femmes » conçue par Julie Gilbert

04 — 15 mars
→ Dans plusieurs équipements de la ville, aux horaires d'ouverture de ceux-ci

Cette installation littéraire fait revivre des écrivaines oubliées à travers des monologues écrits par des autrices contemporaines et diffusés via 29 téléphones répartis dans divers lieux d'Ivry : au Théâtre des Quartiers d'Ivry, aux médiathèques municipales du centre-ville et de Monmousseau, à l'Espace Gérard-Philipe, à la Galerie municipale Fernand-Léger, aux Maisons municipales de quartier Ivry-Port et Petit-Ivry et au Centre municipal de santé-Fanny Dewerpe. Entrée libre et gratuite.

Un vernissage aura lieu le mercredi 5 mars à 17h30 au Théâtre des Quartiers d'Ivry.

DÉAMBULATIONS urbaines et littéraires

Les lundis 3, 10 et 17 mars → 20h

L'association Démons et Fées d'Hiver propose trois déambulations différentes à travers la ville pour valoriser les dénominations féminines de l'espace public ivryen : chaque itinéraire proposera des arrêts dans des lieux portant des noms de femmes afin d'y entendre des lectures.

Lundi 3 • 20h → départ de la Maison municipale de quartier Petit-Ivry (parcours différent du 10 mars).

Lundi 10 • 20h → départ de la Maison municipale de quartier Petit-Ivry (parcours différent du 3 mars).

Lundi 17 • 20h → départ de la Maison municipale de quartier Ivry-Port.

Ces balades-lectures seront intégrées aux parcours sportifs proposés dans l'application Jooks.

Accès gratuit et ouvert à tous et toutes.



MARS



SAMEDI 08

10h — 12h → Petit Robespierre

Rendez-vous de l'Éducation : sensibilisation aux stéréotypes de genre

Un rendez-vous de l'éducation axé sur la sensibilisation ludique aux stéréotypes de genre pour toute la famille avec : 10h — 12h → un atelier interactif pour adultes sur les stéréotypes de genre et leurs impacts ; 10h30 — 11h30 → un spectacle de marionnettes pour enfants abordant les questions de genre ; des activités créatives avant et après le spectacle.

Entrée libre et gratuite.

11h — 12h → Maison municipale de quartier Monmousseau

Projection d'un court-métrage

Réalisé par les usagères de la Maison de quartier Monmousseau.

Entrée libre et gratuite.

15h — 17h30 → Maison municipale de quartier Monmousseau

Animations bien-être

Prendre soin de soi dans un environnement bienveillant : coiffure, massage...

Gratuit, réservé aux femmes. Sur inscription auprès de la Maison de quartier, sur place ou au 01 72 04 66 54.

15h — 16h30 → Maison municipale de quartier Centre-ville - Gagarine

Atelier découverte de self-défense

Gratuit, réservé aux femmes. Sur inscription auprès de la Maison de quartier ou au 01 72 04 63 21.

SPECTACLE EN DÉAMBULATION

« Je crée et je vous dis pourquoi »

04 — 08 mars

→ Théâtre des Quartiers d'Ivry

Manifeste féminin conçu et mis en scène par Aurélie Van Den Daele, ce spectacle est pensé comme un parcours déambulatoire dans le Théâtre et fait résonner les voix de 11 autrices francophones qui interrogent leur nécessité d'écrire. Venues du Congo, d'Haïti, du Maroc, du Bénin, de Guyane, de Martinique, du Canada, de Belgique ou de France, elles répondent à la question « Pourquoi créez-vous ? » en narrant leur urgence à créer, le refuge intime ou la revendication politique que constitue l'écriture pour elles.

Six représentations | durée : 2h.

• Mardi 4 → 20h • Mercredi 5 → 20h

• Jeudi 6 → 20h • Vendredi 7 → 20h

• Samedi 8 → 14h et 20h

Réservations auprès de la billetterie du TQI, au 01 43 90 11 11 ou sur www.theatre-quartiers-ivry.com

• Graphisme → Collectif Ne Rougissez Pas ! • Impression → Perigraphic

•15h → Cinéma municipal Le Luxy

Projection de « Parvana »

Cette œuvre de Nora Twomey suit Parvana, 11 ans, en Afghanistan sous les talibans. Après l'arrestation de son père, elle se travestit en garçon pour subvenir aux besoins de sa famille. Entre danger et détermination, ce conte célèbre l'émancipation des femmes et l'imagination face à l'oppression. La séance sera suivie d'un goûter et d'un atelier de gravure sur textile animé par Marion Pacouil. Apportez vos tee-shirts à customiser.

À partir de 9 ans. Tarifs habituels du Luxy.

•15h — 17h → Bergers en scène

Après-midi « droits des femmes » avec les Bergers en scène

Au programme : spectacle *Oh Femmes*, un ensemble de poèmes et de danse par Les Bergers en scène ; atelier dessins permettant aux enfants d'exprimer leurs visions des droits des femmes à travers un jeu créatif et participatif ; exposition de dessins d'enfants pour découvrir la lutte des femmes pour leurs droits.

Gratuit, sur inscription : contact@lesbergers.fr ou 01 46 70 04 98.

•17h — 19h → Maison municipale de quartier Ivry-Port

Rencontre dansée et musicale : « Oum Kalthoum, une voix d'émancipation »

L'association Ensemble Al-Alima et les musiciens du groupe Alcazaba proposent une découverte de la chanteuse égyptienne Oum Kalthoum, suivie d'un échange sur l'art comme émancipation.

Entrée libre et gratuite.

•19h → Comédie Bastille à Paris

Sortie culturelle : « Et pendant ce temps-là Simone veille ! »

Un spectacle drôle et percutant retraçant 60 ans de féminisme, de l'avortement à la procréation médicalement assistée. Quatre générations de femmes se succèdent, guidées par une Simone mordante rappelant les grandes dates de la lutte pour l'égalité.

Durée : 1h20.

Départ groupé à 17h depuis la Maison de quartier centre-ville. Gratuit, sur inscription auprès de la Maison de quartier au 01 72 04 63 21 (nombre de places limité).

•19h → Auditorium Antonin Artaud de la médiathèque municipale du Centre-ville

Concert « Quatre chevelures persanes »

Concert du quintette à vents Le concert Improptu et de la compositrice iranienne Golfam Khayam, autour des femmes et de la mythologie persane.

Gratuit, sur réservation au 01 49 60 26 95 ou conservatoire.municipal@lvry94.fr

DÛ MANCHE 09

•17h → Cinéma municipal Le Luxy

Projection-rencontre autour du film « Mon XX^e siècle » d'Ildiko Enyedi

En 1880, Edison invente l'électricité à New York, tandis que deux jumelles naissent à Budapest et sont séparées après avoir perdu leurs parents. En 1900, l'une devient une femme fatale, l'autre anarchiste. Sans le savoir, elles ont une relation avec le même homme. La projection sera suivie d'un échange avec Claudine Le Pallec Marand, conférencière en cinéma.

Tarif : 3,50€.

MERCREDI 12

•17h — 18h → Auditorium Antonin Artaud de la médiathèque municipale du centre-ville

Concert 100% compositrices : « Camille la princesse sans mal »

La Compagnie Magique Lyrique propose un concert jeune public racontant l'histoire de Camille, une jeune fille à la voix d'or et qui se retrouve incapable de chanter autre chose que des œuvres de compositrices.

Gratuit, sur réservation au 01 49 60 26 95 ou conservatoire.municipal@lvry94.fr

JEUDI 13

•20h30 → Cinéma municipal Le Luxy

Projection-rencontre de courts métrages dans le cadre du Festival Best of doc

La projection sera suivie d'une rencontre avec Marie Botois, réalisatrice du court métrage *Le Passage du Col*.

Tarif : 3,50€.

VENDREDI 14

•13h30 — 20h → Maison municipale de la Jeunesse

Rendez-vous « Nos voix, nos droits »

Temps de rencontre autour des droits des femmes : restitution des activités thématiques réalisées pendant les vacances et ateliers interactifs. Clôture par un buffet convivial.

Entrée libre et gratuite.

SAMEDI 15

•11h — 17h → Maison des femmes

Journée portes ouvertes de la Maison des femmes

•11h — 12h30 → découverte du lieu et réflexions autour de « Qu'est-ce que le féminisme ? » ;

•12h30 — 14h → buffet offert par l'association Femmes solidaires ;

•14h — 16h → débat avec Annie Chemla, militante pour les droits des femmes et autrice de *Nous l'avons fait* ;

•16h — 17h → fanfare du Conservatoire municipal et goûter.

Entrée libre et gratuite.

•18h → Cinéma municipal Le Luxy

Projection-rencontre autour du film « Annie Colère »

En février 1974, Annie, ouvrière, se retrouve enceinte accidentellement. Elle rencontre alors le MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception), qui pratique des avortements illégaux. Ce mouvement donne un nouveau sens à sa vie en l'impliquant dans la bataille pour la loi sur l'avortement. La projection sera suivie d'un débat avec la réalisatrice Blandine Lenoir et Annie Chemla, militante du MLAC. Initiative proposée en partenariat avec l'association Femmes solidaires.

Tarif : 3,50€.

EXPOSITION

« Voi(e)x aux femmes » par le collectif Ne Rougissez Pas !

•12 mars — 05 avril → À la Tracterie → tous les mercredis et samedis

Cette exposition valorise les ateliers et discussions menés avec des femmes de la Maison municipale de quartier Petit-Ivry, autour d'un manifeste collectif des droits "fondamentaux" pour les droits des femmes. Des productions artistiques uniques et originales permettent ici de donner voix aux femmes, de témoigner de la pluralité des histoires et avancées des droits dans le monde.

Temps forts

• Mercredi 12 mars • 19h — 21h

→ vernissage de l'exposition

• Mercredi 26 mars • 19h — 21h

→ chorale des VoixZines

• Samedi 5 avril • 15h — 21h

→ finissage avec « la fête de la soupe »

Entrée libre et gratuite. À partir de 10 ans.

LUNDI 17

•20h30 → Cinéma municipal Le Luxy

Projection de « My stolen Planet » dans le cadre du Festival Best of doc

La réalisatrice Farahnaz Sharifi propose ici une immersion dans son journal intime pour raconter sa vie, de son enfance aux manifestations Femme, vie, liberté de 2022.

Tarif : 3,50€.

MERCREDI 19

•18h30 → Espace Gérard-Philipe

Vernissage de la cartographie sensible et poétique

Les femmes tissent des liens du collectif Ne Rougissez Pas ! Dans le cadre de l'exposition *Où va Ivry ?* dédiée à l'aménagement du territoire ivryen, le collectif Ne Rougissez Pas ! y présente une cartographie sensible et poétique d'Ivry, créée à partir des témoignages de femmes des Maisons municipales de quartier Ivry-Port et Petit-Ivry, recueillis depuis plusieurs mois lors d'ateliers d'écriture et de créations graphiques. Ce projet valorise leurs regards intimes et féministes sur la ville.

Gratuit, entrée libre.

SAMEDI 22

•18h30 → Deux départs simultanés : de la Maison municipale de quartier Petit-Ivry et de la place de l'Insurrection

Marches nocturnes féministes

Organisées par les Maisons municipales de quartier Ivry-Port et Petit-Ivry avec le collectif Ne Rougissez Pas !, ces marches nocturnes féministes visent à promouvoir l'appropriation de l'espace public par les femmes et à revendiquer le droit de s'y déplacer librement et en toute sécurité. Deux cortèges partiront simultanément à 18h30 et convergeront tous deux vers la place Voltaire, en empruntant chacun un itinéraire mettant en lumière les zones où les femmes se sentent particulièrement vulnérables.

Gratuites et ouvertes à tous et toutes.

SAMEDI 29

•20h → Cinéma municipal Le Luxy

Projection-rencontre autour du film « September and July »

July et September sont deux sœurs inséparables qui vivent avec leur mère célibataire Sheila. Elles voient leur relation évoluer lorsque September est exclue du lycée et July commence à s'affirmer. Après un événement mystérieux, elles se réfugient dans une maison de campagne, mais tout change. La projection sera suivie d'une rencontre avec la réalisatrice Ariane Lebed, animée par Elvire Duvel-Charles.

Tarif : 3,50€.

VOIES

AUX FEMMES PRENONS PLACE !

Programme du 17 mai 2024 :

LES LGBT+PHOBIES, C'EST QUOI ?

Les comportements anti-LGBT+ correspondent à des attitudes hostiles à l'égard des personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre à l'image de l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie ou encore la transphobie. Elles regroupent des formes diverses de violences pouvant être psychologiques, juridiques, matérielles ou physiques.

LES LGBT+PHOBIES SONT PUNIES PAR LA LOI !

Elles peuvent être une circonstance aggravante de certaines infractions pénales, c'est-à-dire qu'elles peuvent alourdir la peine encourue.

CONTACTS UTILES

Plus d'infos, plus de contacts et des recommandations bibliographiques sur la page dédiée du site ivry94.fr



01 43 57 21 47



IVRY 94
SEINE

MON genre MES choix

IVRY S'ENGAGE POUR LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'HOMOPHOBIE, LA TRANSPHOBIE ET LA BIPHOBIE

Programme complet sur ivry94.fr

SOLAIRE depuis 100 ans

À Ivry, nous refusons de détourner les yeux. Partout dans le monde, les offensives transphobes se multiplient, portées par une extrême droite sans complexe, des gouvernements réactionnaires et des discours politiques haineux. Aux États-Unis, en Hongrie, en Espagne, et ici même en France, les droits des personnes trans sont attaqués, leur dignité niée, leur humanité mise en débat.

Face à cette régression mondiale, la Ville d'Ivry affirme son engagement : faire de notre commune un lieu sûr, solidaire, et résolument inclusif. En 2024, nous adoptons un plan pour l'égalité de genres ; en 2025, nous poursuivons avec détermination. C'est dans cet esprit que nous nous engageons pleinement à l'occasion du 17 mai, Journée internationale de lutte contre les LGBT+phobies. Créée en 2004, cette journée commémore la date du 17 mai 1990, lorsque l'Organisation mondiale de la santé a enfin retiré l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Elle vise aujourd'hui à dénoncer les violences, les discriminations et les discours de haine subis par les personnes lesbiennes, gays, bi, trans, intersexes, asexuelles, non-binaires... et à promouvoir des sociétés plus justes, plus inclusives et respectueuses des diversités de genres et d'orientations.

À Ivry, cette journée prend vie à travers une programmation engagée et festive : du cinéma au théâtre, des lectures aux ateliers de création, des débats aux moments conviviaux, chaque événement est une invitation à la compréhension, au soutien, à l'action. Enfants, familles, militant·es ou simples curieux·ses : toutes et tous sont les bienvenus.

Cette mobilisation reflète notre volonté de faire d'Ivry un rempart contre la haine et un moteur de changement. Face aux lois injustes, aux discours violents, et aux plateformes numériques devenues terrains de chasse, notre réponse est claire : plus de solidarité, plus de visibilité, plus de culture, plus de droits.

Rejoignez-nous. Faites entendre votre voix. Pour que personne, jamais, ne soit réduit·e au silence.

Nathalie Leruch, adjointe au maire déléguée à la lutte contre toutes les discriminations

Vendredi 16 mai Ciné-débat autour du documentaire *The Celluloid Closet*

À 20h

Cinéma municipal Le Luxy
(77 avenue Georges Gosnat)

Les réalisateurs Rob Epstein et Jeffrey Friedman y abordent l'homosexualité vue à travers cent ans de cinéma hollywoodien. Ils interrogent l'évolution de notre attitude envers l'homosexualité et notre perception des rôles des deux sexes au cours de ce dernier siècle.

Tarif : 3,50€.

Samedi 17 mai L'art du réemploi au service de l'inclusion

De 13h à 18h

À la Pagaïe Recyclerie (15 rue Ernest Renan)

Proposition d'une sélection de livres sur la thématique LGBTQIA+ vendus à des prix solidaires ainsi que de ressources documentaires en accès libre.

Atelier de fabrication liant écologie, solidarité et militantisme : réparation de vêtements (broderie de slogans, création de petites banderoles...). Ce temps s'inscrit notamment en écho à la Conférence

climat « Pour le climat à Ivry on agit » qui se tiendra ce même jour à l'arrière de l'Espace Robespierre. Entrée libre et gratuite.

Contes à paillettes - Lectures d'albums par Paillettes, collectif de Drag Queens

À 17h

À la médiathèque municipale du Centre-ville
(152 avenue Danielle Casanova)

Les Paillettes sont des créatures hautes en couleurs et en talons, qui adorent raconter leurs meilleures histoires à plumes et à vapeur : des princesses à moustache, d'autres qui domptent les dragons... Pour tous et toutes et toute la famille, les Contes à paillettes nous plongent dans un univers farfelu et bienveillant où souffle un vent de liberté ! Tout public, à partir de 5 ans.

Gratuit, sur réservation sur place ou sur le site des médiathèques municipales.

Dimanche 18 mai

Pièce de théâtre *Fluide*

À 17h

Au Théâtre El Duende (23 rue Hoche)

La pièce d'Emile Rigaud et Amandine Voiron propose de plonger dans les méandres de la construction de genre. Ceci n'est pas une mince affaire ! Pourtant, Monsieur Woke enfle son scaphandre pour accompagner dans ce voyage intime, autant les agacés et les dépassés, que les concernés ou les sensibles. Il suit l'histoire de Charlie, jeune adulte, qui au rythme des repas de famille se cogne aux frustrations, aux joies ou aux colères, aux injustices et aux inégalités que le genre fabrique dans notre société.

Alors que les problématiques de genre conduisent souvent à des positionnements radicaux et conflictuels, cette pièce s'en éloigne pour plonger dans les eaux abyssales et prendre du recul. Propose à aborder la question du genre au regard de l'intersexualité de nombreuses espèces, le monde aquatique devient une métaphore du grand bain

social dans lequel nous sommes tous plongés. En partenariat avec Anis Gras, la Ville d'Ivry-sur-Seine, au 40 et l'association Femmes solidaires.

Entrée gratuite et solidaire, grâce au financement par l'association Femmes solidaires. En soutien aux femmes en situation de précarité, il est demandé de contribuer à une collecte solidaire de produits d'hygiène (shampooing, savon, dentifrice, protections périodiques...).

Sur réservation au théâtre El Duende ou sur theatre-elduende.com

Samedi 31 mai

Rendez-vous de l'éducation : spectacle queer et marionnette *Pourvu que ce soit une princesse*

De 16h à 18h

Au Petit Robespierre (2 rue Robespierre)

La compagnie Les Enfants de Ta Mère présentent l'histoire de Cerfeuil, une sorcière pas si méchante et pas si moche, qui ne vit que la nuit. Un soir, elle ressent une fatigue étrange, comme une maladie qui s'empare de son cœur : Cerfeuil souffre de solitude. Elle cherche alors un remède. Peut-être qu'avec un peu de magie et beaucoup d'espoir, la sorcière trouvera sa princesse ? Tout public, à partir de 6 ans.

Entrée libre et gratuite.

Samedi 14 juin

Rendez-vous de l'éducation : atelier de création de contes « hors normes »

De 10h à 12h

Au Petit Robespierre (2 rue Robespierre)

À la suite du spectacle *Pourvu que ce soit une princesse*, la compagnie Les Enfants de Ta Mère propose un atelier pour les parents et les enfants.

Entrée libre et gratuite.



Programme 25 novembre 2024 :



PROGRAMME

25 NOVEMBRE 2025

Journée internationale pour l'élimination
de la violence à l'égard des femmes

“ Il s'est frotté à moi dans le métro ”

Ceci est une
agression sexuelle
punie par la Loi

Ivry contre
les violences faites
aux femmes
Numéro national
d'écoute et d'orientation
3919 24/24

25 NOVEMBRE 2025 Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, n'est pas une commémoration parmi d'autres. C'est un cri politique. Selon le collectif #NousToutes, en octobre 2025, déjà 131 femmes avaient été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint. 131 vies arrachées, souvent après des mois, des années de violences ignorées.

Ces féminicides sont le symptôme d'un système encore profondément inégalitaire, où la parole des femmes peine à être crue, où la justice et la protection demeurent inaccessibles pour trop d'entre elles.

Les violences faites aux femmes sont l'expression la plus brutale du patriarcat. Elles rappellent qu'il ne peut y avoir d'égalité réelle sans sécurité, ni d'émancipation sans justice. Elles appellent une réponse politique ferme : moyens renforcés pour les associations, formation systématique des professionnel·les, politiques publiques à la hauteur des enjeux.

La lutte contre ces violences doit être menée chaque jour, collectivement, par l'ensemble des institutions, des associations, des établissements scolaires et des citoyen·nes. Prévenir, accompagner, protéger et sensibiliser sont des priorités indispensables pour faire reculer les violences et construire une société plus juste et plus égalitaire.

En ce 25 novembre 2025, la mobilisation des services publics, des associations, des collégien·nes et des lycéen·nes rappelle que face aux violences, la solidarité et la détermination restent essentielles. Parce qu'aucune société ne peut se dire libre tant que les femmes vivent dans la peur.

Nathalie Leruch,
adjointe au maire déléguée
à l'égalité de genre et à la lutte
contre les discriminations

Exposition *Stop au harcèlement !* par le collectif *Ne Rougissez Pas !*

• **Du 13 au 29 novembre**
Médiathèque municipale du centre-ville -
Espace presse (152 avenue Danielle Casanova)
Aux horaires d'ouverture de la médiathèque.
Entrée libre.

**Vernissage Jeudi 13 novembre
à 19h en présence du collectif.**
Dans la rue, au travail, sur les réseaux sociaux... les femmes sont particulièrement touchées par le harcèlement, notamment sexiste et sexuel. Cette exposition présente des panneaux didactiques issus d'ateliers participatifs organisés en 2023 avec la Maison municipale de quartier Petit-Ivry et l'école Anton Makarenko.

Concert de Lulu Van Trapp • Vendredi 14 novembre

À 20h - Le Hangar (3-5 rue Raspail)
Plein tarif : 12€ ; tarif réduit : 10€. Inscription sur place,
sur le site hangar.ivry94.fr, sur Instagram : [@lehangarivryivry](https://www.instagram.com/lehangarivryivry),
par le Pass Culture, Billet réduc ou la Fnac. Tout public.
Dans un univers pop-rock et avec
des textes percutants, le groupe aborde
les sujets d'émancipation, de sororité,
de reconstruction et fait émerger un espace
sensible et engagé autour des questions
de genre et de société. Ce concert s'inscrit
dans le cadre du festival « Les Femmes
s'en Mêlent » et dans la volonté du Hangar
de valoriser des artistes liant art et engagement
pour l'égalité et la liberté individuelle.

Ateliers et jam dans le cadre du festival « Les Femmes s'en Mêlent »

• **Samedi 15 novembre**
De 15h à 22h - Le Hangar (3-5 rue Raspail)

Ces ateliers ont pour objectif de favoriser
la pratique artistique et la rencontre entre
les femmes et minorités de genre,
en mixité choisie :

• **De 15h à 18h** : atelier de coordination
mains/pieds et percussions corporelles.
Ludique et dynamique, ce temps d'expression
et de bien-être apprend à jouer avec son corps,
à se concentrer, à se défouler et à se détendre
en rythme. À destination des adolescent·es,
femmes, minorités de genre, en mixité choisie.

De 4 à 30 personnes. Gratuit, sur inscription sur le site
hangar.ivry94.fr et Instagram : [@lehangarivry](https://www.instagram.com/lehangarivry)

• **De 18h30 à 20h** : atelier « speed-meeting
entre musicien·nes ». Temps de rencontre
et d'échange rapide entre musicien·nes de tous
horizons pour créer du lien et du partage
autour d'expériences, de styles et faire naître
de nouvelles collaborations musicales.

À destination des adolescent·es, femmes,
minorités de genre, en mixité choisie.
Aucun prérequis. Gratuit, sur inscription sur le site
hangar.ivry94.fr et les réseaux sociaux du Hangar.

• **De 20h30 à 22h** : Jam Tremplin.
Cette session débutera par une initiation
à la batterie avant un temps d'improvisation
entre musicien·nes. La scène est à destination
des adolescent·es, femmes, minorités
de genre, en mixité choisie afin de favoriser
la confiance et la libre expression. Le public
est ouvert à toutes, dans une ambiance
conviviale et inclusive. Gratuit, sans inscription.

Atelier de création de banderoles et pancartes féministes

• **Dimanche 16 novembre**

De 14h à 18h - La Cantine de la Pagaille (15 rue
Ernest Renan) Gratuit, en mixité choisie : femmes
et personnes TPG (transpédagogues).

Le collectif féministe CLAF (Collectif
en lutte pour l'autodétermination féministe)
propose ce temps pour préparer banderoles
et pancartes en vue de la manifestation
féministe de lutte contre les violences sexistes
et sexuelles du 22 novembre.

Groupe de paroles : Santé sexuelle, paroles de violences

• **Jeudi 20 novembre**

De 9h30 à 11h30 - Maison municipale de quartier
Petit-Ivry (44 rue Jean le Galleu). Sur inscription auprès
de la Maison municipale de quartier au 01 72 04 66 06.

Organisé en partenariat avec l'association
Ikambere, ce temps est réservé aux femmes
dans la limite des places disponibles
(15 places maximum).

Table de sensibilisation et départ collectif à la manifestation

• **Samedi 22 novembre**

De 11h à 14h - La Pagaille (15 rue Ernest Renan)
Entrée libre et gratuite. Tout public.

Venez vous informer sur les luttes
contre les violences faites aux femmes
et aux minorités de genre : ressources
bibliographiques, cartographies
des associations locales, visuels
de médiation... Possibilité d'un repas
en amont à la cantine de la Pagaille
entre 12h et 14h.

**Départ collectif
vers la manifestation parisienne.**
Samedi 22 novembre à 14h
au Métro Mairie d'Ivry.

Projection du film *On vous croit*

• **Lundi 24 novembre**

À 20h - Cinéma municipal Le Luxy (77 avenue
Georges Gosnat). Tarif unique : 3,50€.

Aujourd'hui Alice se retrouve devant un juge
et n'a pas le droit à l'erreur car elle doit défendre
ses enfants dont la garde est remise en cause.
Pourra-t-elle les protéger de leur père avant
qu'il ne soit trop tard ? Projection organisée
avec le soutien de la CIVISE, elle sera suivie
d'un débat avec la réalisatrice Charlotte
Devillers et le juge Edouard Durand.

Exposition de pancartes aux couleurs du violentomètre

• **Du 24 au 28 novembre**

Maison de la Jeunesse. Aux horaires d'ouverture.
Gratuit en entrée libre. Tout public.

Présentation des réalisations d'un groupe
de jeunes ayant été sensibilisés aux violences
faites aux femmes au cours de l'Histoire
et notamment en lien avec les accusations
de sorcellerie.

Formation d'un groupe auto-géré d'entraide et de paroles sur les violences

• **Du mardi 25 au vendredi 28 novembre**
(dates précises déterminées par les participant·es
inscrit·es) Créneau de 2 heures sur les horaires d'ouverture
de la Pagaille (15 rue Ernest Renan). Sur inscription via
une liste mail ouverte lors de la table de sensibilisation
du samedi 22 novembre.

Réservé aux personnes concernées
par les violences faites aux femmes
et aux minorités de genre, en mixité
choisie qui sera déterminée par le groupe.

Groupe de paroles

par l'association TAM (Thérapies Arts Médiation)

• Mardi 25 novembre

De 14h à 16h - Maison municipale de quartier Petit-Ivry 44 rue Jean le Galleu). Sur inscription auprès de la MDQ au 01 72 04 64 78 ou 01 72 04 66 06, dans la limite des places disponibles (10 places max).

Espace d'expression bienveillant, ouvert aux femmes de tout âge, permettant la libération d'une parole intime, privilégiant la confidentialité, la subjectivité et la pair-aidance (entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une même maladie ou atteintes d'un même handicap). Animation autour du jeu support « Chemin vers soi », créé par une sophrologue, peintre et photographie qui permet de relier l'expression des émotions aux violences. Temps animé par Sonia Ouid Ami, psychologue clinicienne de l'association TAM. Le groupe de parole sera suivi d'un goûter.

Femmage aux femmes assassinées dans l'année

• Mardi 25 novembre

À 18h - Place Voltaire. En accès libre. Tout public.

Organisé par l'association Femmes solidaires, le femmage est un temps de recueillement avec lecture des prénoms et âges de chaque femme assassinée en France depuis décembre 2024 : discours, prises de paroles, expression artistique avec Les Bergers. L'hymne des femmes sera chanté en chœur grâce à une collaboration entre la Direction de la Jeunesse, le Conservatoire municipal de musique, les Bergers en scène et des établissements scolaires Irvyens. Apprenez vous aussi les paroles pour contribuer à ce chœur de ville intergénérationnel. Un lancer de papillons volants fabriqués à la main clôturera le femmage, en hommage aux sœurs Mariposas « sœurs papillons ».

assassinées pour leur engagement contre la dictature de Rafael Trujillo en République Dominicaine et symboles de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Cours de self défense

• Mardi 25 novembre

De 19h30 à 21h - Gymnase Langevin (218 rue Marcel Hartmann). Gratuit, réservé à un public adulte, sur inscription à vpalacios@ivry94.fr (à partir du 18 novembre) dans les limites des places disponibles (14 personnes maximum).

Séance de découverte de l'activité self défense, afin de mieux connaître et appréhender les comportements lors d'agressions, qu'elles soient verbales ou physiques mais aussi de repérer son environnement et conserver une posture calme.

Projection-débat autour du film *Muganga, celui qui soigne*

• Mardi 25 novembre

À 20h Cinéma municipal Le Luxy (77 avenue Georges Gosnat). Tarif unique : 3,50€.

La réalisatrice Marie-Hélène Roux retrace l'histoire de Denis Mukwege, médecin congolais et futur prix Nobel de la paix, qui soigne, au péril de sa vie, des milliers de femmes victimes de violences sexistes et sexuelles en République démocratique du Congo. Sa rencontre avec Guy Cadifère, chirurgien belge, va redonner un souffle à son engagement. Organisée en partenariat avec l'association Femmes solidaires, la projection sera suivie d'un débat.

Spectacle *Dans la maison de l'Ogre*

• Mercredi 26 novembre

à 14h30 et samedi 29 novembre à 17h. Théâtre Antoine Vitez (1 rue Simon Deseure) Tarifs et informations sur le site theatreantoinetvitez.fr. À partir de 9 ans.

Une femme vit seule avec son garçon de 7 ans et son adolescente de 15 ans. Ils mènent une existence joyeuse, un peu bohème, ponctuée par les visites de leur vieille amie Anne. Jusqu'au jour où cette femme tombe amoureuse d'un homme, tacturne mais ayant un « cœur en or » dit-elle. Cet homme finira par venir s'installer dans la maison, la transformer et y mettre de l'ordre. Librement inspiré de Barbe bleue, ce récit témoigne des phénomènes d'emprise, de violences intra-familiales et des liens tissés pour se débarrasser d'un ogre dévorant.

Spectacle *Mille et un contes*

• Jeudi 27 novembre

À 20h30 - Théâtre El Duende (23 rue Hoche). Gratuit, sur réservation auprès du théâtre El Duende : theatre-elduende.com / 01 46 71 52 29. Tout public.

Ce spectacle raconte l'histoire bien connue et fantastique des *1001 nuits*, avec 1001 contes, modernes et magiques, prenant place au cœur de l'orient, contrée des étoiles et de l'imaginaire. Des scénettes vous plongeront dans l'histoire de femmes qui luttent pour faire valoir leurs droits, leur indépendance et leur liberté. Spectacle présenté par l'association 1^{er} acte et la Maison municipale de quartier Petit-Ivry.

Rencontre-discussion sur les violences sexistes et sexuelles vécues par les femmes migrantes

• Vendredi 28 novembre

À 18h - Espace Gérard-Philippe (centre Jeanne-Hachette, entrée par la rue Raspail). Entrée libre mais inscription conseillée sur espacegerardphilippe@ivry94.fr

Pensé en lien avec l'exposition *Ivry terre d'accueil*, ce temps permettra de sensibiliser le public et d'outiller les professionnel·les concernant l'accueil et de l'accompagnement des femmes migrantes. En présence de SOS Méditerranée, association civile européenne de sauvetage en mer ; de Jérémy Khoulani, médecin généraliste et chercheur, impliqué dans la recherche sur la prise en charge des violences sexuelles chez les réfugiées et demandeuses d'asile ; de Geneviève Barthélémy, puéricultrice et coordinatrice du pôle santé au CHUM (Centre d'hébergement d'urgence pour migrant·es), Hinde Manghoul, psychologue clinicienne au CHUM ; Pascale Debey et Michèle Laborde Barbanègre, bénévoles au pôle violence faite aux femmes migrantes de la Cimade Ile-de-France.

Concert de Sandra Nkaké Trio

• Vendredi 28 novembre

À 20h - Le Hangar (3-5 rue Raspail). Tarifs : 12€/10€. Inscription sur place, sur le site hangarivry94.fr, sur Instagram, par le Pass Culture. Billet réduit ou la Fnac.

Sandra Nkaké en formation trio : artiste franco-camerounaise, autrice, compositrice et interprète, propose un univers mêlant soul, jazz, groove et poésie. Elle célèbre la liberté, la résilience, la solidarité entre les femmes et les hommes, la force collective et les voix de celles et ceux qui résistent et qui créent. Hommage vibrant aux femmes et aux minorités de genre, ce concert invite à un moment de force, d'émotion et de partage, dans une ambiance inclusive et bienveillante.

Projection du film *Sam fait plus rire*

• Vendredi 28 novembre

À 20h - Cinéma municipal Le Luxy (77 Av. Georges Gosnat). Tarif unique : 3,5€.

Sam est une jeune comédienne et jeune fille au pair, souffrant de stress post-traumatique. Elle se demande si elle doit ou non participer aux recherches de Brooke, une fillette disparue et dont elle était la nounou.

Théâtre forum face aux violences intrafamiliales

• Samedi 29 novembre

De 15h à 17h (accueil à partir de 14h30). Maison municipale de quartier centre-ville - Gagarine (7 rue Trulliot). Sur inscription auprès des Maisons municipales de quartier - Centre-ville-Gagarine : 01 72 04 63 21 / Monmousseau : 01 72 04 64 93 / Ivry-Port : 01 72 04 63 26 / Petit-Ivry : 01 72 04 25 43. Réservé à un public adulte.

Projet Inter Maisons municipales de quartier, ce spectacle de théâtre-forum proposé par la compagnie NAJE propose une expérience pour mieux comprendre les mécanismes des violences et de l'inaction : image fixe d'une agression, vécu d'un·e enfant co-victime de violences intrafamiliales, dilemme du témoin... chaque scène sera une question ouverte permettant aux spectateur·rices de participer. La représentation sera suivie d'un apéritif dinatoire. Une garderie pour enfants de 4 à 10 ans sera proposée, dans la limite des capacités d'accueil.

Après-midi portes ouvertes de la Maison des Femmes d'Ivry

• Samedi 6 décembre

À partir de 14h - Maison des Femmes d'Ivry - Femmes solidaires (2 jardin de l'Insurrection). Entrée libre. Tout public, dans la limite des capacités d'accueil (50 places environ).

Venez découvrir ce lieu ressources pour les femmes Irvyennes :

- **14h-14h30** : accueil et visite de la Maison, avec présentation des services et des actions menées.
- **14h30-16h** : rencontre avec Marlon Le Muzic, scénariste-autrice de la bande-dessinée *Basta ! Guide d'autodéfense féministe pour ados (et pas que...)* parue aux éditions Goater et exposition de vignettes Issues de la bd (présentées jusqu'au 10 décembre).
- **16h-16h30** : pause café, thé, jus de fruits avec gâteaux.
- **16h30-17h** : récital du Conservatoire municipal de musique et de danse d'Ivry.

Inauguration d'un second banc rouge à Ivry-sur-Seine

À l'occasion de cette Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, un nouveau banc rouge sera inauguré. Installé dans la cour du lycée Romain-Rolland, il symbolise la mémoire des victimes de féminicides et permet de sensibiliser et interpeller au sujet des violences faites aux femmes. Initiative portée par l'association Femmes solidaires d'Ivry et le Club égalités du lycée Romain-Rolland, avec le soutien de la Ville d'Ivry. En 2024 un premier banc rouge a été inauguré sur la place Voltaire.

Besoin d'information ou d'aide ? Vous êtes victime / témoin, faites-vous accompagner !

Par téléphone

• 3919 24H/24 et 7J/7

(ligne d'écoute nationale destinée aux femmes victimes de violences)

• 17 (Police secours, en cas d'urgence)

• 0 800 05 95 95

(Collectif féministe contre le viol - Violes femmes information : gratuit / anonyme / lundi-vendredi de 10h à 19h)

• 119 (Enfance en danger)

• 01 45 84 24 24

(Association contre les violences faites aux femmes au travail)

• SMS 114 (numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes)

Sur internet

• ARRETONSLESVIOLENCES.GOUV.FR

Tchat d'écoute de l'association En avant toute(s), gratuit, anonyme, sécurisé et bienveillant. →

Près de chez vous à Ivry-sur-Seine

• Association Femmes solidaires

09 51 63 68 23 femmesolidairesivry@gmail.com

• CIDFF Val-de-Marne

(Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles) : 01 72 16 56 50 / cidff94@gmail.com



Vous êtes auteur de violences, faites-vous aider !

• 08 019 019 11

FNACAV (Fédération nationale des associations et des centres de prise en charge d'auteurs de violences conjugales et familiales).

UMAY

ivry94.fr

Avec l'application gratuite Umay, protégez-vous et protégez les autres ! L'application Umay permet d'informer ses proches de son parcours en temps réel ou d'alerter en cas de harcèlement ou d'agression, mais aussi d'identifier des lieux refuges parmi plus de 6500 « safe places » (lieux refuges) recensés en France. Une cartographie permet de visualiser en direct les dangers et alertes signalés par d'autres utilisateur·rices autour de soi.



- La marque du pluriel est accolée à celle du féminin afin de ne pas multiplier l'emploi de points médians.

➤ Utilisez : les **commerçant·es** et non pas les **commerçant·e·s** les **acteur·rices** et non pas les **acteur·rice·s**...

Cet emploi peut limiter la fluidité de rédaction et de lecture. Aussi, il est préférable, quand cela est possible, d'avoir recours à l'écriture neutre, présentée après.

Comment utiliser le point médian pour marquer le féminin ?

● AU SINGULIER :

Racine du mot (suffixe masculin) + point médian + suffixe féminin.
Exemple : **un·e apprenti·e - un·e délégu·e de classe...**

● AU PLURIEL :

Racine du mot (suffixe masculin) + point médian + suffixe féminin + marque du pluriel. Exemple : **les ingénieur·es - les agriculteur·rices...**

3 Favoriser les formulations épiciques (neutres)

- Les mots ou formulations épiciques s'utilisent indifféremment pour les femmes et les hommes. Au singulier, l'article peut toutefois demeurer un indicateur de genre (exemple : « la·le partenaire »), ce qui n'est souvent plus le cas au pluriel et permet une facilité d'emploi (exemple : les partenaires).

➤ Utilisez : **un·e secrétaire - un·e enfant - un·e responsable - un·e fonctionnaire un·e artiste - la population - le public - les responsables - les membres - les parents - les personnes - les élèves - des propriétaires - des scientifiques...**

- Des formulations peuvent se substituer à des terminologies genrées ou discriminantes.

➤ Utilisez : **le corps enseignant** (au lieu de « les enseignant·es ») ; **le groupe de recherche** (au lieu de « les chercheur·ses ») ; **la direction** (au lieu de « les directeur·rices ») ; **les droits humains** (au lieu de « les droits de l'Homme »)...

Les règles de la communication inclusive

Adapter la langue française à ces nouveaux enjeux nécessite de s'entendre sur des règles et des stratégies communes. Ce livret vous indique celles retenues à Ivry-sur-Seine pour vous permettre d'adopter de nouveaux réflexes concernant les bonnes pratiques d'une communication inclusive.

1 Cadre d'application

- La communication dédiée aux thématiques liées à l'égalité femmes-hommes.
- Les courriers officiels.
- Les éditoriaux, les discours et les tribunes politiques.
- Les délibérations, les notes, les rapports, les guides.
- Les invitations.
- Le contenu des réseaux sociaux.

Le langage inclusif n'est toutefois pas préconisé s'il nuit à un concept rédactionnel spécifique et nécessitant un aspect court et impactant comme pour les slogans.

2 Marquer le féminin par le recours au point

- Un système spécifique de ponctuation permet de réunir en un même mot le féminin et le masculin. Cette règle s'applique également aux articles, lesquels s'insèrent par ordre alphabétique. La Ville d'Ivry a retenu l'emploi du point médian (·) et non du point classique (.). Exemple : **Ivryen·ne** et non pas **Ivryen.ne**.
➤ Utilisez : **l'artisan·e - un·e commerçant·e - un·e candidat·e - un·e encadrant·e un·e usager·ère - l'électeur·rice - la·le candidat·e - la·le retraité·e - du·de la fonctionnaire...**

Comment faire un point médian ?

Sur PC :
Alt (maintenu enfoncé) + 250

Sur Mac : Alt et Maj (maintenus enfoncés) + F



4 Remplacer les formulations sexistes ou discriminatoires dans les documents administratifs

● Formulaires, actes, courriers officiels, questionnaires...

Les documents administratifs produits par la Ville d'Ivry-sur-Seine ne doivent pas contenir de terminologies sexistes ou discriminatoires qui peuvent véhiculer des préjugés sur les rôles traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes.

➤ Utilisez : **Madame** (au lieu de « Mademoiselle »)

Nom de naissance (au lieu de « Nom de jeune fille » ou « Nom patronymique »)

Chef·fe de famille ou **parent·s** (au lieu de « père » et/ou « mère » excluant les familles mono ou homo parentales)...

ATTENTION

Un adressage de courrier non discriminant

Lors d'envois de courriers officiels destinés à des couples, il est important que l'adressage mentionne les noms des deux conjoint·es ou d'envoyer un exemplaire par personne afin de ne pas participer à une hiérarchisation au sein des familles.

● Employer les noms féminins

L'emploi des formulations masculines et féminines pour les noms est à généraliser dans l'ensemble des supports de la Ville (papeterie, annuaire, intranet, signatures de mail...). Cette déclinaison appliquée aux noms de métiers, grades, titres et fonctions contribue à générer une projection des femmes sur les différents métiers et créer ainsi un accès plus égalitaire au monde professionnel.

➤ Utilisez : **Directeur·rice - député·e - professeur·e - auteur·rice maître·sse de conférence - Madame la maire** (et non pas « Madame le maire », l'article ne peut pas être masculin si le nom est féminin)...

Dénomination de la nouvelle école Olga Bancic



Bientôt dans le quartier,
un groupe scolaire
sera dénommé...

Olga Bancic

(1912-1944)



Olga Bancic (née Golda Bancic) voit le jour à Chisinău en Bessarabie (alors province de l'Empire russe) dans une famille juive. Elle travaille dès l'âge de 12 ans et s'engage dans les Jeunesses communistes, ce qui lui vaut plusieurs arrestations lors desquelles elle subit des sévices.

En 1938, elle s'exile en France et s'inscrit à la faculté des lettres de Paris. Avec son mari, Alexandru Jar, écrivain et militant communiste, elle participe à des actions de soutien logistiques aux républicains espagnols pendant la guerre d'Espagne. En 1939, elle donne naissance à leur fille, Dolorès, celle-ci sera confiée à une famille française pendant l'occupation nazie afin de la protéger.

En 1942, elle rejoint les Francs-tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), un groupe de résistants communistes composé principalement d'étrangers. Sous le pseudonyme de «Pierrette», elle est responsable de l'assemblage, du transport et de la distribution d'armes et d'explosifs et participe ainsi indirectement à une centaine d'opérations de sabotage et d'attentats contre les forces d'occupation.

Le 6 novembre 1943, elle est arrêtée par la Gestapo à Paris. Soumise à la torture, elle ne livre aucune information à ses geôliers. Condamnée à mort lors du procès de l'Affiche rouge, elle est transférée en Allemagne, car la loi française interdit l'exécution des femmes par fusillade.

Avant son exécution, elle rédige une lettre à sa fille, exprimant son espoir en un avenir meilleur. Le 10 mai 1944, jour de son 32^e anniversaire, elle est décapitée à la prison de Stuttgart, devenant la seule femme du groupe Manouchian exécutée.

Le 21 février 2024, Olga Bancic est honorée au Panthéon aux côtés des autres membres du groupe Manouchian, en reconnaissance de son sacrifice pour la liberté.



Dénomination du CMPP Jenny Aubry



Centre Médico-
Psycho-
Pédagogique



Jenny Aubry

(1903-1987)

Née Weiss, elle est issue d'une famille de la grande bourgeoisie. Elle débute ses études de médecine en 1920 et est reçue à l'internat en 1928 où elle est la seule femme de sa promotion. Elle se spécialise en neurologie puis en neuro-psychiatrie infantile auprès du professeur Georges Heuyer. En 1939, elle est la seconde femme (après Thérèse Bertrand-Fontaine) à devenir médecin des Hôpitaux de Paris.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle s'engage dans la Résistance au sein du Comité médical de la Résistance, et recevra la médaille de la Résistance.

De 1946 à 1952, elle dirige la Fondation Parent-de-Rosan qui accueille des orphelins en bas âge. Elle s'oriente vers la psychanalyse et se forme auprès d'Anna Freud et de Jacques Lacan, travaillant notamment avec des enfants séparés de leurs milieux familiaux, soulignant l'impact des carences affectives précoces. Elle publie *Enfance abandonnée* en 1953, qui deviendra un ouvrage de référence. Elle devient une figure majeure de la psychanalyse infantile et contribue grandement à l'introduction de la psychanalyse dans les institutions en France.

Elle participe également à la fondation de l'École freudienne de Paris en 1964.

